



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Élèves du Likès, Quimper



1^{er} Janvier 1930

LE PRÉSIDENT ET LES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU LIKÈS,
MESSIEURS LES AUMONIERES, LE DIRECTEUR & SES COLLABORATEURS,
*adressent aux Anciens, à leurs familles, à celles des
Elèves, à l'occasion de la nouvelle année, l'expression
de leurs vœux les plus affectueux.*
*Ils demandent à Dieu de les bénir tous et de leur
accorder les grâces nécessaires pour cette vie, en atten-
dant la bienheureuse Eternité !*

AN NOUVEAU

*Qu'est-ce donc que les jours pour valoir qu'on les pleure ?
Un soleil, un soleil, une heure et puis une heure ;
Celle qui vient ressemble à celle qui s'enfuit ;
Ce qu'une nous apporte, une autre nous l'enlève :
Travail, repos, douleur, et quelquefois un rêve,
Voilà le jour, puis vient la nuit !*

*Les heures s'éloignent et glissent
Comme les pieds sur les gazons,
Sans que leurs bruits nous avertissent
Des pas nombreux que nous faisons.
Mais celle de l'année accomplie,
Jusqu'au cœur léger qui oublie,
Porte le murmure et l'effroi.
S'envolant, elle dit : « Compte-moi !
Compte-moi, car Dieu m'a comptée,
Pour sa gloire et pour son bonheur.
Compte-moi ! je te fus prêtée
Et tu me devras au Seigneur !
Compte-moi ! car l'heure sonnée
Emporte avec elle une année
En amène une autre demain !
Compte-moi ! car le temps ne presse !
Compte-moi ! car je suis sans cesse
Et ne reviens jamais en vain !*

LAMARTINE.

J. Fabre était-il un croyant ? Voici ce qu'il répondait à un admirateur de sa science qui lui posait la question : « Croyez-vous en Dieu ? »

« Après mes 87 ans d'observations et de réflexions je ne dis que je crois en Dieu, je le vois. Sans lui je ne comprends rien ; sans lui tout est ténèbres.

» Non seulement j'ai conservé cette conviction, malgré toutes mes études, mais je l'ai aggravée ou améliorée comme vous voudrez.

» Toute époque a ses lubies. Je considère l'athéisme comme la lubie de notre époque, c'est la grippe du temps présent. »

Et familièrement il ajoutait : « On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. »

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Le 15 Octobre, un service solennel, présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, fut célébré dans la chapelle du Likès pour le repos de l'âme du jeune maître *Ange Jégo*, décédé subitement en prenant un bain à Arradon (Morbihan), dans les circonstances que nous avons exposées précédemment.

L'Amicale y fut représentée par son président et les membres du Conseil d'administration.



3^{me} ANNÉE AGRICOLE

1929-1930

Le 22 Octobre fut un jour de fête au bourg de Briec-de-l'Odét. Notre jeune camarade *Yves Maguer* épousait Mlle *Le Foll*, union de deux familles avantageusement connues, au Likès notamment. M. Le Gall, aumônier, avait bien voulu accepter de présider la cérémonie religieuse. Dans une charmante allocution, il rappela l'excellent souvenir laissé au Likès par un ancien qu'il avait pu apprécier et lui donna ainsi qu'à sa fiancée, les conseils que lui suggéraient son expérience et son affection pour deux jeunes chrétiens animés des meilleurs sentiments.

Le 4 Novembre, autre mariage entre deux familles depuis longtemps connues au Likès, *M. Cuzon Eugène*, le coiffeur que beaucoup d'Anciens ont vu à l'œuvre ou qu'ils ont connu sur les bancs de l'école, épouse *Mlle de Cadenet*, d'une famille très estimée, à Quimper surtout.

Au nouveau ménage, que Dieu accorde bénédictions et bonheur.

17 Novembre. René Guillemot, de Guiscriff, qui continue avec succès ses études à l'Institut agricole de Beauvais, reçoit la visite de son ancien directeur, M. Gautier ; belle occasion de causer du Likès et des bonnes années passées en compagnie de maîtres et d'amis que l'on n'oublie pas de sitôt.

M. Gautier visite avec grand plaisir la grande exploitation (140 hectares) rattachée à l'Ecole et le bel établissement qui fait partie aujourd'hui de l'Institut Catholique de Paris.

Le 19 Novembre, les Anciens du Likès actuellement à Erquelines sont fort surpris de recevoir la visite de M. Gautier, leur ancien directeur, tout heureux lui-même de les revoir et de constater les agrandissements et améliorations de leur magnifique établissement, chapelle avec autel superbe, laboratoires de chimie, d'essais de résistance de métaux, d'études de moteurs électriques, fonderie.

Le 24 Novembre, l'Amicale de l'école Saint-Joseph à Lorient avait organisé une fête à l'occasion du 50^e anniversaire de l'arrivée des Frères dans cette ville. Répondant à l'invitation adressée par nos amis, M. Le Gars, vice-président, remplaçant notre Président retenu par des engagements antérieurs, accepta d'accompagner M. le Directeur du Likès et de donner ainsi à nos aimables voisins un témoignage de sympathie.

Le 27 Décembre, les jeunes Michel Mat et Pascal Mourrain arrivent au Likès venant directement de Toulon ; ils y sont très aimablement reçus ; les anciens maîtres sont heureux de les revoir et d'entendre le récit de leur nouvelle vie de marins étudiants, désireux de bien préparer leur examen de fin d'année tout en restant dignes de l'éducation chrétienne qu'ils ont reçue.

Le 28 Décembre, visite de *Guillaume Le Pape*, jeune breveté de Juillet dernier ; il vient en vacances après avoir rempli le rôle de jeune maître au Pensionnat N.-D. Bonne-Nouvelle, à Lambézellec ; il est heureux de travailler à la cause de l'enseignement libre.

×

Reçu le classement, en fin de trimestre, des Anciens actuellement à Erquelines.

1^{re} année. — 61 élèves.

Cadic Maurice	est classé 10 ^e ,	moyenne 16,40	sur 20
Pellé Jean	— 49 ^e ,	— 13,50	—
Ménez Hervé	— 51 ^e ,	— 13,28	—
Bot Emmanuel	— 58 ^e ,	— 12,43	—

2^e année. — 70 élèves.

Le Morzellec Louis	est classé 6 ^e ,	moyenne 17,33	sur 20
Ferrand Mathurin	— 39 ^e ,	— 14,90	—
Léostic Jean	— 48 ^e ,	— 14,30	—
Barach Joseph	— 56 ^e ,	— 13,23	—
Le Hur Joseph	— 61 ^e ,	— 11,30	—
Le Quellec Pierre	— 63 ^e ,	— 10,10	—

3^e année. — 50 élèves.

Le Niger Yves	est classé 11 ^e ,	moyenne 17,06	sur 20
Le Gars Joseph	— 12 ^e ,	— 17,05	—
Morvan Alain	— 14 ^e ,	— 16,55	—
Damian Jean	— 20 ^e ,	— 16,18	—
Keravec Henri	— 20 ^e ,	— 16,18	—
Blouët Yves	— 23 ^e ,	— 16,10	—

Bravo ! la 3^e année, c'est bien la première fois que tous nos Anciens d'une même année ont plus de 16 de moyenne.

Tous nos compliments à Le Morzellec Louis et Cadic Maurice qui continuent leurs succès de jadis au Likès.

×

Le 31 Décembre, suivant la tradition, le Conseil d'administration de l'Amicale se réunit au Likès, son siège social, à l'occasion de la bonne année. Malheureusement, le mauvais temps arrête les plus éloignés. MM. Jaouen, Danion, Le Cerf, Le Bras, Dhervé se sont fait excuser, retenus par les affaires ou des réunions de famille.

Monseigneur ne nous en reçoit pas moins aimablement, nous témoignant, comme chaque année, tout l'intérêt qu'il porte au Likès et à son Amicale ainsi qu'aux familles de ceux qui lui rendent visite. Notre Evêque nous parle avec grande effusion de son dernier voyage à Rome, de l'affection du Pape pour notre Patrie, pour l'enseignement chrétien en particulier qu'il considère comme « l'œuvre capitale des temps actuels, digne des plus grands sacrifices ».

En terminant cette chronique de 1929, la rédaction adresse ses remerciements à tous ceux qui l'ont aidée à intéresser les lecteurs du *Bulletin* devenu trimestriel ; elle compte sur les mêmes concours et d'autres encore pendant la nouvelle année.

Merci aussi à ceux qui, par leurs souscriptions et leurs générosités, ont permis à l'Amicale de faire un peu de bien et d'encourager les Maîtres, notamment en les aidant à former leurs successeurs, œuvre capitale entre toutes. Ils peuvent être assurés que les bénéficiaires de leur bon cœur ne les oublieront pas devant Dieu.

FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES

La fête de l'Amicale a lieu d'habitude le dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte. Cela tombe cette année le 1^{er} Juin.

C'est une date à noter pour soi et pour les amis.

Comme tous les ans, nous prions les membres de l'Amicale de nous faire connaître les noms et adresses des Anciens que nous n'avons pu atteindre jusqu'ici malgré toute notre bonne volonté.

NÉCROLOGIE

Adrien LE GALL.

Le 11 Octobre, nous apprenions le décès d'un fidèle de l'Amicale, *Adrien Le Gall*, de Plougastel-Daoulas. Bien peu d'élèves ont laissé au Pensionnat un souvenir plus agréable, plus consolant. Beau jeune homme, semblant destiné à une longue vie, studieux, plein d'attentions et d'affection pour ses maîtres, et souvent aussi pour ses camarades, il jouit de l'estime de tous et nous félicitions les parents d'avoir su développer une aussi belle nature.

Atteint d'une fièvre typhoïde, il ne tarda pas à se rendre compte de son état, il fit généreusement le sacrifice de sa vie, consola de son mieux toute sa famille et reçut dans de grands sentiments de piété, les derniers sacrements. Dernier acte de délicatesse ! il pria ses parents de remercier ses anciens maîtres du Likès de l'éducation chrétienne qu'ils lui avaient donnée.

Que la famille tout entière, le père et la mère, notamment, veuille bien agréer nos plus sympathiques condoléances et l'assurance de nos prières pour celui qui, Là-Haut, n'oubliera pas ceux qu'il a tant aimés et édifiés !

On nous dit que le service de huitaine eut lieu le vendredi, en souvenir de la fidélité d'Adrien à la communion du 1^{er} Vendredi de chaque mois.

×

5 Novembre. — Obsèques du fils de *M. Péron*, carrossier. L'Amicale prend la plus grande part au deuil de l'un de ses membres d'autant plus éprouvé que ce décès fut précipité et tout à fait inattendu.

×

25 Novembre. — On annonce le décès de *M. l'abbé Fermon*, ancien recteur de Guengat, survenu à Font-l'Abbé. Ancien élève du Likès, il tint maintes fois à manifester son bon souvenir et sa reconnaissance envers ses anciens maîtres.

×

26 Novembre. — Nouveau deuil, qui touche des familles amies du Likès. *Mme Le Dû*, née *Danion*, est enlevée toute jeune à l'affection de son mari ; nous prions celui-ci et toute la parenté d'agréer nos bien religieuses condoléances.

×

30 Décembre. — Encore une mort inattendue ! *M. François Le Roux*, conseiller municipal de Rosporden, ancien professeur à l'école primaire supérieure de Quimperlé, rend son âme à Dieu dans de grands sentiments de piété. Peu de jours auparavant, il était venu au Likès

rendre visite à son ancien maître, le Frère Donat-Louis, qu'il était heureux de revoir portant allègrement ses 82 ans.

Homme de bon conseil, travailleur infatigable, d'un jugement sûr qu'appuyaient des connaissances étendues en droit et en administration, il employait les loisirs de sa retraite au bien de sa famille et de ses concitoyens. Il ne cacha jamais ses convictions religieuses, c'est fréquemment et même chaque jour, depuis plusieurs années, qu'on le voyait à l'église, assistant à la messe ou faisant sa visite au Saint-Sacrement. Aussi pouvait-il dire à son entourage, au prêtre qui l'assistait : « Je ne crains pas la mort, je suis prêt. »

A son frère Alain, à ses sœurs, à toute la famille attristée par un deuil si pénible, les Anciens du Likès adressent leurs condoléances les plus sympathiques, ils s'unissent ainsi à toute la ville de Rosporden qui a tenu à rendre un dernier hommage à un bon et digne citoyen en formant un imposant cortège au jour des obsèques.



Frère CORNEILLE-PAUL.

D'une constitution débile, des amis de sa famille avaient prédit que le jeune Pierre Le Corre ne verrait pas l'âge de 2 ans ; il a vécu plus de 67 années, travaillant toujours, faisant parfois la besogne de deux.

Au Noviciat, les mêmes appréhensions se sont fait sentir, si bien qu'il fut d'abord remis à sa famille, puis repris sur les instances réitérées du postulant.

Placé au Pensionnat Sainte-Marie-Likès, Quimper, il devait y rester jusqu'à la fermeture de cette importante maison, en 1906. Chargé des plus jeunes élèves, il régenta très habilement une classe fort nombreuse, ce qui ne l'empêchait pas de consacrer tous ses moments libres aux travaux de la chapelle, de la sacristie et même de la serre, qui lui fournissait les fleurs utiles à l'ornementation des autels, les jours de fête notamment.

Très affable, très simple aussi, causant parfaitement la langue bretonne, il était chargé chaque samedi de recevoir les parents des enfants de la campagne, qui venaient avec de la literie et des provisions, installer leurs fils dans les dortoirs et les réfectoires, à côté de leurs compatriotes, bigoudens, capistes, glazics, etc. Les braves campagnards se sentaient chez eux au Likès ; le frère Corneille-Paul ne contribuait pas peu à entretenir ce bon esprit de famille et de simplicité de mœurs bretonnes.

Après un séjour d'environ vingt années dans les écoles de Plouguerneau ou de Lambézellec, le bon M. Corre devait finir ses jours dans la maison de retraite, à Quimper ; il crut qu'il pouvait encore rendre quelques services, le repos complet lui semblait pénible ; il vint donc au Likès où pendant deux années il s'employa aux services de propreté et de jardinage et aussi de surveillance d'infirmier.

Le Ch. F. Corneille fut un modèle du vrai religieux ; le premier aux exercices de piété du matin, il n'en manquait aucun dans la journée.

Ses confrères ont toujours admiré en lui une grande amabilité pour tous, un profond respect pour l'autorité, une grande piété qui le portait à prier pendant tous ses moments libres. La veille de sa mort, le

16 Décembre, il tint à descendre à la chapelle pour y faire la sainte communion, il assista à la grand'messe et au salut du soir.

Le 16 Décembre, vers 10 h. 1/2, au moment où il allait se disposer à prendre un léger repas, il fut pris d'une syncope, qui devait être la dernière ; quelques minutes plus tard, le docteur arrivait, croyant revoir son malade. Il ne trouvait qu'un cadavre dans l'attitude d'un paisible sommeil.

Les obsèques furent pieusement célébrées dans la chapelle du Noviciat ; les Amicales d'Anciens Elèves du Likès et de Lambézellec, la famille du défunt y étaient largement représentées.

Les nombreux Anciens Elèves de la campagne, MM. les Aumôniers, auxquels il était si dévoué, auront un souvenir tout spécial pour le bon, l'aimable frère Corneille, si avantageusement connu avant la fermeture,



Georges LE ROY.

Georges Le Roy est né à Kerentrech-Lorient, dans une famille connue pour son honorabilité et son esprit chrétien. Le père, maître-mécanicien de la Marine militaire, devait prendre sa retraite de bonne heure, afin de jouir davantage de la vie de famille et de veiller à l'éducation de son fils.

Tout jeune, l'enfant devenait élève de l'école Saint-Joseph, rue Vauban. Il fut toujours la joie de ses maîtres, par son aimable caractère, son bon esprit, sa grande docilité et un travail assidu. « Je n'ai jamais rencontré un élève plus attachant par ses qualités du cœur et de l'esprit », dira de lui l'un de ses maîtres.



Georges LE ROY

A 14 ans, Georges Le Roy est dirigé vers le Likès, à Quimper, où il devait préparer le concours d'admission à l'École d'Arts et Métiers. Là encore, il fut admirable de bon esprit et de bonne camaraderie. Là, il resta un bon élève moyen, toujours bien noté puisqu'il ne manqua jamais d'obtenir son billet d'honneur, 1^{er} degré.

Une croissance un peu rapide, détermina chez le jeune homme une certaine lenteur au travail, qui retarda parfois ses succès, malgré toute sa bonne volonté.

Georges Le Roy a laissé au Likès le plus agréable souvenir, c'est avec plaisir, d'ailleurs, qu'il sollicita son admission comme membre de notre Amicale ; il ne manqua pas de venir aussi souvent que possible saluer ses anciens maîtres et revoir cette maison qu'il aimait et où il fut tant aimé de tous.

En 1925, il était admis à Erquelinnes. Là, comme précédemment, il jouit de l'affection de ses professeurs et de ses camarades ; il ne put toutefois se débarrasser tout à fait de cette lenteur au travail manuel qui devait diminuer ses succès.

A sa sortie, Juillet 1928, il fut accepté par la Compagnie des Constructions navales de Penhoët, à Saint-Nazaire, et placé au bureau d'études.

On était très content de ses services, puisqu'au bout de deux mois, son traitement était augmenté. Hélas ! une grave imprudence devait lui être fatale. Mouillé abondamment, il ne prit pas la peine de changer de vêtements et continua son travail ; pris de fièvre, il ne voulut ni s'aliter, ni même suspendre son service jusqu'au moment où, à bout de forces, il dut s'avouer vaincu ; c'était trop tard ; les soins du docteur et de la maman n'arrêtèrent le mal que momentanément, la terrible tuberculose pulmonaire devait prendre le dessus et réduire un organisme qui paraissait fortement constitué.

Pendant une année entière, Georges Le Roy fut disputé à la mort qui hélas ! eut finalement raison de toutes les tendresses, des traitements les plus attentifs. Il devait mourir comme il a vécu, en chrétien éclairé et en fils affectueux, consolant ses bons parents ; il sentait si vivement combien son départ pour l'autre vie rendrait vide une maison habitée par ses parents et ses grands-parents, où il était seul enfant, de si agréables relations, d'ailleurs !

A cette double famille éplorée, tous les amis du cher défunt ne peuvent qu'adresser leurs condoléances émues et l'assurance de leur souvenir devant Dieu en faveur du jeune homme modèle que fut Georges Le Roy.

Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique

EN FRANCE

Le Comité Fédéral a tenu sa 2^e réunion statutaire de l'année, dimanche 27 Octobre, à Paris.

40 délégués venus de tous les points de la France, représentaient les 14 Unions de Béziers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Orléans, Paris, Le Puy, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse et Tours ; seules les Unions de Marseille et de Nantes étaient excusées.

Après un souvenir ému adressé à la mémoire de M. Etienne Roque, président de l'Union de Béziers, récemment décédé, et un hommage rendu à son dévouement par M. le Président général, compte-rendu est donné de la situation financière de l'exercice écoulé.

Le Comité fédéral examine ensuite et arrête le programme du XI^e Congrès National qui doit se tenir à Bordeaux, sous la présidence de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Andrieu, les 5, 6, 7 Septembre 1930, avec journée de clôture et de pèlerinage à Lourdes, le 8 Septembre, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Gerlier.

Le projet, présenté par M. Blanchet, secrétaire de l'Union de Bordeaux, au nom de la Commission locale d'organisation, comporte, pour les séances solennelles, le sujet suivant : Droits et Devoirs des Parents, de l'Etat, de l'Eglise en matière d'éducation et d'enseignement. Déjà des orateurs qualifiés ont été pressentis et ont donné leur acceptation, d'autres le seront sous peu.

Pour les séances d'études, après les communications d'usage sur la

vie de la Fédération, les rapporteurs traiteront du rôle des Amicales à l'égard de l'Enseignement libre.

Les délégués ont présenté ensuite leur rapport sur l'activité des Amicales dans leurs Unions respectives : après avoir marqué la magnifique réussite des Congrès régionaux qui se sont tous tenus sous la présidence de Nos Seigneurs les Evêques ou de leur représentant, les délégués ont été unanimes à constater les résultats de la propagande qui se traduisent par l'adhésion et la création de nombreuses Amicales, aussi bien masculines que féminines. Plus de 200.000 adhérents.

D'ailleurs, ces résultats vont être relevés et chiffrés dans le Nouvel Annuaire Fédéral dont l'édition est fixée à Mars 1930. Dernier délai pour l'envoi des statistiques : 31 Décembre 1929.

Enfin, le Comité Fédéral a fixé les conditions de vente de l'insigne fédéral. Cet insigne, émaillé aux couleurs nationales, reproduit le monogramme du Christ-Roi figurant sur la couverture du Haut-Parleur, organe trimestriel de la Fédération.

Entre temps, le Secrétariat fédéral a donné les précisions très encourageantes sur l'édition du « Haut-Parleur » et des Bulletins régionaux : 12 Unions ont pu adopter la nouvelle combinaison et la diffusion du Bulletin fédéral et des organes régionaux ne pourra qu'accentuer encore le développement de la Fédération.

La 1^{re} réunion statutaire de 1930 est fixée au dimanche 2 Février 1930, à Paris.

C'est par l'enfant que Dieu rend les siècles corrigibles et les nations guérissables.

Mgr BESSON.

×

Mettre Dieu — principe souverain — dans les intelligences, c'est toute l'instruction ;

Mettre Dieu — amour suprême — dans les cœurs et les consciences, c'est toute l'éducation.

Mgr BAUNARD.

×

C'est un grand bonheur pour les enfants de trouver des maîtres dont la vie soit pour eux une instruction continuelle, dont les actions ne démentent jamais les leçons, qui fassent ce qu'ils conseillent et évitent ce qu'ils blâment.

ROLLIN.

×

Nous nous sommes donné une peine folle pour découvrir tous les moyens pratiques de gagner de l'argent, beaucoup plus de peine en vérité que pour découvrir le moyen d'acquérir la sagesse qui devrait nous guider vers l'éternité... Il nous faut revenir à la question que l'expérience des siècles a condensée dans ces mots : « Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il perd son âme. »

Le président COOLIDGE.

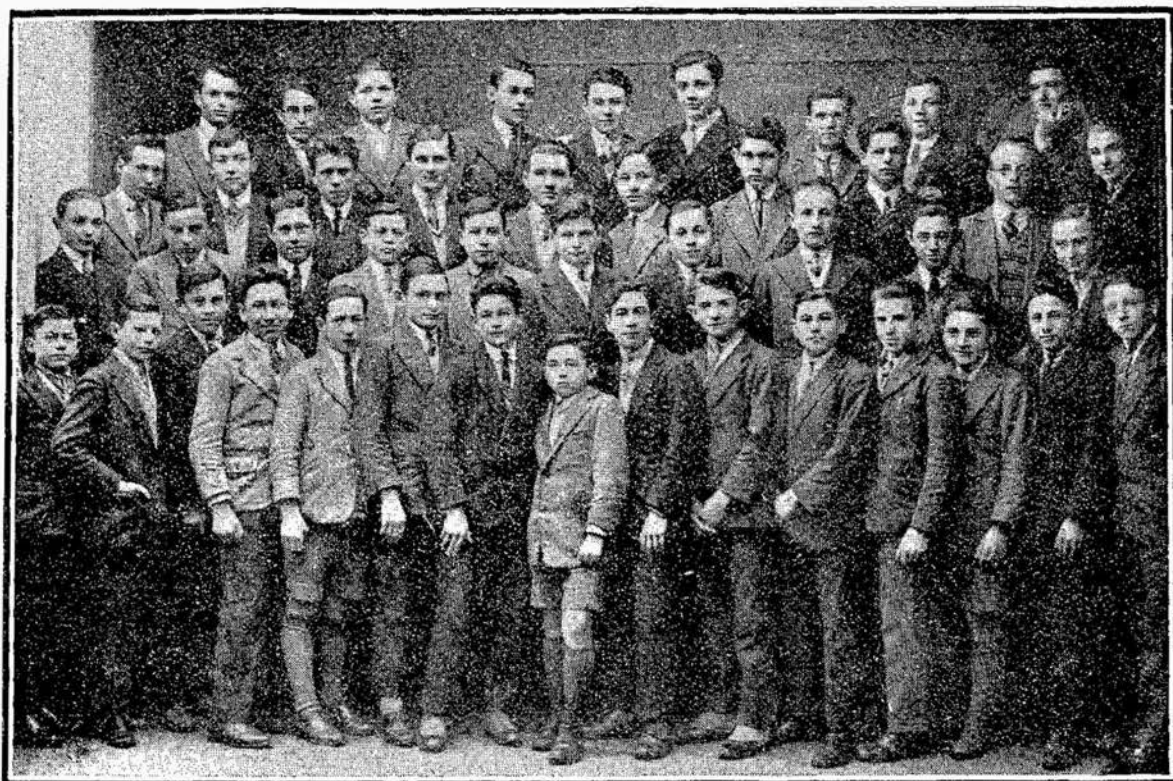
Chronique du Pensionnat

1^{er} Octobre. — EXAMENS DU BREVET. — 87 candidats. Sur ce nombre, 21 sont déclarés admissibles dont 7 du Likès. A l'oral 6 sont définitivement admis.

Ce sont : Beaugé Georges, de Vannes ;
Breton Alain, d'Ergué-Armel ;
Feunteun André, de Saint-Evarzec ;
Hénaff Jean, de Châteaulin ;
Lozachmeur Jean-Louis, de Lanvénehen (Morbihan) ;
Mazeau André, de Quimper.

Admissible : Furic Jean, de Pont-Aven.

Mazeau André est admis au Brevet d'Enseignement primaire supérieur.



3^{me} ANNÉE COMMERCIALE

1929-1930

2 Octobre. — JOUR DE RENTRÉE par un temps pluvieux qui fait vite oublier les vacances. Jeunes et anciens font bon ménage et s'entr'aident dans cette grande Maison, où les nouveaux ont peine à retrouver leur chemin.

Au bout de quelques jours, les études sont reprises, la bonne humeur est visible sur tous les visages et le cafard a disparu définitivement.

La retraite de rentrée est prêchée par le R. P. Delaage, S. J. ; rien de meilleur pour raffermir les consciences, les éclairer et faire naître de bonnes résolutions pour la nouvelle année scolaire.

Au début d'Octobre éclate comme un coup de foudre la nouvelle terrible : « Les boulangers se mettent en grève ». Nous sommes ici 600 personnes de bon appétit ! Heureusement que notre économe est débrouillard, il parcourt le pays, jusqu'à Châteaulin y compris, si bien que rien ne manque ; les élèves trouvent même que le pain est plus frais que d'habitude, si bien qu'eux aussi crient volontiers : « Vive la grève » ! La municipalité quimpéroise réussit à tout installer et, finalement, personne ici ne souffre de la crise économique.

17 Octobre. — Fête du bienheureux Frère Salomon, martyr aux Carmes en 1792. C'est la fête des classes commerciales, le Bienheureux ayant été lui-même de la partie étant fils d'armateur.

4 Novembre. — Mme Le Coz, mère de deux élèves, garde-barrière au passage de la rue des Reguaires, est projetée sur un talus par le train de Douarnenez ; elle avait voulu sauver de la mort un de ses enfants s'amusant sur la voie. Les blessures sont graves, on espère néanmoins sauver la malheureuse blessée.

11 Novembre. — SORTIE DE LA MI-TRIMESTRE. — Comme d'habitude, les élèves qui ont mérité leur billet d'honneur — 1^{er} degré — obtiennent un jour de congé de plus. Les heureux bénéficiaires de ce congé supplémentaire sont enchantés et procurent le plus grand plaisir à leur famille.

22 Novembre. — FÊTE DE LA SAINTE-CÉCILE. — Nos musiciens nous gratifient de trois morceaux. Nous constatons avec plaisir que, cette année, les départs des as ont été moins nombreux, l'ensemble est meilleur que les années précédentes.

27 Novembre. — LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX W. C. est suffisamment avancée, bien qu'en retard néanmoins ; on commence à creuser les fondations du nouvel atelier ; M. Bolo, président de l'Amicale de Reims, à Erquelines, tiendra à faire vite et bien. Malgré les retards causés par un hiver pluvieux, nous espérons que l'ensemble des bâtiments neufs sera terminé à Pâques, prêt à recevoir de nouvelles installations.

28 Novembre. — M. et Mme Cueff donnent un intéressant concert que les élèves placent au premier rang des distractions offertes durant le trimestre.

Chanter la vieille Bretagne, terre des clochers ajourés, des légendes et des Pardons ; présenter ses calvaires et ses sites incomparables, célébrer la vaillance de ses gars, rappeler à l'auditoire les charmes de la langue et du terroir breton, voilà le noble programme que la voix chaude et prenante de M. Cueff réalise de si belle façon. A de nombreuses reprises, la salle toute vibrante acclama longuement le digne successeur du regretté Botrel, c'est à pleins poumons que les écoliers reprennent les refrains entraînants et populaires qu'on vient de leur apprendre.

Mme Cueff se montra la digne partenaire du barde. Avec lui elle interpréta des duos charmants ; elle aussi recueillit de chaleureux applaudissements.

13 Décembre. — Grand émoi au pensionnat, les journaux annoncent la disparition certaine du petit navire *Le Domino*, commandé par le père de l'un de nos élèves. Ils vont un peu vite, les journaux ! Grâce à Dieu, au moment où l'on annonçait l'arrivée d'un parent venant prendre le fils pour aller consoler sa mère en grand deuil, le téléphone nous apprenait que le léger bateau avait supporté sans avaries graves l'effort d'une formidable tempête qui avait duré sept jours. L'équipage harassé était néanmoins sain et sauf dans un petit port anglais.

24-25 Décembre. — LA MESSE DE MINUIT, toujours si touchante au Likès, a revêtu en 1929 un caractère spécial de piété et de solennité. Comme chaque année, un public nombreux occupait, bien avant l'heure, la tribune et les places disponibles au fond de la chapelle.

La cérémonie commença par le traditionnel *Minuit, chrétiens*, chanté d'une voix harmonieuse et douce par M. l'Econome. Le Propre en grégorien, exécuté par les jeunes chantres, plut à tous. La chorale donna le *Gloria* à 4 voix mixtes de la messe *Puer natus est*, de M. l'abbé Collard ; dans ce morceau, presque tout le chant de l'*Introit* est utilisé par fragments mélodiques ; celui qui reparait le plus fréquemment est la gracieuse formule dont le compositeur grégorien a illustré ces mots du prophète Isaïe qui résument toute la fête de Noël *Puer natus est nobis*. A l'Offertoire et à l'Elévation, l'orchestre exécuta « Noël varié » sur *Bergers laissons la garde*, de Jules Bentz, et « Sur un vieux Noël », de Saint-Requier ; ces deux morceaux ravirent l'assistance. A la Communion, trois des meilleurs soprani surent si bien unir leurs voix, qu'un des assistants demandait à l'issue de la cérémonie quel était le petit chantre qui avait fait le solo.

A la messe de l'aurore, la chorale interpréta l'Oratorio de Noël à 4 voix mixtes, de M. Louis Delune : ce qui plut dans ce morceau, ce furent la perfection de la mesure, l'exacte observation des nuances, l'ampleur des sons dans les tenues élevées et le bon équilibre des parties vocales. Vint ensuite le cantique populaire *Le Fils du Roi de gloire*, enlevé par toute l'assistance. *Gloire au Seigneur*, hymne de joie sonore et splendide, à 4 voix mixtes, extraite du *Messie*, de Haendel, clôtura la cérémonie ; la précision avec laquelle furent rendues la courte fugue du milieu et la finale pleine de verve enthousiaste fait le plus grand honneur aux exécutants.

AVIS AUX PARENTS

Rappelons que la sortie de mi-trimestre, qui remplace celles des 1^{ers} jeudis, est fixée au samedi 22 Février. — Rentrée le lundi 24, au soir.

Comme d'ordinaire, les élèves qui auront mérité leur billet d'honneur — 1^{er} degré — c'est-à-dire ceux qui ont obtenu les 4/5 des notes de conduite et d'application au travail, seront autorisés à partir le vendredi matin. C'est pour leur faciliter cette faveur que l'on fera classe toute la journée du jeudi 20.

Les vacances de Pâques auront lieu du Mardi-Saint 15 Avril au jeudi après la Quasimodo.

La Communion solennelle aura lieu, c'est la tradition, le jeudi de l'Ascension, 29 Mai cette fois. La date de la Confirmation n'est pas encore connue.

STÉNO CALLIGRAPHIE DUPLOYÉ

Résultat du concours du 23 Décembre 1929

MM. 1. Herlédan Pierre	TRÈS BIEN
2. Gourlet André,	—
3. L'Helgoualc'h François,	—
4. Guillemot Roger,	BIEN
5. Gignoux Pierre,	—
6. Le Gall Pierre,	—
7. Guillou Marcel,	—
8. Le Dez Francis,	—
9. Sauce Jean-Louis,	—
10. Tymen Alain,	ASSEZ BIEN
11. Caudan Jérôme,	PASSABLE

DÉCEMBRE 1929

TABLERAU D'HONNEUR

DIVISION DES GRANDS

3^e ANNÉE AGRICOLE

Yves Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Jean Ferrand,	de Rédéné.
Louis Le Montagner,	de Plœmeur.
Yves Guillermou,	de Saint-Evarzec.
Gabriel Gourlaouen,	de Poullan.
Pierre Bourhis,	de Plogonnec.

3^e ANNÉE COMMERCIALE

Jean Stéphan,	de Plœmeur.
Pierre Kerrun,	de Briec.
Clet Cariou,	de Goulien.
Xavier Carnot,	de Melgven.
Louis Toulgoat,	de Scaër.
Sylvain Ronco,	de Vannes.
Joseph Breton,	de Landivisiau.
Louis Le Dû,	de Collorec.
Joseph Robic,	d'Auray.
Pierre Le Loch,	de Plogastel-Saint-Germain.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

André Chevallereau,	de Quimper.
Jean Le Goulías,	de Caudan.
Jean Tressard,	de Quimper.
Gabriel Fichou,	de Tréhou.
Jean Le Ménéah,	de Vannes.



3^{me} ANNÉE INDUSTRIELLE

1929-1930

2^e ANNÉE AGRICOLE

Louis Le Loch,	de La Forêt-Fouesnant.
Pierre Le Bars,	de Gurlizon.
Corentin Lannuzel,	de Cast.
Louis Le Portz,	de Pont-Scorff.
Jean Pogam,	de Plœmeur.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Louis Le Nerrant,	d'Elliant.
Jean Le Floch,	de Quimper.
Jean Douguet,	de Quimper.
Raymond Guillerme,	de Pont-de-Buis.
Baptiste Pennanéac'h,	du Juch.
Jean-Louis Hémon,	de Guengat.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Jean Pichon,	de Pleyben.
Louis Pochat,	du Faouët.
Yves Le Meur,	de Pleyben.
Jean Le Runigo,	de Crach.
Jean Goff,	de Pouldreuzic.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Yves Lidouren,	de Pleyben.
Louis Le Goff,	de Coray.
Auguste Nihouarn,	de Guengat.
René Quéau,	de Guengat.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Francis Le Dez,	de Scaër.
Pierre Herlédan,	de Beuzec-Conq.
Alain Tymen,	de Plogastel-Saint-Germain.
André Gourlet,	de Passage-Lanriec.
Marcel Guillou,	de Rosporden.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Jean Briand,	de Kerfeunteun.
Jacques Furic,	de Riec-sur-Belon.
Jean Mat,	de Pont-Croix.
Marcel Furic,	de Riec-sur-Belon.
Eugène Steuvenou,	de Penhars.
Jules Danic,	de la Trinité-sur-Mer.

DIVISION DES PETITS

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

François Le Floc'h,	de Lannilis.
Jean-Louis Bordiec,	de Plomelin.
Sébastien Cornic,	de Kerfeunteun.
Daniel Le Guellec,	de Quimper.
Jean Puech,	de Penhars.
François Le Berre,	de Kerlaz.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Jean Mathurin,	de Pleyben.
Jean Le Goff,	de Quimper.
Sébastien Lozac'hmeur,	de Kerfeunteun.
Jacques Soudain,	de Quimper.
René Léty,	de Penhars.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Corentin Kersalé,	de Plomodiern.
Stéphan Salaün,	de Quimper.
Jean Kerlan,	de Névez.
Louis Dornic,	de Quimper.
Jacques Blanchard,	de Quimper.
René Feunteun,	de Quimper.
Raymond Hervo,	de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat,	de Quimper.
Raymond Vaillant,	de Quimper.
Gabriel Kerleroux,	de Quimper.
Robert Guéguen,	de Quimper.

Année Scolaire 1929-1930

Premier Trimestre

EXCELLENCE

3^e ANNÉE AGRICOLE ET COMMERCIALE

<i>Section A :</i>	Jean Stéphan,	de Plœmeur.
— <i>B :</i>	Louis Toulgoat,	de Scaër.
— <i>C :</i>	Xavier Carnot,	de Melgven.
— <i>D :</i>	Louis Le Montagner,	de Plœmeur.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

<i>Section A :</i>	André Chevallereau,	de Quimper.
— <i>B :</i>	Pierre Le Bléis,	de Combrit.

2^e ANNÉE AGRICOLE

Pierre Le Bars,	de Gurlizon.
-----------------	--------------

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Section A : Claude Le Gall, de Plougastel-Daoulas.
— *B* : André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Jean Goff, de Pouldreuzic.
— *B* : Jean Pichon, de Pleyben.

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Albert Corre, de Landudec.
Louis Le Goff, de Coray.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Section A : Pierre Gignoux, de Oullins.
— *B* : Pierre Le Gall, de Bénodet.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
— *B* : Marcel Furic, de Riec-sur-Bélon.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Section A : François Le Berre, de Kerlaz.
— *B* : Daniel Le Guellec, de Quimper.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Section A : Pierre Péron, de Quimper.
— *B* : Jean Le Goff, de Quimper.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Section A : Jean Kerlan, de Nével.
— *B* : Joseph Kerlan, de Nével.
— *C* : Henri Le Mer, de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat, de Quimper.

Frère Cyrille-des-Anges, Directeur (1887-1901)

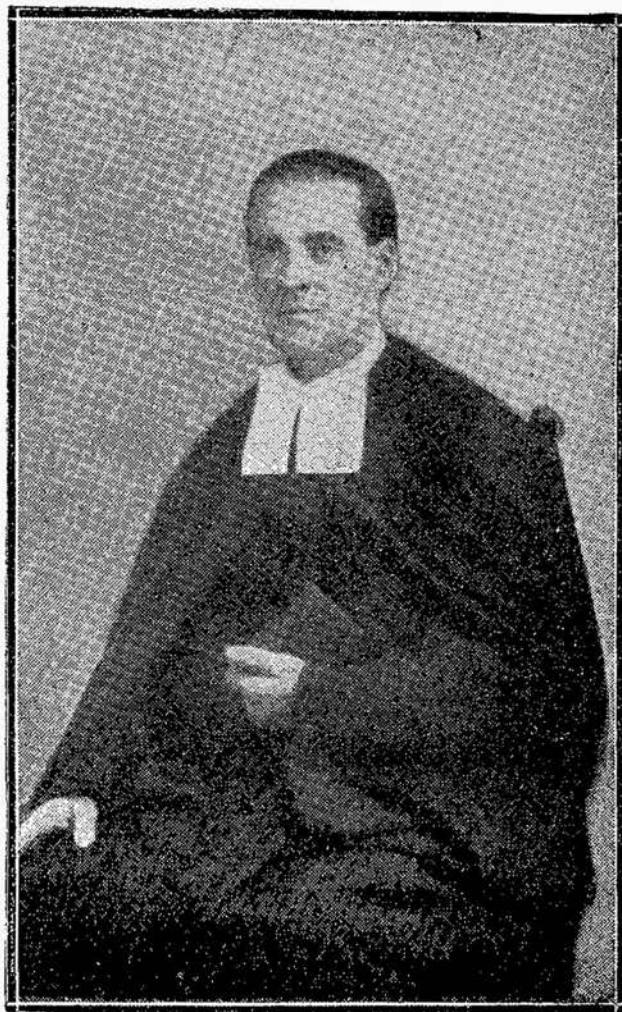
Doué de brillantes qualités pédagogiques et d'un rare talent d'orateur, le C. F. Cyrille-des-Anges arrivait de Lorient, en pleine force de l'âge, et déjà mûri par l'expérience. Il devait fournir une carrière exceptionnelle à la tête du Pensionnat Sainte-Marie et le conduire à l'apogée de sa prospérité et de sa réputation.

Un nouveau débouché venait de s'ouvrir aux élèves de la section industrielle : l'école des Mécaniciens de la Fotte, à Brest. Aussitôt, le zélé directeur réorganise les études, les dirigeant principalement de ce côté. Le succès fut prompt et éclatant, et désormais les Likès feront admettre aux mécaniciens un contingent annuel le plus fort et le meilleur.

Depuis longtemps déjà, on songeait à établir une Association amicale des Anciens Elèves des Likès. Le nouveau Directeur réalisa promptement ce désir. Le dimanche 2 Juin 1889, eut lieu une réunion préparatoire, afin de s'entendre sur les moyens à prendre pour l'organisation de cette société. Le C. F. Directeur exposa le but et le fonctionnement de l'œuvre projetée ; puis on élut un comité provisoire avec mission de préparer une assemblée générale qui eut lieu le 7 Juillet de la même année. Ce fut un succès complet.

Tous les membres du nouveau bureau provisoire furent réélus et constituèrent le Comité définitif, ayant à sa tête, comme président général, M. Eugène Bolloré.

Le 29 Juin 1890, se réunit le Comité de l'Association, dans le but de fonder un Prix en faveur de l'Agriculture et un second en faveur de l'Industrie. Ces récompenses furent décernées dans la suite aux élèves les plus méritants dans ces 2 branches de l'enseignement. Puis furent créées des bourses, et demi-bourses pour être accordées aux brillants élèves peu fortunés du Pensionnat.



Frère CYRILLE-DES-ANGES

Noces d'Or du Frère Capréole

Le 9 Juillet 1891, on célébrait à Sainte-Marie, les noces d'or du bon frère Capréole, économe de la Maison. Mgr Lamarque s'était gracieusement offert à présider la fête et dit la messe d'actions de grâces.

Après l'Evangile, M. l'abbé Bourlé, ancien aumônier, dit en termes éloquents les services rendus par l'heureux Jubilaire à l'Institution des Likès. Si l'on put vaincre toutes les difficultés du début, pourvoir à tous les besoins, faire face à tant d'obligations, on peut affirmer sans rien enlever au mérite des autres fondateurs, que ce fut surtout l'œuvre du F. Capréole, qui y a consacré une intelligence rare des affaires, une énergie incomparable et un infatigable dévouement.

C'était justice que le héros de la fête fût à l'honneur dans cette Maison où, si persévéramment, il avait été à la peine...

Au mois d'Octobre 1891, le F. Charles-Albert achève son magnifique tableau perspectif de l'Etablissement. Ce beau travail, photographié par M. Villard, fut gravé et reproduit en cartes postales. Il continue à faire l'admiration des connaisseurs et il conserve aux Likès le souvenir artistique du trop court passage de son auteur.

Noces d'Or du F. Hubert-de-Jésus

Le 10 Juillet 1894, le Pensionnat était de nouveau en liesse : on y célébrait le cinquantenaire de vie religieuse de son directeur administratif. Venu de Nantes, il exerçait à Quimper depuis 1855. Mgr l'Evêque, empêché, adressa au Jubilaire, avec sa bénédiction, tous ses regrets de ne pouvoir présider cette fête de famille. La grand'messe fut chantée par M. Fléiter, vicaire général, au milieu d'un nombreux clergé, accouru de toutes parts. M. le chanoine Thomas, aumônier du Lycée, montra combien méritoire est la vie humble et laborieuse du Frère des Ecoles chrétiennes. « Vous avez usé votre vie, C. F. Hubert, à enseigner les » générations qui se sont succédé dans cette maison, et vous continuez » encore, au milieu de cette jeunesse, un apostolat bien utile, celui de » la prière et du bon exemple. »

Le Cinquantenaire du Pensionnat

Les Frères de Quimper ont célébré, le 9 Juillet 1896, le cinquantième anniversaire du jour où l'Ecole « des Likès » leur fut définitivement cédée.

Mgr Valteau, absent, exprima ses regrets de ne pouvoir présider les fêtes, et envoya, de Besançon, sa bénédiction à tous.

Dès la veille, une douzaine de confesseurs s'étaient mis à la disposition des élèves. Puis fut organisé, musique en tête, un joyeux défilé à travers la campagne. Enfin, à 7 heures, fut donnée, en séance récréative, une œuvre héroï-comique : « Les mémoires du Diable », c'était heureusement un assez bon diable ; et un bon diable vaut mieux qu'un mauvais ange... Le lendemain, jeudi, réveil en musique et au bruit du canon, puis messe de communion pour gagner l'indulgence du Jubilé national. Après déjeuner, messe d'action de grâces, célébrée par le vénérable chanoine Fromentin, aumônier, nommé le 7 Juin 1846, à la nouvelle aumônerie du Likès.

A l'Evangile, M. l'abbé Le Coz, ancien élève, monte en chaire et prononce une vibrante allocution sur les devoirs réciproques des maîtres et des élèves. A l'issue de la messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis, après quelques instants de repos, ce fut la séance des jeux, où se déployèrent à loisir et l'adresse des bambins, et l'agilité des moyens, et la vigueur des grands élèves.

Le repas servi, à son heure, fut plein d'entrain et de franche gaieté ; il fit d'ailleurs le plus grand honneur à l'habileté et à la générosité du Frère économe.

Au dessert, M. E. Bolloré prit la parole et fit l'histoire en abrégé des 50 ans de l'Etablissement. Le C. F. Directeur lui répondit par des remerciements, fit un délicat éloge du premier aumônier de la Maison et eut un souvenir pour tous les amis du Likès, vivants ou défunts.

L'après-midi fut marquée par une séance récréative, une promenade aux champs et un feu d'artifice.

La nouvelle Chapelle

La chapelle provisoire tenait à grand'peine les 800 élèves du Pensionnat. On désirait beaucoup mieux ; on voulait une grande église, presque une cathédrale.

En 1896, des plans furent dressés et soumis à l'approbation du Supérieur général, qui les retourna bientôt avec l'autorisation de commencer les travaux.

Le dimanche 10 Mai, eut lieu la bénédiction de la première pierre, par Mgr Valleau. Cette fête coïncidait avec l'Assemblée générale des Anciens Elèves. Monseigneur, lui-même ancien élève des Frères de Ré, célèbre la Sainte Messe et prononce une superbe allocution sur le courage chrétien, son objet, sa nécessité, ses devoirs.

Puis, entouré de nombreux prêtres, et parmi eux M. le chanoine Abgrall, l'architecte de la nouvelle chapelle, Monseigneur procède à la bénédiction de la première pierre qu'il pose, puis celle des fondations et des murailles naissantes.

(A suivre.)



L'Ostensoir de la Réparation

Le précieux ostensor, dénommé l'« Ostensoir de la Réparation », inestimable vase sacré, à l'offrande duquel ont participé trente-deux nations, est un chef-d'œuvre d'art et de piété, exécuté par un grand artiste chrétien, M. de Reuck, de Gand, ancien élève, de Saint-Luc.

Cet ostensor est la réponse des catholiques, et en particulier des jeunes gens et des ouvriers, au geste satanique, qui, en Russie et en divers pays d'Orient, a ignoblement profané les Saintes Espèces et les a brûlées sur des bûchers.

Plus tard, lorsque les événements le permettront, les religieux du Prieuré Bénédictin d'Amay-sur-Meuse, auxquels il a été confié, emporteront cet ostensor en Russie. Il servira à exposer le T. S. Sacrement aux hommages des fidèles dans les lieux mêmes où il a été profané.

Tel est le but de l'offrande de cet ostensor en souvenir du cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Sainteté Pie XI.

Divers pays : Belgique, France, Italie, Hollande, Angleterre, Pérou, Canada, Amérique, Espagne, Portugal, Irlande, Russie, Roumanie, Pologne, Brésil, Luxembourg, Mexique, Perse, Turquie, Grèce, Bulgarie, Yougo-Slavie, Egypte, Suisse, Chili, Suède, Norvège, Uruguay, Chine, Japon, sont représentés par des pierres précieuses, enchâssées sur l'ostensor.

Un magnifique rubis symbolise chacun des pays qui ont plus récemment souffert pour la foi chrétienne : l'Irlande, la Russie, la Pologne, le Mexique.

Une mère russe orthodoxe a voulu offrir l'unique bijou qui lui restât : une bague constituée par un rubis entouré de petits diamants, pour représenter la malheureuse Russie et commémorer le souvenir de ses quatre fils qu'elle a vu fusiller sous ses yeux, et qui, comme l'ont fait si admirablement les glorieux martyrs du Mexique, sont morts en criant : « Vive le Christ ! »

La lunule dans laquelle repose le Saint-Sacrement a été confectionnée avec les alliances de veuves de guerre et des bagues offertes par les mères de famille. Elle est ornée d'une couronne de diamants et de perles, don des joailliers catholiques de Paris.

La couronne d'or, qui surmonte la lunule, et se termine par un très beau brillant, est offerte par les « petits enfants » de divers pays. Elle rappelle le souvenir de 58 archevêques et évêques, des 9.800 prêtres et religieux mis à mort en haine du Christ par les Bolcheviks, ainsi que des très nombreux évêques et membres du clergé qui souffrent pour la foi dans les infectes geôles des îles Solovki, en Sibérie et dans plusieurs endroits de Russie.

Le corps de l'ostensor, en or massif, est constitué par une croix, au milieu de laquelle la Sainte Hostie apparaît très grande et très visible.

Sur le pied est gravée cette prière de Notre Saint Père le Pape Pie XI : « Sauveur du monde, sauvez la Russie. »

Sous le pied orné, comme la Croix, de très artistiques émaux, on lit une dédicace latine dont voici la traduction : « Au Christ-Roi :



Ostensoir de la Réparation.

En réparation des sacrilèges commis envers l'Auguste Sacrement de l'Eucharistie, les jeunes gens, les jeunes filles, les mères de famille, les vierges consacrées et les ouvriers ont offert ce gage d'amour, d'adoration et de réparation. Pâques 1928 ».

Plus de 2.000.000 de communions réparatrices ont été offertes dans le monde entier. Les catholiques nègres de l'Afrique centrale, ceux de la Chine et du Japon, se sont unis à leurs frères d'Europe et d'Amérique pour cette croisade de réparation mondiale, dont l'ostensoir est à la fois la manifestation et le souvenir.

François PARIS,

*Ancien membre des Missions Françaises
en Russie, Roumanie, Sibérie et
Proche Orient.*

LA QUESTION SCOLAIRE

I. LA COÉDUCATION. — La coéducation des sexes prend des proportions effrayantes dans les écoles publiques.

Elle est inégale la plupart du temps, la loi de 1886 n'ayant permis que sous certaines conditions restrictives les écoles mixtes, et la jurisprudence la plus récente (1) ayant jugé, avec une autorité sans appel, qu'elle ne devait pas être une méthode pédagogique, mais seulement, dans certaines circonstances et avec certaines précautions, un état de fait pour motifs d'économie.

Les raisons morales de cette loi et de cette jurisprudence sont évidentes et M. Aristide Briand lui-même n'avait pas hésité à les rappeler par une circulaire lorsqu'il était Ministre de l'Instruction Publique.

Elles sont tellement fortes qu'on n'a jamais essayé de les réfuter, mais on se contente, au moins en apparence, de les ignorer.

Pour mesurer le danger, il nous suffira de constater que le nombre des écoles mixtes et gémées, donné par M. Marraud, ministre actuel de l'Instruction Publique, pendant la discussion du budget au Sénat, est de 22.000, et que le même Ministre a annoncé le dépôt d'une proposition qui rendrait légale la coéducation des sexes, approuvée en fait par l'autorité ministérielle. Ce dépôt vient en effet d'avoir lieu devant le Sénat.

II. L'ÉCOLE UNIQUE. — La coéducation des sexes fait partie du programme de l'Ecole Unique. Celle-ci doit s'appliquer, en effet, aux garçons et aux filles. La coéducation, sous son couvert, est entrée dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement primaire. Dans les collèges des villes qui n'ont pas de cours secondaires publics de jeunes filles on la pratique dans toutes les classes. Dans les autres collèges et les lycées elle sévit aussi bien dans les classes élémentaires que

dans les classes supérieures. Seules en sont encore indemnes les classes intermédiaires.

Malgré la promesse sans cesse renouvelée de ne l'instituer qu'après un grand débat indéfiniment retardé, l'Ecole Unique est réalisée chaque jour davantage au moyen de réformes effectuées par décrets ou par arrêtés ministériels, ou par l'inscription dans les lois de finances de dispositions qui passent inaperçues. L'Etat arrive peu à peu à mettre la main sur l'enfant, sans que la famille puisse réclamer aucun droit sur lui.

Elle sera totalement dépouillée. La gratuité de l'enseignement secondaire existe déjà pour l'externat, dans plus de 100 lycées ou collèges. Chaque année est prévue une étape nouvelle. La gratuité serait étendue, dès que les ressources budgétaires le permettraient, à l'internat lui-même. C'est la prime offerte à tous les pères de famille pour les frustrer définitivement de leurs droits.

La concurrence sera rendue impossible à l'enseignement libre privé des ressources du budget. C'est ainsi qu'il faut entendre le « *monopole de fait* » auquel M. Herriot a reconnu qu'aboutirait l'Ecole Unique.

On commence par la gratuité, pour pouvoir faire sans réclamation des parents (auxquels on dira : vous ne payez rien, et n'avez donc rien à dire) la sélection étatiste des intelligences, véritable conscription des âmes.

Un examen d'Etat, dont l'organisation technique est préparée dans les bureaux du Ministère et dans les syndicats d'instituteurs, en attendant qu'il devienne obligatoire, fera la sélection des enfants destinés à l'enseignement secondaire, sans que les familles puissent élever la voix. L'orientation professionnelle sera confiée à un organisme officiel. La « *nationalisation* » de l'enseignement deviendra totale. Ainsi les familles n'auront-elles plus que deux rôles : celui de mettre au monde des enfants, hélas ! de plus en plus rares, et celui d'acquitter les feuilles de contribution, de plus en plus nombreuses, qui donneront à l'Etat les ressources nécessaires pour leur arracher l'éducation de ces enfants.

L'Etat remettra les enfants entre les mains de ses instituteurs et professeurs.

La neutralité de la législation en vigueur suffirait à détruire *lente-ment mais sûrement* la foi dans les âmes. Mais cette neutralité déjà inacceptable par elle-même, n'existe pas en fait. Aussi bien serait-elle impossible. La plupart des maîtres de l'Enseignement primaire appartiennent en effet soit au Syndicat National (80.000), soit à la Fédération (18.000), et les vœux émis dans leur Congrès ont suffisamment renseigné l'opinion sur leur haine de la religion ainsi que sur leur volonté de devenir les directeurs de l'Education nationale : les uns se bornent à aller au socialisme, les autres vont au communisme ; les uns comme les autres ont pour devise : *Ni Dieu, ni Maître*.

III. LES REMÈDES. — Le mal étant ce qu'il est, on ne peut considérer comme un sérieux remède l'entrée du prêtre à l'Ecole laïque, pour y donner un cours de religion comme un professeur d'une matière spéciale, facultative, et ne comptant pas dans les programmes, ni les examens officiels.

Comment concevoir la juxtaposition d'un enseignement confessionnel et des doctrines que le personnel officiel prétend imposer aux enfants ?

Il appartient aux pères de famille, comme l'Eglise le leur a si souvent rappelé lorsqu'ils sont obligés de mettre leurs enfants dans une école non chrétienne, de surveiller les leçons qu'ils y reçoivent.

Mais il ne faut pas oublier qu'un seul genre d'Ecole peut garantir, dans le cadre général de notre législation, les droits de l'Eglise et ceux des familles : l'Ecole légalement dite école privée et qu'on nomme dans l'usage courant école libre. Il importe donc au plus haut point de la maintenir et de l'améliorer.

L'effort qui s'impose aux catholiques est donc double. D'une part, prendre les moyens nécessaires pour exercer un contrôle vigilant dans l'école publique et pour y assurer le respect de la neutralité ; d'autre part, sauver nos écoles libres, par une législation qui reconnaisse les droits de l'Eglise et des chefs de famille dans l'éducation.

Les Associations Catholiques de Chefs de famille, la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique, la Société d'Education poursuivent ensemble cette double action.

JEAN GUIRAUD,
Président
des Associations Catholiques
de Chefs de famille.

HENRY POUPON,
Président
de la Fédération des Amicales
d'Anciens Elèves
de l'Enseignement Catholique.

Colonel KELLER,
Président
de la Société générale d'éducation
et d'enseignement.

CONSÉCRATION

de la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique de France

AU CHRIST-ROI

O Seigneur Jésus, dont l'universelle royauté, tant de fois proclamée dans la Sainte Ecriture, a été solennellement rappelée au monde par Notre Saint-Père le Pape Pie XI, votre Vicaire ici-bas, daignez agréer l'hommage public que nous venons, une fois de plus, vous offrir aujourd'hui, en vous consacrant notre Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique.

Vous le savez, ô Christ-Roi, nous poursuivons comme notre principal but l'extension de votre règne d'amour, par l'éducation chrétienne des petits que vous aimez tant, et par la formation religieuse de la jeunesse.

Or, l'âme de cette jeunesse, plus que jamais, est en péril. Les ennemis de votre Eglise ont juré sa perte. L'athéisme, l'impiété, l'immoralité, sous les formes les plus pernicieuses, guettent nos enfants et menacent gravement leur foi et leur vertu.

Daignez donc, nous vous en supplions, ô Dieu, intervenir vous-même et les sauver. Nous sommes résolus d'ailleurs à vous aider pour cette œuvre capitale, dans toute la mesure où nous le pourrons.

C'est dans cette intention que nous nous sommes offerts à nos évêques et à nos prêtres, pour devenir leurs dociles mais actifs collaborateurs au sein de nos Amicales.

Nous faisons donc le serment, ô Christ-Roi, de mettre toutes nos énergies au service de l'enseignement chrétien, et d'organiser autour de lui, comme un rempart indestructible, les sympathies, les dévouements et la générosité des millions d'âmes qu'il a formées.

Dans cette entreprise, Dieu puissant, soutenez-nous de votre grâce. Donnez à nos écoles les maîtres dont elles ont besoin. Mettez au cœur des élèves la docilité, la confiance et la fidélité. Donnez-nous à nous-mêmes l'esprit de foi, de zèle, d'union et de persévérance.

Nous vous acclamons, ô Christ-Roi, comme Maître suprême et Roi de nos écoles catholiques françaises. Nous reconnaissons que vous êtes la Voie, la Vérité et la Vie, l'unique Sauveur des individus et des sociétés. Nous inclinons sous votre sceptre les intelligences, les volontés et les cœurs de ceux qui enseignent et de ceux qui sont enseignés. Protégez-nous, défendez-nous, sauvez-nous, et avec nous et par nous, daignez sauver la France chrétienne, en réalisant notre cri de ralliement :

Que votre Règne arrive, ô Christ-Roi, par l'Ecole !

Ainsi soit-il.



A l'Université Catholique de l'Ouest

M. l'Abbé LAINÉ, Doyen de la Faculté des Sciences

A la dernière réunion du Conseil des Evêques protecteurs de l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, la Faculté des Sciences a été pourvue d'un nouveau doyen, en remplacement du chanoine Dionneau, démissionnaire pour raison de santé et nommé doyen honoraire.

C'est M. l'abbé Lainé, professeur d'Analyse mathématique, qui a été choisi.

Ce choix ne surprendra pas ceux qui connaissent sa science de mathématicien dont la réputation a déjà dépassé les limites de notre région.

Le nouveau doyen appartient au diocèse de Rennes. Il est né à Saint-Malo, le 1^{er} Décembre 1890. Après de fortes études à l'école des Frères, rue de Toulouse, au collège de Saint-Malo et au Grand Séminaire de Rennes, il fut un brillant élève de l'Université Catholique d'Angers où il devait plus tard revenir occuper une chaire de professeur.

M. l'abbé Lainé fut ordonné prêtre à Rennes en 1920, après sept ans de services militaires consécutifs. Pendant la guerre, il avait été un vaillant combattant. Sous-officier, puis officier au 47^e d'infanterie, il fut fait chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre et obtint cinq citations.

En Octobre 1920, M. l'abbé Lainé était nommé professeur à la Faculté des Sciences de l'U. C. d'Angers. Il a passé son doctorat en Janvier 1929, à Paris, avec mention « Très honorable ». Sa thèse portait sur le sujet suivant : « Les équations aux dérivées partielles du 2^e ordre ».

Ecrivain scientifique très distingué, M. l'abbé Lainé collabore aux *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, à *l'Enseignement mathématique*, à *l'Intermédiaire des Mathématiciens*, aux *Nouvelles Annales de Mathématiques*, au *Bulletin des Sciences Mathématiques* et à la *Science Moderne*. Il a publié en 1927 un *Précis d'Analyse Mathématique* en deux volumes et récemment les *Premières Leçons de Géométrie analytique et de Calcul Vectoriel*.

Nous prions le nouveau et jeune doyen de la Faculté des Sciences d'Angers, qui fait grand honneur au diocèse de Rennes, d'agréer nos vives et respectueuses félicitations.

(Nouvelliste de Bretagne.)

Un des miracles retenus à Rome pour la cause
de Béatification du serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle

LE FRÈRE ADELMINIEN

Le 26 Décembre 1867, le Directeur de la Communauté de Notre-Dame-des-Champs, atteint d'ataxie locomotrice progressive, s'embarquait pour Rouen. Il y venait chercher la guérison. La maladie lui avait livré ses premiers assauts dès 1866, mais de Juillet à Décembre 1867, elle avait empiré de telle sorte que le patient avait été jugé incurable par les meilleurs médecins de Paris.

Le Frère Adelminien était un vrai fils du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, le type du Directeur tel que le concevait le saint Fondateur. Au milieu de ses souffrances presque continues, il montrait un calme, une gaieté qui édifiaient profondément son entourage. Sa foi ardente, sa piété toute filiale envers le Vénérable l'inclinèrent à accepter la proposition de ses supérieurs, lorsqu'ils lui proposèrent de demander une cure miraculeuse, à défaut d'une guérison naturelle que la science s'avouait impuissante à lui procurer.

Le médecin traitant nota minutieusement l'état du malade, au départ de Paris : « Marche très chancelante, membres inférieurs lancés sans coordination de mouvements, pieds parfaitement insensibles au sol, au chaud, au froid. Pour monter ou descendre, il faut un double soutien : la rampe de l'escalier et un compagnon. Les membres, lancés sans ordre, d'une marche à l'autre, vont ou trop vite ou pas assez loin. Le Frère, pour monter en voiture, se hisse à l'aide des bras et se laisse retomber sur le siège... »

Dès le 27 Décembre, la Communauté de la rue Saint-Lô, gardienne des reliques en ce temps-là, en union avec celle de Notre-Dame-des-Champs, commence une neuvaine à laquelle participent d'autres âmes pieuses. Dès lors, cesse toute médication. Chaque matin, le malade entend la messe dite à son intention et y communie ; dans la journée, il se traîne près des restes de son Père et prie fervemment. A la fin de la neuvaine, aucun soulagement ne s'est produit.

Le 5 Janvier 1868, il en commence une seconde. Vers le soir, et durant la nuit, il ressent d'atroces douleurs. Il croit entendre sonner l'heure de sa mort. C'était la guérison. Le 6, vers huit heures et demie, il se rend à nouveau près des reliques ; il se jette à genoux et prie dans cette position. Quand il se relève, ses jambes le portent, le sol lui offre à nouveau une résistance qu'il avait cessé de percevoir. Il était exaucé. Trousseau avait écrit, parlant de ce mal : « On n'en guérit pas », le Vénérable démentait le médecin.

Surpris, ému, le Frère Adelminien mit sa canne sous son bras, sortit de la chapelle, et courut dans un corridor isolé pour s'assurer de la guérison. Le lendemain, il visita à pied les églises de Rouen. Le temps

devint plus froid et la terre se couvrit de verglas ; le miraculé en profita pour se rendre pédestrement, et sans sa canne, à Bonsecours. Quand il rentra, il n'était pas fatigué.

Instantanée, radicale, cette cure merveilleuse devait être durable. Le cher Frère Adelminien mourut vingt-cinq ans plus tard, après avoir rudement besogné, comme on le fait chez les Frères. Et c'est le diabète qui l'emporta, au mois d'Août 1892. Quatre ans plus tôt, il avait eu la joie ineffable de voir béatifier, à Rome, son céleste médecin.

L'ŒUVRE ET LA MISSION D'UN PROSCRIT

Un Frère des Ecoles Chrétiennes apporte à M. Briand une lettre officielle du Ministre de France en Bolivie

Le 18 Octobre, un Frère des Ecoles Chrétiennes débarquait à Bordeaux. Il venait de La Paz et avait, en trois semaines, parcouru 15.000 kilomètres.

Il était porteur de cette *Lettre de Courrier* :

« La légation de France en Bolivie a l'honneur de faire connaître à toutes les autorités intéressées que M. Emile Hamon (F. Clémens), sous-directeur du collège De la Salle, à La Paz, est porteur d'un pli officiel destiné à S. E. M. le Ministre des Affaires étrangères à Paris.

» En conséquence, la Légation de France en Bolivie ne peut que recommander M. Emile Hamon (Frère Clémens) à la bienveillance des services avec lesquels il se trouverait en rapports.

» *Le Ministre de France,*
» André LE MALLIER. »

×

Voici le texte de la lettre que le Frère Clémens était chargé de porter de la part du ministre de France en Bolivie à M. Briand, ministre des Affaires étrangères à Paris :

« Cette lettre sera présentée à Votre Excellence par M. Emile Hamon (Frère Clémens), sous-directeur du collège De la Salle, établi à La Paz.

» Ainsi que j'ai eu l'honneur de le signaler déjà, cet établissement rend à l'influence amicale de la France de *renarquables services*. Les professeurs, de nationalité française, y conservent nos traditions pédagogiques et animent de leur esprit national, uni à l'amitié loyale envers la Bolivie, l'éducation qu'ils donnent à 500 élèves appartenant à la bonne société de ce pays. Depuis trois ans et demi que je réside à La Paz, j'ai suivi de près l'action profitable que ne cessent d'exercer pour le rapprochement entre la France et la nation bolivienne nos compatriotes si *hautement appréciés comme éducateurs*, par les meilleures familles de ma résidence.

» Leur enseignement donne les plus heureux résultats ; il est sanctionné par des examens que contrôlent les autorités universitaires, témoins de la valeur des études accomplies au collège De La Salle.

» Les fêtes scolaires, littéraires ou sportives, organisées dans cette institution, laissent à tous les assistants parmi lesquels figurent les principales notabilités, une impression durable de discipline et d'ardeur dans la préparation et l'exécution de programmes attrayants. De pareils succès sont dus en grande partie au zèle intelligent et pratique de l'excellent et dévoué sous-directeur du collège, M. Emile Hamon (Frère Clémens), nommé à bien juste titre, et sur ma proposition, officier d'Académie. Il se rend actuellement en France où il éprouvera une joie bien vive à se retrouver en famille, après vingt ans passés dans l'Amérique du Sud. Il ne manquera pas d'aller saluer le Département des Affaires étrangères qui témoigne sa sympathie constante à l'œuvre accomplie par le collège De La Salle.

» En cette circonstance, je recommanderai spécialement le F. Clémens au bienveillant accueil de Votre Excellence, étant donnés les mérites qui sont de nature à lui valoir toute l'estime cordiale du Gouvernement de la République.

» André LE MALLIER. »

Le Frère Clémens (Emile Hamon) est né près d'Ancenis. Après avoir été élève au Pensionnat N.-D. de Toutes-Aides, il entra dans le commerce comme comptable. Tout jeune il quitta le monde pour se donner tout entier au service de la jeunesse dans l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Il fit la classe à Nantes, notamment à l'école Notre-Dame où il s'acquit l'estime et l'affection de ses confrères, des élèves et de leurs parents. Cette école fut fermée en 1906 ; le jeune proscrit dut se rendre en Espagne pour y apprendre la langue de ce pays. En Décembre 1908, il partait pour Santiago du Chili, il y enseigna au collège La Salle jusqu'à ce que le manque de personnel français obligea à fermer ce bel établissement.

En 1922, les Frères, que l'on demandait depuis longtemps en Bolivie, réussirent enfin à ouvrir une école à La Paz. Le F. Clémens fut l'un des fondateurs de ce nouvel établissement qui compte aujourd'hui 500 élèves. Le collège De La Salle est fréquenté par la meilleure société de La Paz : cours primaires et secondaires ; 21 baccalauréats en 1929.

Le 1^{er} Novembre 1927, il reçut du Gouvernement français les palmes académiques, pour services rendus à notre pays et à notre langue. Le 11 Juillet 1929, le Souverain Pontife lui faisait remettre la décoration *Pro Ecclesia et Pontifice* pour services rendus à la nonciature et à l'enseignement catholique.

Le 29 Septembre 1929, le Président de Bolivie nommait le F. Clémens *chevalier du Condor des Andes* (la plus haute décoration de la République) à titre de reconnaissance, pour l'enseignement des Frères à La Paz.

Et voilà ce que les autres pays ont fait pour un petit Frère français, chassé de sa Patrie par les sectaires francs-maçons. Patrie qu'il fait connaître et aimer au loin ! Patrie où, même aujourd'hui, il n'a pas le droit d'enseigner en robe noire et rabat blanc ! Malgré ses titres et ses décorations ! Malgré « toute l'estime cordiale du Gouvernement de la République ! »



Les dix lois de tout fervent de l'Amicale

1. L'Amicale tu chériras,
Comme une famille ardemment.
2. Bon chrétien tu t'y montreras,
Pour l'honorer réellement.
3. Ses œuvres toujours soutiendras,
De ton argent et de ton temps.
4. Aux réunions tu te rendras,
A l'heure très exactement.
5. Jamais tu ne t'absenteras,
Sans t'excuser sincèrement.
6. Tes mandats, tu les rempliras,
Avec zèle effectivement.
7. Ta cotisation tu paieras,
Heureux de son accroissement.
8. A tes amis tu penseras,
Pour les aider aimablement.
9. L'Ecole toujours défendras,
Lui donnant bon recrutement.
10. Démission tu n'enverras,
Qu'au jour de la mort seulement.

Pour beaucoup, l'éducation est l'art de développer chez un enfant tous les défauts qu'il a reçus de la nature et d'y ajouter tous ceux que la nature a oublié de lui donner.

Mgr DUPANLOUP.

×

Il semble qu'aujourd'hui le père et la mère redoutent bien plus de donner la correction que l'enfant de la recevoir.

Vicomte DE MELUN.



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Élèves du Likès, Quimper



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le Dimanche 1^{er} Juin 1930

Les membres de l'Amicale et les Anciens Elèves du Likès dont l'adresse n'est pas encore connue au Secrétariat de l'Amicale, sont invités à l'Assemblée générale qui aura lieu cette année à la date habituelle, c'est-à-dire le dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte, 1^{er} Juin 1930.

Le R. P. Yvon, gardien du couvent des Missionnaires du Levant (capucins), à Lorient, qui fit ses premières études au Likès, au temps du frère Corneille, a bien voulu accepter de prendre la parole à la messe traditionnelle. Notre ami est trop connu par sa parole chaude et puissante autant que convaincue et pleine de doctrine pour qu'il soit nécessaire de le présenter à nos adhérents. Son attitude magnifique pendant la guerre, qui lui valut de nombreuses citations et décorations, le succès prodigieux de ses missions, de ses carêmes, à Lorient tout récemment, l'ont fait hautement apprécier dans les milieux les plus divers et lui ont permis de faire un bien considérable. Nous serons fiers et heureux de l'entendre.

Le Président, le Secrétaire de l'Amicale, M. le Directeur du Likès, vous attendent donc le 1^{er} Juin ; ils espèrent que, comme chaque année, vous serez nombreux à cette fête du souvenir, de la vieille amitié et de la reconnaissance.

Programme de la Fête du 1^{er} Juin

A partir de 9 heures, MM. les Trésoriers recevront au parloir du Likès, les cotisations 1930 qui n'ont pas encore été versées.

8 francs pour les jeunes ;

15 francs pour les adhérents ;

25 francs pour les membres bienfaiteurs.

10 heures : Réception des Anciens par la musique instrumentale et les élèves sur la cour d'entrée ou, en cas de mauvais temps, dans le nouvel atelier.

10 h. 1/2 : Messe pour les membres de l'Amicale décédés depuis la dernière assemblée générale.

Instruction par le R. P. Yvon, gardien du couvent des Missionnaires du Levant à Lorient, ancien élève du Likès.

Salut du T. Saint-Sacrement.

Libera pour nos morts particulièrement ceux de l'année et ceux de la grande guerre.

A l'issue de la cérémonie, réunion à la salle des fêtes, lecture des rapports, élections, questions diverses.

Midi 1/2 : Banquet.

15 heures : Grande séance à la salle des fêtes par nos amis de Douarnenez que nous avons déjà eu le plaisir d'applaudir en 1928.

Les familles des Anciens seront admises à cette séance qui promet d'être intéressante et très récréative.



Cotisation 1930

AMICALE du LIKÈS

Cotisation 1930

Dans sa Séance du 2 Mai 1930
le Conseil d'Administration de l'Amicale a manifesté l'intention
de proposer à l'Assemblée générale les nouveaux prix
des cotisations :

- 8 francs pour les jeunes et les militaires ;
- 15 — pour les membres adhérents ;
- 25 — pour les membres bienfaiteurs.

Ces sommes permettraient de régler les frais de participation
à la Fédération nationale, régionale, diocésaine, les frais de poste
et de recouvrements.

N. B. — Jusqu'à la fermeture du Likès en 1906, la cotisation à
l'Amicale était de 5 francs.

M. l'Économe prie de lui faire parvenir les
adhésions au Banquet, au plus tard le 29 Mai.

Banquet du 1^{er} Juin 1930

Prix fixé : QUINZE FRANCS PAR TÊTE

Prière d'inscrire :

M.

M.



Chronique du Pensionnat

Enfin, les nouveaux W.-C. sont livrés au service de la maison ! on en parlait depuis la rentrée.

Au point de vue propreté, hygiène, salubrité et aussi commodité, c'est parfait. MM. Bolo, Sébilleau, ingénieurs de Reims-Erquelinnes, font bien les choses, mais ils y mettent le temps et comptent beaucoup sur la patience de leurs amis.

A quand les nouveaux ateliers ?

×

Fin Janvier, mouvement extraordinaire ! M. Gautier, qu'on ne voyait pour ainsi dire plus depuis la rentrée, reparait à nouveau. Que de suppositions ne fait-on pas ? Quelle est la bonne ?

×

Le 4 Mars, conférence avec projections sur l'Art à la cathédrale de Reims. M. A. Fourgons, sculpteur et conférencier, s'en va par le monde chantant magnifiquement le poème lumineux de la cathédrale de Reims — et ce poème est passionnant et poignant. Ses clichés sont faits par de vrais artistes et donnent une idée de l'ensemble de l'édifice avant, pendant et après la grande guerre. Ils nous révèlent surtout les nombreux chefs-d'œuvre de détail qui font de l'édifice une des merveilles du monde.

Les élèves furent charmés ; M. et Mme Fourgons durent faire bonne recette par la vente de gravures et cartes postales souvenirs.

×

Le 7 Mars, une pénible nouvelle circule au Pensionnat. Un grave accident d'auto s'est produit à Beg-Meil. Le père de deux élèves, 6 ans et 11 ans, projeté sans doute sur une vitre brisée, a l'artère carotide tranchée et meurt au bout de quelques minutes. Que Dieu veille sur les deux petits orphelins !

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Les vacances de Noël sont courtes ; néanmoins, nos jeunes se font un plaisir de revoir le Likès et saluer leurs anciens maîtres. C'est ainsi que nous revoyons *Gouzien Yves* et *Mourrain Pascal* partant pour Toulon ; *Bosser Michel* pour Brest ; *Keravec Henri* et *Pellé Jean* pour Erquelinnes ; *Laurent Bertinetti* pour... Rosporden.

×

Les examens de Pâques à Erquelinnes ont donné à la plupart de nos Anciens les joies du succès.

Nos six amis de 3^e année obtiennent une moyenne superbe, variant de 15,80 à 17,45. Toutes nos félicitations.

En 2^e année, les moyennes sont meilleures qu'à la fin du dernier trimestre. *Le Morzellec Louis* est placé 4^e sur 65, avec une moyenne de 16,93.

En 1^{re} année, les progrès sont remarquables chez la plupart et *Cadic Maurice* tient la tête, avec 16,10 de moyenne.

Nous avons eu le grand plaisir de revoir, le mardi de Pâques, presque tous ces vaillants ; comme précédemment, ils avaient répondu à l'invitation du Directeur du Likès ; beaucoup avaient tenu à faire comme une sorte de pèlerinage à leur vieille école, assistant à la messe et communiant dans cette chapelle qu'ils ont visitée si souvent.

Au banquet de midi, M. A. Le Berre, président de l'Amicale, et M. le Directeur, ont tenu à les féliciter, à leur souhaiter bon succès dans leurs études, dans leur vie tout entière de citoyen et de chrétien.

L'Institut agricole de Beauvais était représenté à la même réunion par notre jeune ami *René Guillemot*, de Guiscriff, qui fait bonne figure dans notre grande école d'agriculture rattachée à l'Institut catholique de Paris.

Un seul regret planait sur cette agréable réunion : l'absence de nos amis des Ecoles de Maistrance de la Marine militaire. Ce jour-là ils devaient reprendre la route de Brest ou de Toulon.

Fête des Anciens, le 1^{er} Juin

Nous serions très heureux de connaître les noms et adresses de ceux de nos amis que nous n'avons pu atteindre malgré les recherches faites à diverses époques.

Présentés par un membre de l'Amicale, nous leur ferons le meilleur accueil.

Nous insistons pour que le plus grand nombre possible des membres de l'Amicale soient présents à la messe de 10 h. 1/2, où ils auront le grand avantage d'entendre le R. P. Yvon.

NÉCROLOGIE

François LE ROUX, de Rosporden.

Le 2 Janvier avaient lieu à Rosporden les obsèques de M. François Le Roux, professeur en retraite de l'Ecole primaire supérieure de Quimperlé. Le Likès était représenté à la cérémonie par son Directeur et par F. Donat Louis, ancien professeur du défunt. On peut dire sans exagération que toutes les familles de la petite ville avaient tenu à rendre un dernier hommage à l'homme de bien, ami de tous, laissant après lui le souvenir le plus universellement sympathique.

Maître distingué au service de l'Etat, il ne cacha jamais ses convictions et ses pratiques religieuses, en activité comme en retraite il fréquentait très régulièrement l'église et les sacrements. Aussi pouvait-il dire la veille de sa mort au vicaire qui venait lui proposer les derniers sacrements : « Allez-y sans crainte, je suis prêt depuis longtemps ».

A son frère Alain, lui aussi ancien élève du Likès, aujourd'hui chef de dépôt de la gare de Rouen, à ses sœurs, à toute sa famille, nos plus religieuses condoléances !

×

Mademoiselle LE BERRE.

Notre Président est péniblement affecté par la mort inattendue de sa sœur, si connue dans tout le quartier de la Gare par ses générosités, ses soins aux malades et aux déshérités de la fortune. Que notre vénéré Président veuille bien agréer nos hommages respectueux. Notre Amicale fut largement représentée aux obsèques où l'on vit rarement une telle foule, puisque le défilé devant le deuil dura 3/4 d'heure.

×

Madame veuve CARRÉ.

Le 15 Février nous apprenions le décès de Mme Carré, de Plouay (Morbihan) ; elle était la grand'mère de notre camarade Georges Philippe, d'André, son frère, et la tante de notre Aumônier, M. Le Gall. A ceux-ci et à toute la famille nous adressons nos respectueuses condoléances.

×

Monsieur Alain BARIOU.

Il s'agit du frère de M. Yves Bariou que beaucoup de jeunes Anciens ont eu comme professeur. Voilà encore une victime de la guerre. Très aimé et très apprécié dans son pays, le défunt ne laisse après lui que des regrets. Aux obsèques, l'église était pleine comme aux jours des grandes

fêtes. Nous adressons nos condoléances à la famille en deuil dont plusieurs membres furent élèves du Likès. Le défunt lui-même rappelait qu'il eut comme condisciple M. Jadé, le sympathique député du Finistère.

×

Louis ABHERVÉ.

Une jeune fleur cueillie avant le temps pour l'ornement du Paradis !
Que Dieu veuille bien consoler sa mère et ses frères.

Les funérailles furent célébrées dans l'église de Saint-Thégonnec. Une assistance très nombreuse de parents et d'amis avaient tenu à témoigner leurs vives sympathies à une des familles les plus estimées du pays.

La Vie de la Fédération

Du « Haut-Parleur », n° de Décembre 1929.

Ecole unique et coéducation.

La coéducation des sexes, illégale la plupart du temps, prend des proportions effrayantes dans les écoles publiques...

Pour mesurer le danger, il nous suffira de constater que le nombre des écoles mixtes et gémées, donné par M. Marraud, ministre actuel de l'Instruction Publique, est de 22.000, et que le même ministre a annoncé le dépôt d'une proposition qui rendrait légale la coéducation des sexes, approuvée en fait par l'autorité ministérielle. Ce dépôt vient en effet d'avoir lieu devant le Sénat.

Quant à l'Ecole Unique, elle se réalise chaque jour davantage au moyen de décrets ou d'arrêtés ministériels et par l'inscription dans les lois de finances de dispositions qui passent inaperçues.

L'Etat arrive peu à peu à mettre la main sur l'enfant, sans que la famille puisse réclamer aucun droit sur lui...

On commence par la gratuité, afin de pouvoir faire sans réclamation des parents (auxquels on dira : vous ne payez rien, vous n'avez donc rien à dire) la sélection étatiste des intelligences, véritable conscription des âmes...

Ainsi les familles n'auront plus que deux rôles : celui de mettre au monde des enfants hélas ! de plus en plus rares, et celui d'acquitter des feuilles de contribution de plus en plus nombreuses, qui donneront à l'Etat les ressources nécessaires pour leur arracher l'éducation de ces enfants...

L'effort qui s'impose aux catholiques est donc double. D'une part, *prendre les moyens nécessaires pour exercer un contrôle vigilant dans l'école et pour y assurer le respect de la neutralité* ; d'autre part, *sauver nos écoles libres par une législation qui reconnaisse les droits de l'Eglise et des chefs de famille dans l'éducation.*

C'est à quoi s'emploient les Associations Catholiques de Chefs de

Famille présidée par M. Jean Guiraud, la Fédération des Amicales de l'Enseignement Catholique présidée par M. Henri Poupon, et la Société d'Education présidée par le colonel Keller.

Réunion statutaire du 9 Octobre, à Paris.

M. Poupon constate l'accroissement numérique et moral de la Fédération vérifiée par les 14 Congrès Régionaux qu'il a présidés lui-même de Septembre 1928 à Décembre 1929, accroissement dû à des rapports plus constants avec l'autorité ecclésiastique suivant la lettre et l'esprit de nos statuts.



Amiral EXELMANS

Président de l'Union diocésaine des Amicales de l'Enseignement libre.

M. Chevalier, trésorier, recommande instamment que les Unions soient exactes aux versements de leur cotisation, avec d'autant plus de raison que 1930 sera l'année de la réédition de l'Annuaire, ce qui entraînera une dépense considérable.

A propos de cette réédition, M. Vantroys demande que les statistiques de l'Annuaire ne donnent que le nombre des adhérents, lequel sauf exceptions prévues : militaires, religieux, doit être égal à celui des cotisants.

M. Gabriel Chemin, secrétaire général, traite de la diffusion du *Haut-Parleur*.

N° 79, 25.000 exemplaires dont 20.000 munis de suppléments régionaux distincts.

N° 80, 30.000 exemplaires dont 20.000 munis de suppléments.

Bref, constate M. Chemin, notre *Haut-Parleur* parle haut et loin. — Il va prestement son chemin, M. le Secrétaire.

Vers la fin de la réunion, le Président général amorce la grande question à l'ordre du jour : le *Congrès national* de 1930 qui se tiendra

à Bordeaux sous le haut patronage de Son Eminence le cardinal Andrieu, les 5, 6 et 7 Septembre prochain.

Il est ensuite question de constituer la Fédération en association déclarée et on termine par un rapport sur l'activité de nos seize Unions Régionales.

Notes brèves sur quelques Unions.

L'Union de Bordeaux est satisfaite du fonctionnement des Bourses : 10 boursiers par an depuis trois ans, cela fait 30.

L'Union de Clermont compte 4 nouvelles Amicales fédérées et 15 autres en instance. 1.000 Amicalistes reçoivent le *Haut-Parleur*.

L'Union de Dijon enregistre 10 Amicales féminines de plus.

L'Union de Marseille a la joie de recevoir dans son sein un établissement de premier ordre.

M. Fliche, le premier président de l'Union de Paris, vient de recevoir la cravate de Commandeur de S. Grégoire Le Grand.

L'Union de Reims s'enrichit de 6 nouvelles Amicales. Le *Haut-Parleur* a été fourni à ses 6.000 cotisants.

L'Union de Rouen projette de créer un concours entre toutes les écoles catholiques avec prix et médailles.

L'Union de Toulouse n'a plus qu'à fédérer 6 Amicales parmi celles qui existent dans la région. Elle en possédera alors 50.

Enfin, l'Union de Bretagne, qui détient le record des Congrès Régionaux, aura peut-être bientôt celui des effectifs : 129 Amicales dont 8 nouvelles. Bravo, les Bretons !



Adrien LE GALL

de Plougastel-Daoulas, décédé le 11 Octobre 1929.

(Voir Bulletin du 1^{er} Janvier.)

HISTORIQUE DU LIKÈS

(Suite.)

L'Association Amicale des Anciens Élèves

Le 2 Juin 1889, le C. F. Cyrille-des-Anges, directeur, réunit un comité provisoire, en vue de constituer une Association Amicale d'Anciens Elèves du Likès.

Le F. Directeur exposa le but de la Société : « Grouper les Anciens Elèves de la Maison, renouveler les liens d'affection formés autrefois, faire revivre les bons souvenirs du passé, revoir les anciens Maîtres, s'intéresser à la prospérité de l'Etablissement considéré comme une maison de famille ».

Il donna ensuite un aperçu du fonctionnement de l'Œuvre projetée, en lisant et commentant les statuts d'une association analogue, déjà très florissante.

Puis l'on procéda à l'élection du Comité.

M. Bodolec ayant décliné tous les honneurs à cause de ses absorbantes occupations, le Comité d'organisation se trouva ainsi constitué :

Président : M. Eugène BOLLORÉ ;

Vice-Présidents : MM. de KERANGAL et MAUDUIT ;

Secrétaire : M. Charles LORIT ;

Trésorier : M. Henri TRÉVIDIC ;

Conseillers : M. le Chanoine ROSSI et MM. GOAEC, Ch. LIOT, Joseph LE LOUET, Alexandre TRÉVIDIC.

Les membres élus s'engagent aussitôt à se mettre résolument à l'œuvre, afin d'élaborer les statuts et de préparer l'assemblée générale de Juillet prochain. Puis on convient d'adresser aux Anciens Elèves connus la circulaire suivante :

« Quimper, 24 Juin 1889.

» CHER MONSIEUR,

» Les Frères des Ecoles Chrétiennes du Pensionnat Sainte-Marie désirent fonder une Société Amicale parmi leurs Anciens Elèves. Déjà, ils ont reçu un grand nombre d'adhésions, de Quimper et des environs, et dans une réunion préparatoire, ils ont constitué un Comité d'organisation.

» Nous serions heureux, Monsieur, de recevoir également votre adhésion, et nous vous invitons à la première réunion de la Société, qui est fixée au dimanche 7 Juillet, au Pensionnat Sainte-Marie.

» Voudriez-vous donner avis à ceux de vos amis, nos anciens élèves, qui n'auraient pas reçu de convocation ? Assurez-les de notre part qu'ils seront les bienvenus à cette fête de famille, que nous nous efforcerons de rendre bien cordiale, et que nous désirons voir très nombreuse.

» Veuillez agréer...

» LES FRÈRES DES ECOLES CHRÉTIENNES ;
» LES MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION. »

Première Assemblée Générale.

Le dimanche 7 Juillet eut lieu la première assemblée générale des Anciens Elèves. Dès 8 h. 1/2, la Maison est littéralement envahie. On s'aborde, on se reconnaît à dix, vingt, trente ans de distance, et davantage.

Aussi les groupes deviennent de plus en plus compacts, ils emplissent les cours et les jardins, et les conversations ne tarissent pas...

A 9 heures, c'est le contact des élèves avec leurs aînés : musique et compliment de bienvenue par un grand élève ; réponse pleine d'intérêt par M. le Président. Puis on se rend à la chapelle, où la Messe est chantée par M. Le Coz, vicaire à Saint-Corentin...

A l'Evangile, M. le chanoine Rossi explique le but de l'Œuvre et les devoirs des associés.

« C'est une Association Amicale, dans laquelle peuvent venir fraterniser tous les Anciens Elèves des Frères. Leur drapeau sera : « Charité ».

» Ici on se tend la main, on se revoit avec joie, on se sent rajeunir, bien des préjugés tombent, et de bonnes et cordiales relations se forment ou se renouvellent ; c'est un jour heureux dans la vie...

» Outre la joie de se retrouver, quelque peu vieillis mais toujours alertes, les associés auront encore celle de venir en aide à de respectables infortunes : Et qui peut se vanter d'être toujours heureux ?...

» L'Association, en demandant 5 francs à ses adhérents, accomplira en votre nom quantités d'œuvres pies, en faveur principalement des camarades éprouvés et de leurs enfants... »

A 11 heures, à la salle des Fêtes, se tient l'assemblée générale. On forme le bureau et l'on donne lecture du projet de « Statuts »... Après élection définitive du Président et des membres du Comité, M. Bolloré, au nom de ses amis, remercie l'assistance de l'honneur qu'elle leur fait ; on peut compter sur leur dévouement...

M. Ch. Lorit, secrétaire, donne connaissance d'une lettre du F. Charlemagne, ancien directeur, disant sa joie de voir se former une Association de ses chers Anciens, et manifestant ses regrets de ne pouvoir assister à la réunion...

Le directeur, F. Cyrille-des-Anges, intéresse vivement l'auditoire par différentes communications : lettres d'adhésion, souvenirs du passé, moyens de faire prospérer l'œuvre...

Une main intelligente a présidé à la décoration de la salle du banquet ; tout y est distribué avec goût. Les portraits du Bx de la Salle, de Mgr l'Evêque, du T. H. F. Joseph : du ch. F. Osée, assistant, des ch. FF. Charlemagne et Dagobert, bien en vue, attirent particulièrement l'attention...

Inutile de dire que la gaîté fut grande pendant tout le repas. M. le Président, le F. Directeur, M. le chanoine Rossi, M. Mauduit et M. Le Louët portèrent des toasts vigoureusement applaudis. La musique instrumentale aussi eut son rôle, très brillant et très applaudi. Bref, l'enthousiasme avait été si grand que, dès le lendemain, un Ancien Elève priait le F. Directeur de l'autoriser à offrir, en prix annuel, une belle montre en argent à l'élève de la musique qui donnerait le plus de satisfaction.

Le télégramme suivant avait été adressé au T. H. F. Joseph, supérieur général, par le Président de l'association :

« Les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte - Marie de Quimper sont

heureux d'offrir, à l'occasion de leur première Assemblée générale, au T. H. F. Joseph, l'hommage de leur profond respect et de leur entier dévouement.

» *Le Président : E. BOLLORÉ.* »

Le Supérieur Général étant absent, sa réponse pleine d'affection n'arriva qu'après le départ des sociétaires. Plusieurs même n'avaient pu assister à la séance récréative, organisée en leur honneur, et qui devait clore si joyeusement cette inoubliable journée.

Membre d'Honneur.

A l'Assemblée générale de 1891, on donne lecture de la lettre suivante, adressée à notre président par M. Chevalier, président de l'Amicale de Nantes (Bel-Air).

« *Nantes, le 17 Juin 1891.*

« **MONSIEUR LE PRÉSIDENT,**

» Il y a quelques jours, l'Association Amicale de Bordeaux me décernait le titre de Membre d'Honneur.

» Mus par le même sentiment d'union fraternelle, nos Amis, réunis en Assemblée générale le lundi de la Pentecôte, ont décidé à l'unanimité que pareille décision soit prise à l'égard des Présidents des Associations Amicales des Anciens Elèves des Frères.

» J'ose vous prier, Monsieur le Président, d'accepter cette nouvelle preuve de sympathie de notre Société, et d'agréer mes respectueux et dévoués sentiments.

» *H. CHEVALIER, Président.* »

Dès réception de cette lettre si gracieuse, M. Bolloré s'empresse d'écrire à son collègue de Nantes pour lui dire tout le bonheur qu'elle procurait à la fois au Président de l'Amicale de Sainte-Marie et à l'Ancien Elève de Bel-Air.

Dans la même séance, M. Bolloré proposa d'offrir le même honneur, d'abord au Président de l'Amicale de Nantes, puis aux Présidents de toutes les Amicales d'Anciens Elèves des Frères. Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Visite à Monseigneur Valleau.

Le samedi 25 Mars 1892, les membres du Comité allaient offrir à Mgr Valleau, Evêque de Quimper, au nom des Anciens Elèves de Sainte-Marie, leurs hommages de respectueux et filial attachement.

Sa Grandeur les reçut avec bienveillance, s'enquit avec intérêt de la marche de l'Œuvre, l'encouragea et la bénit. Puis, évoquant le souvenir du C. F. Albéron, son vieux maître de Ré, Sa Grandeur voulut bien conclure : « Nous sommes tous, ici, Anciens Elèves des Frères. Nous avons donc le devoir d'être « le sel de la terre et la lumière du monde ». Conservez, Messieurs, les bonnes traditions reçues et soyez toujours, parmi vos concitoyens, des hommes de bon exemple. »

×

En 1896, Monseigneur voulut bien lui-même présider l'Assemblée générale. « J'accours à cette réunion, dit-il, avec tout mon cœur, car je suis moi-même ancien Elève des Frères... »

Et il montre, en les évoquant devant l'assistance, qu'il est resté fidèle aux souvenirs de sa jeunesse, et qu'il garde une vive reconnaissance aux Maîtres de ses premières années.

Ayant obligeamment accordé aux élèves un grand congé précédé d'une absolution générale des punitions encourues, Sa Grandeur voulut bien dire la messe pour l'Association et adresser la parole à l'auditoire charmé :

« Il faut que tous les Anciens Elèves participent à cette fête ; c'est donc pour eux que l'Evêque offre le Saint-Sacrifice. Pour ceux qui sont présents, et qui emportent de cette réunion un nouveau réconfort ; pour les absents, afin qu'ils gardent leur fidélité à Dieu au milieu des luttes incessantes de la vie ; enfin pour ceux qui sont entrés, par la mort, dans une existence nouvelle, et qui peut-être attendent le repos en Dieu... »

Après la cérémonie religieuse, les Anciens tinrent à exprimer à Sa Grandeur, par la voix de leur Président, combien sa présence au Pensionnat les avait honorés et comblés de joie :

« MONSEIGNEUR,

» Aux souhaits de bienvenue, adressés à Votre Grandeur par notre jeune ami des Likès, je veux joindre l'expression de notre gratitude pour l'honneur que vous faites à tous, jeunes et anciens, en passant au milieu de nous cette journée de fête.

» Le Pensionnat, Monseigneur, compte aujourd'hui plus de 800 élèves. C'est vous dire la confiance des familles dans les vénérés Fils de Saint Jean-Baptiste de la Salle.

» Vous allez aujourd'hui, Monseigneur, bénir la première pierre de la nouvelle chapelle si longtemps désirée. Dieu met le comble à notre joie en nous envoyant sa bénédiction par le Pontife dont la devise chante : « *In te, Domine, speravi* ».

» Au nom de tous, je vous offre l'hommage de notre filial respect et de notre reconnaissance, avec l'espoir de vous voir bientôt présider les Noces d'or de notre Ecole des Likès... »

A l'Assemblée générale de 1897, M. Lorit, secrétaire, donna lecture de la lettre suivante, écrite au nom du Supérieur général des Frères par l'Assistant chargé du district de Quimper :

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» Le T. H. F. Gabriel-Marie, supérieur général, vous remercie, vous et les Membres de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, des sentiments exprimés dans votre lettre du 20 courant.

» Il sait tout l'intérêt que vous portez à nos œuvres de Quimper, et c'est avec plaisir qu'il accepte la Présidence d'Honneur de votre Association.

» Veuillez agréer,...

» F. AIMARUS, Assistant. »

Le 22 Mai 1898 fut un beau jour pour les Anciens Elèves, comme pour tout le personnel de Sainte-Marie, M. le Président, le Comité au complet, un très grand nombre d'Anciens avec leurs familles, assistèrent à la bénédiction de la chapelle. Un mois plus tard était inaugurée, à l'Assemblée générale, la superbe salle des fêtes.

A l'Assemblée générale de 1900, M. le Président donna lecture d'une lettre de M. le Préfet, puis de l'arrêté préfectoral autorisant l'Association Amicale. Nous reproduisons ce document avec sa lettre d'envoi :

« A M. Bolloré, Président de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai l'honneur de vous accuser, sous ce pli, une ampliation de l'arrêté par lequel j'ai autorisé l'association, en voie de formation à Quimper sous le titre d'Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à se constituer et à fonctionner régulièrement.

» Vous trouverez ci-joint, un exemplaire des statuts approuvés.

» Agrérez,...

×

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

Nous Préfet du Finistère, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu la demande qui a été adressée par les personnes dont les noms et adresses figurent sur la liste ci-jointe, à l'effet d'obtenir l'autorisation nécessaire à la constitution régulière d'une Société fondée à Quimper sous le titre d'« Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie ».

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — La Société organisée à Quimper sous la dénomination d'Association Amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie est autorisée à se constituer et à fonctionner régulièrement.

Art. 2. — Cette autorisation est accordée à charge par les intéressés de se conformer strictement aux conditions suivantes :

1^o Interdire toute discussion sur des questions politiques ou religieuses ;

2^o Ne changer, sous aucun prétexte, le lieu des réunions sans en avoir obtenu notre agrément ;

3^o Faire administrer l'Association par un Comité de membres solidaires responsables de tous les frais et de tous les actes de gestion, solidarité et responsabilité qui devront s'étendre à tous les membres de l'Association ;

4^o En cas de modifications aux statuts, demander de nouveau à l'Autorité compétente l'autorisation prescrite par l'article 291 du Code pénal ;

5^o Nous adresser chaque année la liste de tous les membres, avec les professions et adresses en regard des noms.

Art. 3. — Cette autorisation est toujours révocable. Elle pourra notamment être immédiatement retirée en cas d'infraction aux statuts et aux dispositions qui précèdent.

Art. 4. — Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Commissaire de police de Quimper, qui en assurera l'exécution.

Quimper, le 28 Juillet 1899.

(A suivre.)

NOUVEAUX ADHÉRENTS

AYANT VERSÉ LEUR COTISATION POUR 1930

Georges Beaugé,
René Le Berre,
Emmanuel Bot,
Alain Breton,
Roger Le Brigand,
Jean Le Brusq,
Jean Bureller,
Maurice Cadic,
Jérôme Cariou,
Adolphe Catto,
Joseph Coëffic,
Yves Cosmao,
Jean Cuzon,
Louis Dervout,
Albert Ezanno,
Jean-Louis Fertil,
Jean Furic,
Jean Le Goff,
Pierre Le Goff,
Yves Gouiffès,
Pierre Guéguen,
Edouard Guirriec,
Corentin Hascoët,
Pierre Hascoët,
Jean Hénaff,
Jean Hénaff,
Yves Hergoualch,
Joseph Horellou,
Corentin Jaïn,
Yves Jan,
Vincent Le Jeune,
François Jouan,
Francis Kerlir,
Jean-Louis Lozachmeur,
Joseph Martin,
André Mazeau,
Hervé Ménéz,
Guillaume Mignon,
Thomas Mignon,
Joseph Le Moing,
Jean Marchand,
Yves Morvan,
Pierre Nicolas,
Jean Ollivier,
Guillaume Le Pape,
Jean Le Pape,
Marc Le Pape,
Jean Pellé,
François Pouliquen,

de Vannes.
de Quimper.
de Quimperlé.
d'Ergué-Armel.
de Kéryado.
de Quimper.
de Quimper.
de Quimperlé.
de Penhars.
de Quimper.
de Guidel.
de Kerfeunteun.
de Quéménéven.
de Riec-sur-Bélon.
d'Hennebont.
de Guengat.
de Pont-Aven.
de Brest.
de Lothey.
de Quimper.
de Quiberon.
de Loctudy.
de Plonévez-Porzay.
de Plogonnec.
de Châteaulin.
de Quimper.
de Lopérec.
de Melgven.
de Plonévez-Porzay.
de Saint-Evarzec.
de Lambézellec.
de Riec-sur-Bélon.
de Plœmeur.
de Lanvénehen.
de Commana.
de Quimper.
de Quimerc'h.
de Plomodiern.
de Plomodiern.
de Plougoumelen.
de Lorient.
d'Audierne.
de Guiscriff.
de Beuzec-Conq.
de Trégunc.
de Lopérec.
de Penmarch.
de Penmarch.
de Guimiliau.

Joseph Quéré,
Pierre Rannou,
Jean Richard,
François Ricousse,
Jean Riou,
Maurice Le Roux,
Joseph Stagnol,
Roger Tilly,
Gabriel Fichou,

de Guiscriff.
d'Ergué-Gabéric.
de Gouézec.
de Guidel.
de Tréméoc.
de Guiscriff.
de Quimper.
de Concarneau.
du Tréhou.

Année Scolaire 1929-1930

Deuxième Trimestre

EXCELLENCE

3^e ANNÉE AGRICOLE ET COMMERCIALE

Section A : Sylvain Ronco, de Vannes.
— *B* : Louis Toulgoat, de Scaër.
— *C* : Xavier Carnot, de Melgven.
— *D* : Louis Le Montagner, de Plœmeur.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Jean Auffret, du Faouët.
— *B* : Pierre Le Bléis, de Combrit.

2^e ANNÉE AGRICOLE

Jean-Louis Goas, de Rumengol.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Section A : Célestin Le Dez, de Scaër.
— *B* : André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Louis Pochat, du Faouët.
— *B* : Jean Pichon, de Pleyben.

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Yves Lidouren, de Pleyben.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Section A : Pierre Gignoux, d'Oullins (Rhône).
— *B* : Yves Grannec, de Pleyben.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.
— *B* : Pierre Balanec, de Quimper.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Section A : François Le Berre, de Kerlaz.
— B : Jean - Louis Bordiec, de Plomelin.

2^{re} CLASSE PRIMAIRE

Section A : Jacques Soudain, de Quimper.
— B : René Marchalot, de Quimper.

3^{re} CLASSE PRIMAIRE

Section A : Michel Leroux, de Quimper.
— B : Joseph Kerlan, de Névez.
— C : Henri Le Mer, de Quimper.

4^{re} CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat, de Quimper.

INSCRIPTIONS AU TABLEAU D'HONNEUR

Cette distinction est accordée aux élèves qui ont obtenu, dans leur classe, le plus de notes pour l'application au travail, la conduite, le bon esprit à tous points de vue.

DIVISION DES GRANDS

3^e ANNÉE AGRICOLE

Louis Le Montagner,	de Plœmeur.
Jean Ferrand,	de Rédéné.
Yves Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Jean Gonidec,	de Tréboul.
Gabriel Gourlaouen,	de Poullan.
Pierre Bourhis,	de Plogonnec.
Yves Guillermou,	de Saint-Evarzec.
Jean-Louis Brélivet,	de Trégarvan.
Joseph Roperch,	de Quéven.

3^e ANNÉE COMMERCIALE

Clet Cariou,	de Goulien.
Pierre Kerrun,	de Bricc.
Sylvain Ronco,	de Vannes.
Firmin Moreau,	de Quimper.
Pierre Le Loch,	de Plogastel-Saint-Germain.
Xavier Carnot,	de Melgven.
Raymond Calvez,	de Plobannalec.
Henri Riou,	de Concarneau.
Joseph Toulgoat,	de Scaër.
Pierre Thomas,	de Plougastel-Daoulas.
Louis Toulgoat,	de Scaër.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

André Chevallereau,	de Quimper.
François Olier,	de Poullan.
Jehan Le Ménéah,	de Vannes.
Jean Auffret,	du Faouët.
Pierre Le Bléis,	de Combrit.

DIVISION DES GRANDS

2^e ANNÉE AGRICOLE

Corentin Lannuzel,	de Cast.
Jean Carré,	de Pont-Scorff.
Louis Le Portz,	de Pont-Scorff.
Henri Caugan,	de Plouhinec.
Jean Vaillant,	de Coray.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Célestin Le Dez,	de Scaër.
Yves Barré,	de Quimper.
Jean Le Floch,	de Quimper.
Baptiste Pennanéach,	du Juch.
Jean-François Hourmant,	de Collorec.
Raymond Guillerm,	de Pont-de-Buis.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Louis Pochat,	du Faouët.
Jean Pichon,	de Pleyben.
Adolphe Kérisit,	de Goulien.
Etienne Tanguy,	d'Ergué-Gabéric.
Pierre Quéré,	d'Ergué-Gabéric.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Sébastien Blouët,	de Cast.
Albert Le Corre,	de Landudec.
Jean Hascoët,	de Quéménéven.
Louis Kérivel,	de Poullan.
Auguste Nihouarn,	de Guengat.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Francis Le Dez,	de Scaër.
René Le Floch,	de Quimper.
André Gourlet,	du Passage-Lanriec.
Pierre Herlédan,	de Beuzec-Conq.
Jacques Le Tortorec,	de Quimper.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Jean Briand,	de Kerfeunteun.
Roger Le Guyader,	d'Epinay-sur-Seine.
Francis Lastennet,	de Douarnenez.
Jean Mat,	de Pont-Croix.
Eugène Steuvenou,	de Penhars.
Marcel Furic,	de Riec-sur-Belon.
Yves Le Guillou,	de Quimperlé.

DIVISION DES PETITS

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Daniel Le Guëllec,	de Quimper.
Jean-Louis Bordiec,	de Plomelin.
Sébastien Cornic,	de Kerfeunteun.
François Le Floc'h,	de Lannilis.
Jean Lennon,	de Quimper.
Etienne Bouger.	de Lorient.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Sébastien Lozachmeur,	de Kerfeunteun.
Jacques Soudain,	de Quimper.
Jean Mathurin,	de Pleyben.
René Léty,	de Penhars.
Pierre Le Corre,	de Landrévarzec.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Louis Flahaut,	de Quimper.
Joseph Kerlan,	de Nével.
Henri Vaillant,	de Quimper.
Raymond Hervo,	de Quimper.
Stéphen Salaün,	de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat,	de Quimper.
Raymond Vaillant,	de Quimper.
Louis Le Gall,	de Quimper.
Robert Guéguen,	de Quimper.



Chronique Sportive

Le 17 Novembre : ouverture de la saison de foot-ball au Pensionnat ! Les 11 joueurs, fiers d'avoir été choisis, se disposent à rencontrer ce soir une bonne équipe de la Phalange d'Arvor de Quimper. Le jeu est quelconque ; l'équipe du Likès manquant de cohésion, paraît tout d'abord céder devant les confiants et fougueux adversaires « jamais battus ». Mais Joseph Stagnol coordonne les efforts de ses courageux partenaires et la partie est gagnée par 2 buts à 1.



1^{re} Equipe (1929-30).

De gauche à droite : 1^{er} rang : Mèrour, Donnard, Quintin, Stagnol, Philippe A.

2^e — : Pogam, Pennanéach, Criou, Le Blouch, Oulhen, Lahuec.

Le 24 Novembre, petit déplacement très apprécié des joueurs. On doit rencontrer le Patronage Sainte-Claire de Penhars sur son terrain : « C'est encore une victoire assurée ». Grande liesse au départ : « On devance l'heure du déjeuner et celle de la sortie ». Que faut-il de plus pour amener la joie dans le cœur de ces collégiens avides de distractions et de changements. Le Likès joue mieux que le dimanche précédent et rentre 6 buts à l'équipe de Penhars. M. l'abbé Mévellec, directeur du Patronage, paie le vin chaud après le jeu, et tous rentrent satisfaits de leur promenade et de leur deuxième victoire.

1^{er} Décembre : On parle d'un grand match contre une équipe « formidable » de l'Hermine Concarnoise. C'est une belle partie de foot-ball

qui se termine par une écrasante victoire du Likès : « une pile » de 7 à 0 pour l'Hermine. Les petits Concarnois pardonnent bien volontiers aux vainqueurs après la cordiale réception qui leur est faite au Pensionnat.

22 Décembre : Les équipiers de Penhars veulent réparer leur échec du mois dernier, et arrivent au complet sur notre terrain. Ils espèrent pouvoir tenir le coup et qui sait..., peut-être rentrer le but qui donne la victoire. Ils n'ignorent pas l'absence de notre capitaine et veulent en profiter. Ils sont déçus... on leur rentre 8 buts.



2^e Equipe (1929-30).

De gauche à droite : 1^{er} rang : Jos. Toulgoat, Bourhis, Plunian, Guéguen, Le Coz.

2^e — : Robic, Quéré, Le Coz, Saint Jalmes, Feunteun, Guichaoua C.

Je répare un grand oubli !

Le jeudi 12 Décembre, par une splendide journée, il y eut match contre l'équipe du collège Saint-Yves. Les Anciens qui ont assisté à cette traditionnelle partie, savent avec quel acharnement les joueurs de l'un et de l'autre camp défendent leurs couleurs. Cette année, plus que jamais, les spectateurs assistent à une belle partie de foot-ball bien classique, menée à toute allure. Elle se termine par un score nul : 4 à 4. Nos joueurs sont très heureux de ce résultat et comptent beaucoup sur la revanche, qui doit avoir lieu sur le terrain du Likès. Cette rencontre est remise au 23 Janvier.

Hélas !... depuis le 22 Décembre, les équipiers du Likès n'ont pas joué ; de plus, ils ont perdu leur excellent capitaine ; enfin « Penna », le fameux arrière, ne peut fournir qu'une mi-temps et le moral de tous est très bas. Il faut bien s'incliner devant les adversaires, encaisser 4 buts, et se contenter de sauver l'honneur. Première défaite et, dit-on, début d'un rapide déclin.

Trois jours après cette amère pilule, nous recevons Guiscriff-Sports et réagissons très mollement contre les fougueux adversaires ; nous l'emportons assez péniblement par 3 buts à 2.

Nous voici en Février. Depuis quelques jours, on chuchote une grande nouvelle. Certains élèves parlent d'un prochain voyage à Concarneau. Le Directeur du sport interviewé demeure impénétrable... les vacances des gras approchent... La nouvelle devient enfin officielle et le voyage se fait le dimanche 16 Février dans un magnifique car. Au départ de Quimper, il neige et la promenade semble devoir être gâchée par ce mauvais temps. J'en connais plusieurs, qui, engoncés dans leur pardessus, le front pensif, demandent à Dieu de dissiper les nuages gris et de faire luire son soleil ; ils sont exaucés et le temps redevient très beau. Une visite à la ville close d'abord, puis à la nouvelle église, œuvre de M. l'architecte C. Chaussepied, notre très estimé professeur de dessin nous intéresse vivement.

A l'heure convenue, nous sommes sur le terrain de sport de l'Hermine : le jeu engagé se termine par une nouvelle victoire de l'E. S.-M. : 6 buts à 1. Après le match, M. l'abbé Rolland, l'aimable directeur de l'Hermine, nous offre une excellente collation qui répare les forces et délie les langues. Aussi le retour est des plus joyeux et les échos répètent les gais refrains des heureux vainqueurs. Un grand merci au bon M. Rolland...

Le dimanche 2 Mars, nous recevons une « piquette » dont nous nous souviendrons longtemps. Le 1^{er} « onze » de la J.-A. de Pont-l'Abbé, après nous avoir fatigués pendant la première mi-temps, en s'attribuant péniblement 3 buts à 2, nous écrase littéralement à la reprise et porte sa marque à 8 buts. Nous nous inclinons sportivement devant des adversaires plus athlétiques et plus âgés, il est vrai, mais dont le jeu d'équipe fut constamment supérieur au nôtre.

Le 9 Mars, nous sommes les hôtes de la Saint-Etienne de Briec. MM. Le Corre et Le Clech nous y conduisent ; nous les en remercions vivement. Ce match a lieu après vêpres et se termine par un score nul de 3 buts à 3. Partie pénible, sous un temps déplorable et sur un terrain neuf... où le rouleau n'avait pas passé : en somme, très mauvaise exhibition de nos joueurs. Après le jeu, nous faisons honneur au copieux menu de M. et Mme Mérour ; nous leur renouvelons nos remerciements.

Pour clore en beauté la saison de foot-ball, le 16 Mars, nous nous offrons le luxe de battre cette même équipe de Saint-Etienne par 5 buts à 2.

En résumé, nous avons gagné 10 matches sur 12 joués. Je crois que le Likès peut-être fier de ceux qui ont si vaillamment défendu ses couleurs. Les joueurs eux-mêmes demeurent enchantés de leur saison et sont heureux de remercier tout particulièrement M. le Directeur et M. l'Econome de leurs précieux encouragements.

X..., élève de 3^e A. C.



LE COIN DES JEUNES

Nous croyons être agréable à nos *Jeunes Anciens*, à nos *Anciens*, qui sont toujours jeunes, en leur présentant un extrait de discours adressé à nos amis du Pensionnat S. J.-B. de la Salle à Rouen, le faisant suivre d'une seconde étude courte mais combien captivante sur l'héroïque Guynemer.

« MES CHERS AMIS,

» On vous a parlé du choix de votre carrière ; on vous a rappelé même combien il importait de garder, dans le temps où nous vivons, cette exquise courtoisie, cette politesse qui doit distinguer tout jeune homme qui a bénéficié comme vous d'une sérieuse éducation chrétienne. Moi, je vous dirai seulement ceci :

SOYEZ et RESTEZ des JEUNES !

» A vous voir beaux et souples, le front nimbé de lumière, du soleil plein les yeux, du feu plein le cœur et le franc rire sur les lèvres, il semble bien inutile, n'est-ce pas, de formuler ce souhait.

» Et pourtant, il est des jeunes qui sont vieux. A peine sont-ils entrés dans la vie, qu'ils semblent traîner je ne sais quel fardeau. L'étincelle de leur regard s'est éteinte, et leur rire fusant n'est plus qu'un sourire difficile.

» Ils n'aiment plus jouer et le bruit les dérange ; ils cherchent la solitude ; leur volonté sommeille ; plus de goût, plus d'élan ; ils s'ennuient... et ils n'ont pas vingt ans !

» Vous en connaissez : ce sont des vieux, vraiment, dans une enveloppe d'adolescent ; ils gardent, sous des dehors accueillants, un intérieur assombri, malodorant, où règnent le désordre et la poussière... Le joli satin de leur âme est devenu pareil à un morceau de cuir qui se casse et se recroqueville.

» Oh ! vous, soyez des jeunes ! Vive le rire qui sonne clair, comme un vase de fin cristal, limpide, transparent, mais fragile ! Veillez ! Le rire sonnera faux si le vase est fêlé !

» Pour rester jeunes, soyez ardents, enthousiastes, généreux et purs. Allez de l'avant ! A votre âge, on poursuit un rêve, on désire posséder plus d'espace que d'argent ; on veut donner et se donner. Les petits calculs, les excès de prudence, les hésitations sont des marques de vieillesse.

» Soyez généreux pour les autres ; mettez vos forces au service de ceux qui faiblissent ; soyez de bons samaritains.

» Ecoutez. J'ai gardé de mes vingt ans le souvenir d'une amitié toute parfumée, qui durerait encore si la mort ne l'avait tragiquement brisée. Nous nous étions connus au cours d'une retraite à Chatenay. Agrégé de philosophie à vingt-quatre ans, mon ami avait vu s'ouvrir devant lui une belle carrière universitaire qui devait le conduire finalement à Mayence, quand un lycée français y fut créé, en 1919. Professeur distingué, catholique convaincu, maître adoré de ses élèves et

estimé de tous, il avait gardé, à quarante ans, toute la fraîcheur de sa jeunesse. Une pauvre femme devait, dès le petit jour, aller au marché ; il se levait et poussait pour l'aider, la petite carriole aux roues grinçantes. Une autre fois, c'est un lourd sac de pommes de terre qu'il charge sur ses épaules pour soulager un pauvre homme succombant sous le faix. Le 23 Octobre 1923, au cours d'une journée de trouble qui mit aux prises deux partis rhénans, il fut frappé d'une balle en plein front, alors qu'il secourait un vieillard que de lâches agresseurs rouaient de coups. Quelques jours avant sa mort, Léonard Constant m'écrivait : « J'ai gardé la foi de mon enfance et je crois comme un gosse. »

» Soyez ardents, généreux et reconnaissants ; reconnaissants à vos maîtres qui, eux aussi, vous ont tant donné. Une caractéristique de la jeunesse encore, c'est qu'elle agit, construit, aime à produire elle-même. Agissez donc. Ne cédez pas à la tentation, très moderne celle-là, du « moindre effort ». à laquelle succombent trop de nos contemporains. A quoi bon la marche, quand on dispose de multiples moyens de transport ? l'escalier quand on peut prendre l'ascenseur ? la lecture, quand le film est si facile à regarder ?

» *Restez et demeurez des jeunes !* Même quand vous entendrez dire sur un ton qui voudra plaisanter : il faut que la jeunesse se passe... ! Non, ne faites pas cette triste expérience qu'ont faite ceux qui parlent ainsi. N'apprenez pas ce qu'ils veulent excuser, gardez-vous ! Que jamais on ne puisse dire de vous ce qu'on a pu dire de l'un d'eux :

*C'était l'homme vieilli des races séculaires,
Fils de la lassitude et des labeurs déçus,
Et qui, désabusé des dons qu'il a reçus,
A des printemps plus froids que les hivers polaires.*

» *Que jeunesse se passe : non pas ! mais que jeunesse demeure*, pour qu'on puisse dire de vous ce que le P. Lacordaire disait de Frédéric Ozaman, à propos de son mariage : « il avait amassé dans son cœur » un trésor de chasteté qui était le signe d'un trésor de tendresse, et » il pouvait s'exposer sans crainte à ce flot des ans qui emporte tout » amour, excepté l'amour produit et gardé par la vertu. »

» Ne soyez pas vieux avant l'âge, prenant pour de l'expérience l'ironie qui plaisante de tout, le scepticisme qui ne croit à rien, surtout à la vertu, le dilettantisme qui s'amuse de la vie sans la prendre au sérieux. N'entrez pas dans la vie en calculateur d'argent et de plaisir.

» Faites-vous, au contraire, — et on vous y a préparé avec soin dans cette Chère Maison — une âme sincère, une âme droite, une âme bonne, une âme ouverte à la compassion, dévouée au prochain, une âme qui monte vers Dieu avec les ailes sacrées de la prière, pour redescendre aux devoirs de la terre, plus forte et meilleure ! »

« **SOYEZ et DEMEUREZ des JEUNES !** »



LA JEUNESSE D'ÂME

La jeunesse est sacrée à cause de ses périls et de ses espérances.

QU'EST-CE QUE LA JEUNESSE D'ÂME ? — C'est la conviction forte, inébranlable, vivante, vibrante, de la possibilité de réaliser le bien en soi et autour de soi, et avec cela la volonté virile, efficace, ardente et enthousiaste de le réaliser toujours.

MOYENS DE L'ACQUÉRIR ET DE LA CONSERVER. — Optimisme chrétien ; convictions religieuses fortes et introduites dans la pratique de la vie ; enthousiasme indéfectible.

SES BIENFAITS. — Elle assure l'élan victorieux de la vertu. Elle est une garantie de retour, de conversion dans l'hypothèse d'une chute ou d'une déviation dans le droit chemin.

Jeunes gens, soyez jeunes, enthousiastes, optimistes, vaillants, chevaleresques. Pas de découragés ni de saules pleureurs parmi nous. La vie est belle si elle est celle de l'honnêteté et du dévouement si elle est surtout celle du chrétien qui s'achemine vers le ciel.

IL FAUT VOULOIR LA VIVRE.

O. P.

GEORGES GUYNEMER

Aujourd'hui, Georges Guynemer a son nom inscrit au Panthéon ; son image trône au Collège Stanislas où il fit ses études ; son monument se voit à Compiègne où il vécut avant la guerre, et son tombeau s'élève à Poelcapelle où il disparut sans que son corps ni son avion aient pu être retrouvés. Sa gloire est mondiale. Des étrangers lui ont rendu hommage et l'ont appelé tour à tour : le patron de la chevalerie des nuages, le grand chevalier des airs, etc... Et le poète Edmond Rostand voyait en lui notre archange aviateur, comme nous nous sommes habitués à voir en Jeanne de Domrémy notre sainte guerrière.

Au cours de la Grande Guerre, Guynemer livra près de 800 combats et remporta 53 victoires. Ce jeune héros légendaire tombé en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente, naquit en 1894. Autour de cet enfant extrêmement frêle de constitution, ce ne furent que douceur et délicatesses : sa mère et ses deux sœurs aînées rivalisèrent d'amour pour dérober à tout souffle mortel cette petite flamme souvent près de s'éteindre.

Plus tard, pour le viriliser, son père le confia au célèbre Collège Stanislas de Paris. Il s'amusa déjà à construire un petit aéroplane dont le moteur était remplacé par un faisceau de fils élastiques. On était au moment où une pléiade d'inventeurs tels que Blériot, Farman, Wright... perfectionnaient les moteurs légers. En 1909, Blériot traversa la Manche, Paulhan battit le record de hauteur en s'élevant à 1380 mètres, et Farman celui de la distance avec un parcours de 232 kilomètres. Ces précurseurs, par leurs exploits, enthousiasmaient leurs jeunes compatriotes, et l'on eût dit que toute la jeunesse française désirait s'envoler. Le petit Guynemer se livrait plus que tout autre à l'engouement général. Quand un avion venait à survoler le quartier de « Stanislas », notre collégien le suivait des yeux et restait longtemps à contempler le ciel après la disparition de l'oiseau merveilleux.

Cependant Georges Guynemer dut quitter le collège pour insuffisance de santé. Un jour, son père l'interrogea sur la carrière qui le tentait. Comme si c'avait été la chose la plus naturelle du monde, le pâle adolescent répliqua : « Je veux être aviateur... » On lui fit observer, en famille, que l'aviation n'était encore qu'un sport. « Je n'ai pas d'autre passion, dit-il. Un matin, au-dessus de la cour de « Stanislas », j'ai vu passer un avion. Je ne sais pas ce qui s'est passé en moi ; j'ai ressenti une émotion profonde, presque religieuse. Il faut me croire quand je vous demande de me laisser monter en avion ».

Mais voici que, dans le ciel d'Europe, éclate le coup de tonnerre du 2 Août 1914 ; l'ordre de mobilisation est partout affiché : c'est la guerre. Guynemer bondit chez son père et, sans préambule, lui déclare : « Je m'engage, vous m'autorisez » ?

L'autorisation obtenue, il part à Bayonne pour y passer la visite médicale. Hélas !... on le trouve trop chétif, trop maigre ; ce n'est encore qu'un corps d'enfant qui a besoin de se fortifier. Malgré ses supplications, les majors restent impitoyables. Il rentre alors à Biarritz, muet, pâle de douleur. Dorénavant, rien ne pourra le distraire, rien ne le consolera. Une pensée unique, une idée fixe se cramponne puissamment au jeune homme malingre et ne le lâche plus. « Je veux aller au front, se dit-il ; et, dussé-je me dissimuler en me couchant au fond d'un camion automobile, j'irai ».

Depuis des semaines, la guerre fait rage. Toute la jeunesse de France est sur la ligne de feu. L'ennemi n'est pas invincible, comme l'avaient affirmé certains pessimistes : il vient d'opérer, sur la Marne, une honteuse reculade. Mais deux cousins de Guynemer sont tombés à cette glorieuse bataille. L'espoir de les venger allume dans les yeux de leur jeune parent des flammes de colère. Non, il n'est pas possible qu'il reste là, seul à se morfondre, quand tous ses amis défendent la Patrie.

Un jour, Georges errait triste et déconfit sur la plage d'Anglet. Soudain, un accident de moteur fait atterrir un avion à peu de distance du jeune promeneur. Il y court et, sans la moindre timidité : « Pardon, sergent, dit-il à l'homme tombé du ciel, comment dois-je m'y prendre pour m'engager dans l'aviation ? — Ma foi, allez à Pau, et arrangez-vous avec le capitaine ». Guynemer se rend au lieu désigné et, à force d'instances, y remporte sa première victoire : celle de se faire admettre comme élève mécanicien. Il rentre triomphant l'annoncer à sa famille.

Dès le lendemain, commença le rude apprentissage. Aucune fatigue, aucun dégoût ne parvinrent à rebuter le chétif aspirant de l'armée aérienne : il coucha sur la planche et on l'employa aux plus salissantes besognes : corvée du quartier, nettoyage des cylindres, transport des bidons de pétrole... Une énergie farouche lui faisait poursuivre son idéal avec un entrain et une obstination que la difficulté décuplait. Camarades et chefs, d'abord sceptiques, admirèrent bientôt et respectèrent ce jeune homme délicat qui foulait aux pieds les élégances, cette frêle machine animée par une volonté d'acier. Quelle joie ! quelle ivresse ! au cœur du soldat Guynemer quand, le 10 Mars 1915, il accomplit son premier vol !...

Le voilà au front, et le 19 Juillet 1915, il peut enregistrer sa première victoire remportée sur un « aviatik » qui tomba en flammes dans les tranchées françaises, près des soldats enthousiasmés.

A la mi-Septembre, il obtint de piloter un Nieuport monoplace. Lui-même eût été impuissant à exprimer l'exaltation qui l'envahit à l'idée d'être seul désormais dans son appareil, pour escalader le ciel de France, le défendre et y caracoler en narguant l'envahisseur. Malheur à l'ennemi qui osera maintenant défier le nouveau lanceur de foudre ! Si Guynemer commence à lutter, il ne peut plus s'arracher au combat, il s'y entête et ne s'avoue jamais vaincu. Pas de fuite possible pour l'adversaire qui doit tuer Guynemer ou s'effrondre en flammes et s'écraser au sol.

Cette volonté implacable fut le secret de la longue liste d'exploits accomplis par le jeune héros. Sollicité, un jour, de choisir une devise, il s'arrêta à celle-ci qui le peint tout entier : « Faire face ». Sa carrière courte, mais prodigieuse, se résume en quatre mots : volonté, poursuite,

effort, acharnement. Le jour même de sa majorité, le 24 Décembre 1915, l'aviateur Guynemer était fait chevalier de la Légion d'honneur. Ce n'est qu'un prélude à de plus beaux triomphes.

Bientôt commence la gigantesque bataille de Verdun. La célèbre escadrille des « Cigognes » dont fait partie notre héros, reçoit l'ordre de s'envoler dans cette direction. En cours de route, un oiseau ennemi a l'audace de lui chercher noise ; Guynemer le supprime ; c'est d'ailleurs déjà sa huitième victoire. Le 13 mars, attaquant toute une escadrille ennemie, il est dangereusement blessé et aveuglé de sang. Son appareil endommagé le force d'atterrir.

Après quelques semaines d'hôpital, le voilà guéri et désigné pour prendre part à la bataille de la Somme. Plus audacieux et plus implacable que jamais, il y détruit 20 adversaires.

Au début de 1917, Guynemer est en Lorraine ; il y abat, un jour, 3 avions. Le lendemain, un quatrième subit le même sort.

Mais il se surpasse au front de l'Aisne. Le 27 Mai, au cours de sa ronde matinale, il aperçoit une patrouille de trois appareils ennemis qui volent vers nos lignes : ce sont des biplaces, moins maniables que son monoplace, mais combien plus dangereusement armés... L'oiseau de France osera-t-il, solitaire, provoquer les trois vautours ? Immanquablement, car la seule vue de l'ennemi suscite en Guynemer la colère héroïque. Il fonce éperdument sur les trois rapaces qui viennent endeuiller le ciel de la patrie... Après une lutte brève mais terrible où Guynemer a le dessus, grâce à l'audace de ses virages et à la précision de ses coups de mitrailleuse, les trois forbans s'enveloppent successivement de flammes et croulent pareils à de sinistres météores... Vers midi, nouvelle victoire. Le soir même de cette journée triomphale, sur les jardins de Billicourt, un cinquième ennemi subit le même sort.

Guynemer a pris l'habitude, en rentrant au camp d'aviation, de proclamer ses victoires en faisant chanter son moteur : il descend du ciel sur la cadence de « l'air des lampions ». Tous les hangars voisins sont ainsi avertis. Les cantonnements, les entrepôts, les abris, les ambulances, les gares, les villes, les bourgs et les villages des environs..., bref, tout ce qui représente les arrières d'une armée, est ainsi mis au courant des sévères corrections que le plus jeune aviateur de France inflige à l'envahisseur.

Un jour, « l'air des lampions » se mit à résonner au firmament avec tant d'insistance, que des milliers de nez pointèrent vers les nues. Et chacun de se dire : « Voilà que notre Guynemer a fait encore des siennes ! »... En effet, ce n'était pas un avion qui avait flambé, cette fois, mais bien deux : l'un sur Corbeny et l'autre sur Juvencourt. A peine était-on d'accord sur le nombre, qu'il fallait se garer d'un troisième appareil qui dégringolait en flammes sur Courlandon, près de Fismes. Celui-là tout le monde le vit, et beaucoup crurent le recevoir sur la nuque ; il tombait en plein sur les rassemblements de curieux... Et le moteur qui là-haut chantait disait à la foule le nom du vainqueur. Mais voici qu'à la chute du jour le moteur chante encore... Ah ! par exemple, c'est incroyable !... Tant d'avions supprimés en si peu de temps et par le fait d'un seul pilote !... De mémoire de fantassin, d'artilleur, de territorial, de tirailleur algérien, marocain, malgache, annamite ou nègre... cela ne s'était jamais vu...

Et par cette soirée de Mai où le crépuscule se prolonge, tout ce qui manie la pioche ou le fusil, tout ce qui pose des rails, décharge des wagons, empile ou casse des cailloux, tout ce qui panse des blessés, soigne des malades ou porte des morts, tout ce qui travaille, tout ce

qui repose..., tout cela s'agite, marche, se presse, court, se précipite, prend le chemin du camp d'aviation, franchit les clôtures, contemple les grands oiseaux bien alignés, dérange les mécaniciens, réclame Guynemer pour lui faire une gigantesque ovation...

« Guynemer est allé dormir et croyez qu'il en avait bien besoin », a dit quelqu'un... Alors, sans protestations, sans vacarme, sans bruit, cette foule s'éloigne, se disperse, se perd dans les champs, s'enfonce dans la nuit qui vient, va rejoindre son poste dans les vallonnements qui bordent le champ de bataille...

Tel fut le soir d'une grande victoire aérienne. Le 11 Juillet 1917, celui qui est déjà plus populaire qu'un héros de légende, est fait grand officier de la Légion d'Honneur. Et quels sont les motifs d'une si haute distinction ? « Deux blessures, vingt citations, 45 ennemis abattus »...

Après s'être assoupie sur l'Aisne, la bataille se rallume dans les Flandres, et l'escadrille des « Cigognes » s'y rend. Les 27 et 28 Juillet 1917, Guynemer réalise son rêve en inscrivant à son tableau de chasse ses quarante-neuvième et cinquantième victoires... Oui, cinquante victoires, sans compter les avions tombés trop loin, que nul n'a vus et qui n'ont pas été enregistrés ; sans compter les observateurs tués sur des biplaces... Va-t-il maintenant s'arrêter ?

Son père lui dit un jour : « Il y a une limite aux forces humaines ». Et le jeune héros de répondre : « Oui, une limite qu'il faut toujours dépasser. Quand on n'a pas tout donné, on n'a rien donné ». L'heure avait en effet sonné où, comme à sainte Jeanne la vierge lorraine, Dieu et la Patrie allaient tout lui demander.

Le 11 Décembre 1917, Guynemer survolant Poelcapelle, aperçoit un avion ennemi et engage aussitôt après lui une poursuite acharnée... Il ne revint pas... Aucun aviateur ne se glorifia de l'avoir abattu. Toutes les recherches faites par les Allemands en territoire occupé par eux restèrent vaines... Les airs semblent avoir gardé leur chevalier...

Le sillon fulgurant tracé par l'aviateur Georges Guynemer n'est point demeuré un exemple stérile. De tous les points du sol de France, une audacieuse jeunesse semble aujourd'hui prendre l'essor vers les tâches les plus sublimes. Pour faire court, je ne vous cite qu'un seul exemple : Alain Gerbault.



UN DEUXIÈME MIRACLE

Il vous souvient peut-être que le cher Frère Adelminien, directeur de la Communauté de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, atteint d'ataxie locomotrice, avait été guéri miraculeusement le 5 Janvier 1868 (1). Vers le même temps, un enfant de onze ans, appartenant à une noble et chrétienne famille, et dont le père occupait une haute situation dans les Eaux et Forêts, Etienne de Suzanne, touchait à sa fin, en dépit des soins les plus éclairés et les plus dévoués.

A l'âge où d'autres, épanouis de santé, ne songent qu'à rire et à gambader, lui, languissait, tantôt dans son lit et tantôt dans une chaise longue, vieillard déjà, par le corps usé et par les propos trop graves. Sa maigreur rachitique épouvantait ; il était si recroquevillé sur lui-même que le menton touchait aux genoux. Et, de ce squelette, sortait une toux opiniâtre, déchirante. Médecins et parents étaient désespérés.

A cette époque, des barrières interdisaient encore aux tout petits l'accès de la Table Sainte. Etienne n'avait pas fait sa Première Communion. De sa voix caverneuse, l'enfant suppliait : « Maman, je veux la faire ». On accéda à son désir. Le moribond reçut son Dieu avec une ferveur, une piété qui édifièrent profondément sa famille. Mais tous, et le petit communiant tout le premier, pensaient qu'il irait achever au ciel son action de grâces.

Sur ces entrefaites, les parents firent une visite au Cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, et lui communiquèrent leurs angoisses. « A votre place, répondit le saint prélat, je demanderais sa guérison au Vénérable de la Salle. Il vient de sauver le Frère Adelminien, pourquoi ne guérirait-il pas votre Etienne ? » La grand'mère, qui accompagnait les parents, se rallia aussitôt au conseil du Cardinal, et tous, d'un même cœur, commencèrent une neuvaine.

Dès le troisième jour, l'enfant espéra : « Je crois, dit-il, que je guérirai ». Et il rapportait au Vénérable le mérite du changement qu'il sentait s'opérer en lui. Il souffrait de plus en plus, et sa foi ne cessait néanmoins d'augmenter. « Qu'importe, disait-il, je serai guéri à la fin de la neuvaine ». Et, se tournant vers sa mère : « Préparez mes habits, je veux aller à la Messe ». Le lendemain du neuvième jour, il s'y rendait en effet, frais, alerte, dispos, radicalement guéri. C'était le 29 Janvier 1868.

Le 2 Juin 1875, le miraculé s'associait à la grandiose manifestation organisée (2) pour l'inauguration de la statue de son céleste médecin, et, le 19 Février 1888, jour de la béatification, il pouvait lire, à Rome, en lettres triomphales, sur un des murs de la « Salle de la Canonisation », cette inscription latine (à vous, les A' !) : « Stephanus de Suzanne — Puen undecim annos natus — Extremum trahebat spiritum — Tussi quatiebatur anhela — In se plicatus contraxerat artus — Mento genua tangebatur — Febri urebatur — Humana spe dejecti parentes — Ad beatum novendialum — Stephanus morbo levatur — Laetus graditur ».

(1) Voir *Bulletin* de Janvier dernier.

(2). Organisée à Rouen.

ÉCOLE UNIQUE

Un récent débat à la Chambre des Députés restitue à la question de « l'Ecole unique » un caractère d'actualité aiguë ; de nombreuses conférences, publiques ou privées, ont développé le sujet sous des angles divers avec des conclusions souvent analogues.

Il faut le reconnaître, la gravité du problème justifie cette agitation ; les votes émis, pour limités qu'ils soient, ont ému à bon droit ceux que préoccupe l'avenir de l'enseignement libre et auxquels l'Encyclique sur l'Education chrétienne donne pleinement raison.

Dans une réunion sensationnelle, qui fit salle comble au Cirque de Rouen, le mercredi 9 Avril, M. le chanoine Desgranges, député du Morbihan, énonçait quelques-unes des raisons qui, selon lui, s'opposent aux tenants du projet officiel, parmi lesquels on compte des catholiques.

×

Et d'abord, il n'est douteux pour personne que l'accès des études secondaires doive être facilité à tous ceux qui peuvent y prétendre par leurs dispositions intellectuelles ; la divergence d'opinions se manifeste à propos de la méthode à employer.

Dans les conditions économiques actuelles, il serait désastreux, et même monstrueux, d'introduire au Lycée la gratuité pure et simple, qui serait une « gratuité de luxe » ; elle profiterait surtout à de riches clients qui ont le moyen de payer, et dont un certain nombre sont des étrangers ; grâce au large appoint fourni dès maintenant par l'Etat, ces élèves sont déjà « boursiers » de fait, pour les six septièmes de la dépense qu'ils occasionnent.

Doit-on leur faire une autre largesse et leur octroyer quittance du dernier septième au détriment d'un budget lourdement obéré ?

Les catholiques sont taxés deux fois : pour les écoles dont ils se servent et pour celles dont ils ne veulent pas. Il serait piquant de leur imposer de nouveaux frais au bénéfice d'aucuns à qui la fortune permet de solder une partie au moins de la note !

D'autre part, la gratuité envisagée est inefficace pour les parents de ressources modestes ; elle fait miroiter des perspectives qui ont tout l'air de tentations décevantes. Les ouvriers appâtés par l'Ecole unique n'auront pas, il est vrai, à supporter les charges de l'externat ; mais il leur restera à endosser, par contre, les frais d'entretien de leurs fils, et ils n'ont garde de perdre de vue le « manque à gagner » : dans la plupart des cas, ils préfèrent, à de longues et coûteuses études, le métier accessible dès la treizième année, qui reste un gagne-pain immédiat.

Ils se soucient fort peu, du reste, de diplômes secondaires qui ne mènent à aucune situation lucrative, et dont le fruit le plus clair serait la confection de jeunes gens déclassés ; ceux-ci ne sont déjà que trop nombreux !

×

Il est exact que dans leur ensemble les milieux catholiques nourrissent à l'encontre de la réforme baptisée « Ecole unique » une méfiance grandissante et justifiée.

Ils ont les meilleures raisons de se tenir sur la réserve : une longue expérience leur a appris ce que valent, au regard de leurs convictions et de leurs libertés, les projets cuisinés dans l'officine des loges maçonniques !

Celui qu'on nous propose a toute l'allure d'une machine de guerre braquée sur un objectif précis : vider, si possible, les Maisons chrétiennes d'éducation de leur population scolaire et réaliser, par la manière adroite et cauteleuse, un monopole de fait de l'enseignement ; on ne s'en cache guère dans le camp adverse !

Le procédé vaut d'être disqualifié ; il réalise exactement la pression de l'argent sur les consciences, à moins qu'on n'envisage une méthode de subventions, sans distinction d'écoles, comme il se pratique pour les Pupilles de la Nation, ce qui représente (soit dit en passant) non une charité, mais un droit strict : nous n'en sommes malheureusement pas là ! et la R. P. scolaire a bien du chemin à parcourir encore !

Pourquoi, enfin ! l'Ecole unique, aujourd'hui ?... Ne dirait-on pas que ses parrains aient fait une découverte sans précédent ?

Dieu merci ! l'Eglise n'a pas attendu les novateurs laïques pour donner le ton ; de tout temps, elle a ouvert largement aux classes laborieuses les portes du savoir, elle n'a pas craint d'élever aux plus hautes charges, voire au Souverain Pontificat, des hommes qu'elle-même avait formés et qui sortaient des rangs du peuple : simples bergers, artisans, etc... Elle a donné au monde des savants, d'illustres écrivains qui, sans elle, auraient dû attendre la démagogie moderne !

Saint Jean-Baptiste de la Salle s'intéressa aux humbles en un temps où la mode n'y était pas ; cependant, loin de créer l'Ecole unique dont l'opportunité est plus que jamais discutable, nous voyons qu'il estima plus urgent et plus pratique de s'adapter aux besoins des enfants autant qu'aux nécessités sociales.

Partisan déclaré de la spécialisation des études pour ceux que talonne le souci de la vie quotidienne, il fonda, si l'on peut dire, « l'Ecole multiple ».

Et les organisateurs qui vinrent après lui ne purent mieux faire que copier servilement l'enseignement technique auquel il avait assuré des bases solides.

Il semble bien qu'on doive continuer à chercher dans ce sens les solutions heureuses. Quant à l'Ecole unique, si toutefois l'on peut souhaiter son avènement, le moins qu'on en puisse exiger est qu'elle se présente avec toutes les garanties d'impartialité qui la rendront désirable, et que les charges pécuniaires qu'elle entraînera incombent à ceux qui peuvent les assumer.

G. BLANPAIN,

*Directeur du Pensionnat de S. J.-B. de la Salle,
ROUEN.*



Le Gérant : H. QUERSY.



PENSIONNAT SAINTE-MARIE LIKÈS

~ Quimper ~



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL

comprenant :

Une Section Primaire.

Quatre classes préparant au certificat d'études.

Une Section Professionnelle.

Classes agricoles.

Classes commerciales.

Classes industrielles.

De vastes ateliers permettent à tous ces élèves de travailler le bois, le fer, d'étudier pratiquement les moteurs électriques, à essence, à huile lourde, etc...

Durée des études, 3 années.

Une Quatrième Année Industrielle prépare aux Ecoles d'Arts et Métiers, aux Ecoles des Mécaniciens de la Marine militaire, aux Ecoles d'Hydrographie de la Marine marchande (section des officiers de pont, section des officiers mécaniciens), aux Chemins de fer, etc...

Une Section spéciale permet aux élèves qui désirent achever leurs études secondaires de préparer le *Baccalauréat (Sciences - Langues)*.





BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE

des Anciens Élèves du Likès, Quimper



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1^{er} Juin 1930

Cette année, notre assemblée générale a pu être tenue à la date habituellement choisie, c'est-à-dire le dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte. Nous avons été heureux de constater qu'elle fut un succès sans précédent. Le nouvel horaire des diverses réunions permit à un plus grand nombre de nos amis d'être présents dès la réception des Anciens par leurs jeunes camarades de l'Etablissement. Ils étaient donc plus nombreux à l'office religieux, plus nombreux aussi à la réunion statutaire. D'ailleurs, n'était-ce pas un Ancien, dont le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes est bien à la hauteur de l'éloquence ardente et puissante, qui devait leur adresser la parole ; ils ne furent point déçus. Merci au R. P. Yvon de ce premier et si utile contact avec notre Association qui est fière de le compter parmi ses adhérents les plus distingués.

M. le chanoine Cogneau, vicaire général, a bien voulu présider l'office religieux et donner ainsi une nouvelle marque de sa sympathie pour le Likès, où il fit avec tant de succès ses premières études ; il y retrouve encore son ancien professeur de mathématiques, F. Donat-Louis, toujours solide, droit comme un jeune homme et d'une mémoire extraordinairement fidèle, malgré ses 82 ans.

Nous devons aussi une mention spéciale aux musiciens de la chorale, de l'harmonie, de la symphonie qui ont donné avec un brio remarqué un caractère artistique, religieux ou gai à nos diverses réunions.

Merci aux jeunes gens de Douarnenez qui ont apporté la note gaie, désopilante même, à notre séance récréative de la soirée ; ils nous ont ainsi fait passer quelques heures de saine distraction, de repos, dont nous leur sommes bien reconnaissants. Nous aurons garde d'oublier l'aimable M. Parquer, que l'on est heureux d'entendre et d'applaudir à chacune des fêtes de notre Amicale.

Le Président et le Conseil d'administration adressent leurs remer-

ciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle fête du souvenir, depuis le plus jeune moniteur jusqu'au Directeur du Likès, sans oublier M. Broudeur, le sympathique économiste.

En terminant, nous disons : « A l'année prochaine ». Nous avons été heureux de voir de nouvelles figures parmi les Anciens, nous faisons des vœux pour que la grande famille de notre Amicale s'accroisse de plus en plus.

COMPTE RENDU DE LA FÊTE

Le 1^{er} Juin fut jour de grande solennité au Likès.

Malgré le temps peu sûr (pourquoi le ciel gris est-il presque de tradition ?) les Anciens vinrent nombreux, et, à 10 heures, ils étaient solennellement accueillis par les élèves actuels et par la musique instrumentale. Un des grands se fit l'interprète de ses condisciples pour leur souhaiter la bienvenue. Il termina par un énergique : « Vive l'Association amicale des Anciens ! »

M. Alain Le Berre, président, rappela brièvement les transformations réalisées par une direction prudente et éclairée qui ne veut pas rester en arrière du progrès et souligna qu'elles doivent inciter les élèves au travail... Les applaudissements frénétiques de ceux qui en sont les bénéficiaires accueillirent la demande d'un jour de congé supplémentaire à la Pentecôte et de levée des punitions. La joie commune s'extériorisa par une acclamation : « Vive le Likès ! »

Par petits groupes, suivant leurs affinités, les Anciens se rendirent à la chapelle où, à 10 h. 30, M. le vicaire général Cogneau célébra la messe. Les élèves du Pensionnat assurèrent de façon parfaite l'exécution des chants qui se déroulèrent pendant celle-ci et pendant le Salut qui la suivit ; à l'Evangile, le R. P. Yvon, gardien du couvent des Capucins à Lorient, ancien élève du Likès, prononça une instruction. Son éloquence puissante, particulièrement apte à remuer les foules, s'attacha à montrer aux Anciens que cette fête du souvenir doit faire surgir en eux un sentiment de reconnaissance à l'égard de Dieu, source de tous les biens, et des maîtres vénérés qui ont été l'instrument de ses dons.

En une péroraison vibrante, il adressa un appel à tous ceux qui, de par leur instruction, doivent être l'élite des catholiques, éclairer et entraîner par leurs actes. Une absoute pour les Morts de l'Association termina la cérémonie religieuse.

L'Assemblée statutaire se tint ensuite dans la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Le Berre, entouré de M. le vicaire général Cogneau, de M. Gautier, directeur, de MM. Le Gall et Gouchen, aumôniers, de MM. Le Gars et Cabon, membres du comité. M. Le Berre et M. Gautier y résumèrent la vie de l'Amicale et celle du Pensionnat, pendant l'année écoulée, et M. Cabon, trésorier, y exposa la situation financière. M. le Président donna en outre lecture des télégrammes suivants, l'un adressé à Mgr Duparc, actuellement en tournée de confirmation : « Anciens » Elèves Likès réunis assemblée générale offrent à Votre Grandeur hommages respectueux et dévoués », et l'autre à l'école d'Arradon (Morbihan) où, sous la présidence de Mgr Tréhiou, a lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Frère Cyrille des Anges qui en fut le fondateur, il y a 50 ans : « Anciens Elèves Likès, réunis assemblée » générale, rendent hommage mémoire Frère Cyrille des Anges ». A mains levées, MM. Alain Le Berre, le chanoine Cornou, Yves Lecerf et

René Pernez furent élus membres du Conseil d'administration et les cotisations furent portées à 25 francs pour les membres adhérents, 8 fr. pour les militaires et les jeunes.

Et l'attente aiguisant l'appétit, c'est joyeusement que les Anciens se rendirent à la salle du banquet pleine à craquer ; il est certain que si les années prochaines le nombre des assidus de cette fête continue de croître, M. le Directeur et M. l'Econome devront envisager une augmentation de tables et un agrandissement du local !

Par ailleurs le menu, conçu par M. l'Econome et parfaitement exécuté, est une affaire pour ceux qui viennent s'asseoir à la table du Likès : comme l'a pu dire M. Gautier, dans son rapport à l'assemblée générale, « il y a des économes qui ont du cœur et savent le montrer ». Ce banquet copieux en est une nouvelle preuve : il fut exquis, on le lui fit bien voir !

A l'heure des toasts, M. Le Berre, le premier, se leva, il félicita les Anciens accourus si nombreux, certains d'loin, à cette fête pour témoigner leur affection et leur reconnaissance à ceux qui se dévouent dans l'enseignement libre pour former des hommes utiles à leur prochain, dévoués à la Patrie et à l'Eglise.

Ayant remercié M. le vicaire général Cogneau, le R. P. Yvon, il porta la santé de Mgr Duparc, de M. Eugène Bolloré, président d'honneur, de M. l'amiral Exelmans, président de la section diocésaine des Amicales de l'enseignement libre, de M. le Directeur, de MM. les Aumôniers, de M. l'Econome, de MM. les Professeurs et enfin des Anciens et de leurs familles.

Après lui, M. Gautier présenta les excuses de l'amiral Exelmans, de M. Thomas, maire de Plougastel-Daoulas, de MM. Charles de Kerangal, Alain Feunteun, François Le Coz, etc. Il annonça que le Pensionnat, qui était depuis sa fondation un établissement d'instruction primaire spécial, va prendre prochainement le titre d'établissement secondaire spécial, ce qui présentera plusieurs avantages dont celui de permettre aux élèves qui le désireront de terminer leurs études par le baccalauréat moderne sans changer d'établissement.

Ces deux toasts furent vigoureusement applaudis et le banquet prit fin après que quelques chanteurs, dont M. Parker, un fidèle, se furent fait entendre.

Avant de se rendre à la salle des fêtes pour la séance récréative, les Anciens s'engagèrent dans les cours et les jardins tandis que la musique instrumentale donnait un concert en plein air.

Cette année, c'est l'excellente troupe de la *Stella Maris*, de Douarnenez, qui se produisit. Elle interpréta *La Villa des Capucines* et *Mon Petit Tonton*, deux comédies qu'elle enleva avec un remarquable brio. Cette troupe a des vedettes, mais elle reste très homogène. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière qu'elle se produit hors ses murs. (Elle doit jouer prochainement à Quimperlé). Elle mérite d'être vue et entendue.

Et la fête se termina sur cette séance récréative. Une assistance nombreuse d'amis du Likès était venue se joindre aux Anciens et tous se donnèrent rendez-vous à l'année prochaine. Nous l'avons dit en commençant, ce compte rendu qui ne saurait dépeindre la cordialité qui ne cessa de régner durant toute cette journée, il faut que, le 17 Mai 1931, tous les Anciens du Likès participent à la journée du souvenir qu'est leur fête annuelle.

Morceaux de musique
exécutés le 1^{er} Juin, à l'occasion de la Fête des Anciens

CHORALE

Pendant la messe :

Honneur à toi glorieux de la Salle, cantique ;
Credo royal, par tous les assistants ;
Nous voulons Dieu, cantique, par tous les assistants.

Salut du T. Saint-Sacrement :

O Salutaris (Durand), 2 voix mixtes ;
Benedicta es tu, 4 voix mixtes (Kristinus) ;
Tantum, 4 voix mixtes (Nerosham).

Absoute :

De profundis (faux-bourbons Perruchot) ;
Libera, grégorien.

Sortie :

Laudate, 4 voix mixtes (Gounod).

HARMONIE

Le Voltigeur, défilé (Morgenthaler).
La Marche-Lorraine (L. Ganne).
La Patineuse, valse (A. Bagaire).
Mes adieux au 63^e, pas redoublé (Binot).
Les Binious du Finistère (Lazennec).
Roses et Mugets, mazurka (Mougeot).
La Marseillaise.

SYMPHONIE

Berceuse, pour violon et violoncelle (J. Reuchsel).
Chant du soir, pour violon et violoncelle (Massolini).

RÉCEPTION DES ANCIENS (NOUVEL ATELIER)

Adresse lue par M. André Chevallereau,
au nom de ses camarades

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS LES ANCIENS,

C'est avec une joie non dissimulée, que les élèves actuels du Likès ont vu arriver ce matin, par groupes nombreux, ceux qui, autrefois, se sont assis sur les mêmes bancs qu'eux, pour le travail parfois ardu, mais combien nécessaire, de leur instruction et de leur éducation. Je me fais volontiers l'interprète de tous pour vous souhaiter la bienvenue et vous remercier du plaisir que nous procure votre présence parmi nous. Cette visite, en effet, nous vaut une agréable diversion au cours ordinaire de notre vie d'écolier.

Maïs votre fidélité à répondre à l'appel de l'Amicale a pour nous une plus haute signification.

Elle nous offre un exemple à imiter, elle est un stimulant pour notre courage, elle comporte une leçon dont nous voulons profiter.

Nous vous prions de vouloir bien accepter avec l'expression de notre respect et de notre affection, nos félicitations les plus cordiales.

Nous éprouvons une légitime fierté à saluer en vous, nos aînés, l'élite de la société, car nous savons que, dans toutes les situations : agricoles, industrielles et commerciales, dans les carrières libérales ou dans la vie politique, dans l'Armée et dans la Marine, vous êtes au premier rang de toutes les nobles causes et spécialement de la cause du bien moral et religieux.

Monsieur le Président, Messieurs, nous voulons profiter de la leçon de solidarité que vous nous donnez aujourd'hui. Nous promettons, nous surtout qui terminons nos études cette année, de revenir renouer des liens d'amitié avec nos anciens maîtres et nos camarades de classe, en assistant à la prochaine réunion de l'Amicale en 1931. Et comme l'union fait la force, nous reviendrons nombreux pour être unis et forts.

Nous nous efforcerons de contribuer par notre conduite à maintenir très haut l'idéal de science, de bonne éducation et de vertu que vous nous avez tracé vous-mêmes. Dans ce but, en attendant que nous soyons en âge d'exercer notre initiative et notre activité, sur un champ d'action plus vaste, nous ferons en sorte de préparer sérieusement notre avenir, par un travail persévérant sur ces mêmes bancs consacrés par votre labeur de jadis. Nous saurons nous plier à une discipline nécessaire pour nous former un caractère viril, pour faire honneur à l'éducation chrétienne que nous aurons reçue, et conserver ainsi à cette institution le glorieux renom que votre propre travail lui a valu.

C'est dans ces sentiments, Monsieur le Président, Messieurs, que nous vous prions d'agréer nos vœux de bonne fête, et de croire à notre sincérité en criant : « Vive l'Association Amicale des Anciens Elèves du Likès » !

Réponse de M. Le Berre, président

MES JEUNES AMIS,

Nous lisons sur vos visages, en effet, la joie que vous ressentez en vos cœurs, en voyant accourir ici en ce jour les Anciens qui, eux aussi, sont heureux de reprendre contact avec les successeurs de leurs dévoués professeurs, de parcourir les lieux où ils ont vécu pendant le temps de leurs études, et enfin de faire connaissance avec les jeunes qui les ont remplacés.

Que de changements dans cet Etablissement depuis le retour de vos Maîtres !!

Chaque année nous pouvons admirer de nouvelles et heureuses transformations ; hier, c'étaient les nouveaux bâtiments, élevés sur la cour des Grands, remplaçant des classes en ruines construites provisoirement en 1875 ; aujourd'hui, ce sont les installations ultra-modernes d'hygiène, dans la cour des Petits, succédant à des appareils rudimentaires d'un autre âge ; et enfin, cette superbe construction digne d'une grande usine, qui nous abrite momentanément pour notre réception.

Que nous réserve l'avenir pour l'embellissement de ce beau Pensionnat ? — Pour le moment, c'est le secret de Dieu.

En tous cas, à l'heure actuelle, nous jouissons d'améliorations successives apportées à l'Œuvre première des vénérés fondateurs par une

Direction prudente et éclairée, qui ne veut pas rester en arrière du Progrès, et qui tient avant tout, en même temps qu'elle développe de plus en plus les études, à maintenir dans notre région et dans toute la Bretagne le bon renom du Likès.

Aussi il nous semble, mes jeunes Amis, que tout ce que vous voyez s'accomplir sous vos yeux doit vous inciter à travailler chaque jour davantage, afin de répondre par vos succès scolaires, comme vos devanciers, aux espérances de vos familles et au dévouement de vos chers maîtres. Dans cette salle, qui, pour la rentrée prochaine, sera aménagée en atelier parfaitement aéré et éclairé, vous serez très à l'aise pour étudier et exécuter les travaux manuels qui concerneront le choix de vos diverses carrières, car tous vous y recevrez un enseignement professionnel et technique, que vous mettrez à profit, je n'en doute pas, dans vos diverses situations, lequel vous permettra, grâce à l'électrification de nos villes et de nos campagnes, d'utiliser avec plus de facilités les machines modernes mises à votre disposition aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture.

En parcourant notre *Bulletin* de Juillet dernier, nous avons remarqué avec plaisir que notre jeune Société de tir avait remporté « Le Challenge Bouilloux-Lafont », au concours organisé à la Pentecôte ; nous adressons toutes nos félicitations au vainqueur de la Coupe, sans oublier l'organisateur de la Société, pour ce beau début dont nous pouvons admirer le magnifique bronze, remis en récompense, dans l'un des parloirs. Nous formons l'espoir que cette année vous resterez encore les possesseurs du challenge, grâce à l'adresse que vous avez dû mettre dans le concours que vous venez de subir et dont vous attendez le résultat final avec une légitime impatience.

Nous ne voulons pas, mes jeunes Amis, nous attarder plus longuement, et pour remercier votre éloquent interprète des félicitations qu'il nous a adressées et de la promesse qu'il nous a faite en votre nom de ne pas oublier plus tard notre Amicale, nous demandons à votre bon Directeur, à l'exemple de Mgr Duparc, lundi dernier, de vous octroyer un jour de congé supplémentaire à la Pentecôte, et de plus, certains qu'en ce jour son affection ne peut rien refuser aux Anciens, nous ajoutons à cette demande celle d'une levée générale des punitions, si toutefois il peut en exister pour des élèves qui semblent si dociles étant si paternellement dirigés.

Certains que nos demandes sont agréées, votre joie pour cette Fête des Anciens est désormais sans nuages, et nous vous prions de vous joindre à nous pour crier tous ensemble d'un seul cœur et d'une seule âme : « Vive le Likès ! »

Allocution prononcée par le R. P. YVON.

Memento ! Souviens-toi !

MESSIEURS,

La fête des Anciens, c'est la fête du souvenir : du souvenir de notre passage au Likès.

L'humanité vit de souvenirs. Le présent s'écoule et nous échappe au moment même où il naît. Dès que nous voulons le fixer, il n'est déjà plus. Le souvenir, c'est cet acte puissant de notre esprit qui ressuscite le passé et le projette sur l'avenir. Le souvenir ne doit pas être une pensée figée dans le passé ou un sentiment stérile : il doit regarder le passé pour éclairer l'avenir, ressusciter le passé pour bâtir l'avenir.

Le premier sentiment que doit faire surgir dans notre cœur le sou-

venir de notre passage dans cette maison, c'est un sentiment de reconnaissance à l'égard de Dieu, source de tout bien, et de nos vénérés aumôniers et maîtres qui ont été l'instrument de ses dons.

Le plus grand bienfait que Dieu puisse accorder à un homme, c'est le bienfait d'une éducation chrétienne dans la famille ou à l'école, prolongement de la famille.

L'homme fait, a dit quelqu'un, est l'épanouissement de l'enfant. Dans l'ordre physique, qui ne retrouve, en effet, dans l'homme fait, les traits de l'enfant ? Cette parole garde toute sa vérité dans l'ordre moral. Qui ne retrouve dans l'homme fait, les idées, la tournure d'esprit reçues dès l'âge le plus tendre ? Les notions qui viennent plus tard ne s'assimilent qu'en épousant la forme mentale déjà fixée. Nous sommes, nous ne cessons jamais d'être ce que notre éducation première nous a faits. Le temps ne fait qu'accentuer les traits physiques ou moraux. L'enfant c'est l'homme en miniature.

Ils le savent bien, ces hommes qui, voulant déchristianiser la société, font tous leurs efforts pour s'emparer de l'enfant. Qui est maître de l'enfance est maître de l'avenir.

Cette fête commémorative de notre passage dans cette Maison doit donc avoir comme premier but de rendre grâce à Dieu de ce don insigne de l'éducation chrétienne que nous y avons reçue, grâce dont nous n'avons peut-être pas su apprécier toute la grandeur et l'importance au temps de l'étourderie de notre enfance.

Memento ! Souvenons-nous de cette grâce insigne, car Dieu est un maître qui ne livre pas ses biens à fonds perdus. C'est un maître rigoureux qui exige les revenus de ses placements et veut même récolter là où il n'a pas semé.

Un des privilèges les plus redoutables que Dieu puisse confier à un homme, c'est l'autorité, car il est dit qu'il y aura un jugement spécial pour ceux qui commandent. Les constitués en autorité auront à répondre non seulement d'eux-mêmes, mais encore de tous ceux qui doivent bénéficier du bienfait de leur influence, car toute autorité est établie en fonction du bien de la communauté. Mais l'autorité n'est pas nécessairement attachée à l'exercice d'une charge, d'un emploi ou d'une fonction, elle découle de tout ce qui nous donne une supériorité sur les autres. Or, il est hors de conteste que le prestige de l'éducation et de l'instruction chrétiennes que nous avons reçues, nous donne sur les autres moins favorisés une supériorité bien marquée.

Nous sommes-nous servi de cette autorité pour le bien de la communauté, pour étendre à de moins privilégiés l'influence du bienfait reçu ?

C'est un fait incontestable que la religion est en baisse chez nous. Il y a une cause. Où est-elle ? Il est évident que la foi subit aujourd'hui des attaques plus nombreuses, plus diverses et plus violentes qu'autrefois ; mais à l'attaque on répond par la contre-attaque.

Pourquoi la foi recule-t-elle ?

Un philosophe du dernier siècle a écrit : « Un clergé saint fera un peuple vertueux, un clergé vertueux fera un peuple honnête, un clergé honnête fera un peuple impie... » Cette parole est d'une rigidité trop mathématique pour être absolument vraie ; mais elle contient cependant une indication redoutable. C'est un fait certain que l'exemple est le grand entraîneur, le grand meneur. Les discours, les gestes et les paroles ne sont pas inutiles ; ils ont au moins l'utilité de la fanfare. Mais ce n'est pas la fanfare qui gagne la bataille. La victoire est le couronnement de l'action énergique de l'armée entraînée par l'action du chef. Le peuple écoute peu nos paroles, mais il regarde beaucoup nos actes ; et il conclut

de la splendeur de nos vertus, à la vérité de nos paroles. Ah ! quel vaste sujet d'examen de conscience pour nous tous prêtres et religieux ! Nous sommes la lumière du monde, et le monde est dans les ténèbres ; nous sommes le sel de la terre et la corruption envahit la terre ! La lumière se serait-elle obscurcie ? Le sel se serait-il affadi ?

Mais, Messieurs, si la justice de la vérité nous ordonne, à nous prêtres et religieux de prendre notre part de responsabilités dans le recul de la foi chez le peuple, vous, simples laïques, vous n'êtes pas indemnes. L'expansion de l'Evangile et le maintien de la foi ne doit pas être le seul fait du clergé et des religieux. C'est la vérité que le Pape Pie XI ne cesse de répéter aux catholiques, en leur rappelant le devoir de l'action catholique, participation des laïques à l'apostolat hiérarchique.

Le catholicisme, Messieurs, n'est pas une théorie spéculative. Le catholicisme est une vie. « Je suis venu, dit le Christ, afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance. » Toute vie, Messieurs, cherche à se communiquer, à se multiplier et quand cette vie est abondante, généreuse, elle cherche à se communiquer avec vigueur. Ce besoin d'expansion de l'abondance, du trop-plein de la vie se traduit dans la vie chrétienne par l'apostolat. Tout catholique fervent est nécessairement un apôtre.

Or, Messieurs, de qui le Christ exigera-t-il la ferveur, si ce n'est de vous ? La parabole des talents comporte une leçon redoutable : à chacun il sera demandé selon ce qu'il aura reçu. Et si le serviteur qui ne fit pas fructifier son talent unique fut maudit, quel ne sera pas le sort de ceux qui en gaspilleront cinq...

Ces cinq talents vous les avez reçus, Messieurs, par l'instruction et l'éducation chrétienne qui auraient dû vous élever au rang de l'élite de la société.

Or, comment se sont comportés les catholiques dans leur vie sociale ? La plupart, comme des timides paralysés par le respect humain, faisant passer la religion au second plan de leurs intérêts, sans foi dans la justice et l'importance de leurs revendications catholiques, donnant à leurs ennemis l'impression d'âmes vaincues avant le combat, appelant sur eux par leur apathie, torpeur et indolence, la tyrannie des audacieux.

Je n'oserais, Messieurs, proférer une telle accusation si elle n'était la traduction fidèle des reproches des Souverains Pontifes. « C'est la faiblesse des bons qui a fait l'audace et la force des méchants, » déclarait Léon XIII.

« Ce serait assurément, déclare Pie XI, le devoir des catholiques de préparer et d'accélérer ce retour (au Christ) par une action diligente ; mais beaucoup d'entre eux, à ce qu'il semble, ne possèdent pas dans la société le rang et l'autorité qui siéaient aux apologistes de la vérité. Peut-être faut-il attribuer ce désavantage à l'indolence ou à la timidité des bons ; ils s'abstiennent de résister ou ne le font que mollement ; les adversaires de l'Eglise en retirent fatalement un surcroît de prétentions et d'audace. » (Pie XI, Encycl. *Quas Primas* sur la Fête du Christ-Roi, 11 Décembre 1925.)

Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! crie-t-on. Oui, pour la justice, Messieurs, mais ce n'est souffrir pour la justice que d'avoir déchainé la persécution par son incurie, sa timidité et sa lâcheté.

Pour n'avoir vu qu'un Christ prêchant la non résistance au mal, les catholiques de France ont fait de deux millions d'enfants un troupeau d'agneaux bêlants, livrés sans résistance à la boucherie de l'école athée.

A côté du Christ invitant ses fidèles à abandonner leur manteau à qui réclame leur tunique, l'Évangile nous montre un Christ, le fouet à la main.

Si l'Évangile loue le saint qui tend la joue gauche à qui l'a frappé sur la joue droite, il loue aussi l'homme fort et armé qui défend sa maison et par là y assure la paix.

Quand il s'agit de notre vie, de nos seuls intérêts matériels, nous sommes dans la tradition évangélique en les sacrifiant au bien de la paix.

Mais quand notre résignation ou notre silence mettent en péril la cause des droits de Dieu, le salut des âmes, l'inaction et le silence sont criminels.

Résister est alors le premier des devoirs, prêcher la résistance et l'organiser, la tâche des chefs.

Et par chefs nous devons entendre dans ce domaine, non seulement les chefs hiérarchiques : le Souverain Pontife, les Evêques et les prêtres, mais aussi les chefs laïques, l'élite des catholiques qui ont le devoir d'entraîner et d'organiser l'action catholique, participation des laïques à l'apostolat hiérarchique.

C'est sans doute aux chefs hiérarchiques que le Christ a dit : « Vous êtes la lumière du monde, » mais n'a-t-il pas dit aussi qu'il ne faut pas mettre le chandelier sous le boisseau mais bien en évidence, afin qu'il éclaire tous ceux qui sont dans la maison. N'a-t-il pas dit qu'il faut que le monde voie nos bonnes œuvres, afin que le Père céleste en soit glorifié ? Et ces paroles, Messieurs, s'adressaient à tous mais surtout à l'élite, à ceux qui ont le plus reçu.

Ah ! Messieurs, devant le recul de la foi dans notre pays, devant le spectacle des ennemis de l'Eglise s'emparant des postes de commandements dans nos communes, n'y a-t-il pas lieu de penser que vous avez mis sous le boisseau le chandelier de l'éducation et de l'instruction chrétiennes que vous avez reçues ou que, du moins, la flamme n'en a pas brillé comme elle aurait dû le faire ?

Est-ce exagéré, Messieurs, de dire que, dans beaucoup de communes, les anciens élèves du Likès n'occupent pas le rang qu'ils auraient dû occuper et ne jouent pas le rôle qu'ils auraient dû jouer ?

Nous ne sommes qu'une minorité, disent ceux qui ont besoin de croire à la défaite pour s'excuser d'y travailler ou de n'y avoir pas travaillé.

A-t-on jamais vu, Messieurs, une majorité imposer ses volontés ? Les majorités sont toujours amorphes et ne sont que les instruments des minorités agissantes.

Minorité, le levain qui fait lever la masse de la pâte ;

Minorité, le chef qui entraîne ses soldats ;

Minorité, les douze Apôtres se partageant le monde et s'élançant à sa conquête ;

Minorité, S. François et ses douze premiers disciples se partageant l'Italie pour la conquérir au Christ ;

Minorité, Albert de Mun et ses six compagnons se partageant la France pour conquérir au Christ la masse ouvrière ;

Minorité, les trois enthousiastes de 20 ans qui, en quelques années, ont soulevé les 60.000 jeunes gens de la J. O. C. de Belgique ;

Minorité, les catholiques de Hollande qui sont libres et parlent hautement dans une nation protestante ;

Minorité, le centre Allemand qui, en cent ans, a fait passer le catholicisme de l'état de persécution à l'état de religion d'ordre public au même titre que le protestantisme.

Et cependant ces minorités agissantes se sont imposées aux masses amorphes et lâches. Le levain a fait lever la pâte.

Ces minorités ont voulu vaincre et la victoire a couronné leurs efforts, réalisant la maxime de nos vieux pères : « Aide-toi et le Ciel t'aidera » et la maxime de Foch :

» Guerre : département de la force morale ;

» Bataille : lutte de deux volontés ;

» Victoire : supériorité morale du vainqueur, infériorité morale du vaincu ;

» Conclusion : la première condition de la victoire c'est la volonté de vaincre. »

Avons-nous eu cette volonté de vaincre, ne sommes-nous pas parti au combat avec une âme de vaincu ?

Bien pis, n'y a-t-il pas d'anciens élèves du Likès qui ont passé de l'autre côté de la barricade ? Oh ! que de fois n'ai-je pas eu le cœur comprimé par la tristesse, lorsque demandant aux pasteurs la genèse de la décadence religieuse de leurs paroisses, je les ai entendus dire : « Ma paroisse a été perdue par un tel, ancien élève du Likès, il est ici le leader de l'anticléricalisme, le pourvoyeur de l'école laïque. » Oh ! Messieurs, quelle responsabilité ! Puisque le serviteur qui n'avait reçu qu'un seul talent fut maudit parce qu'il ne le fit pas fructifier, quel ne sera pas le sort de celui qui, ayant reçu cinq talents, et qui, non content de ne pas les faire fructifier les aura employés contre son maître ?

Loin de moi la pensée de vouloir grossir l'armée des endormis et des traîtres au détriment de l'armée des bons soldats du Christ, anciens élèves du Likès. Ceux-ci possèdent et garderont leurs vertus de bons combattants, et ces qualités je voudrais les infuser dans le cœur de ceux qui ne les possèdent pas en leur disant : *Memento !* souvenez-vous !

La religion est en baisse chez nous. Pareille constatation impose à tout élève du Likès le devoir de s'agenouiller devant le Crucifix et de se poser ce redoutable problème : « Où sont les responsabilités ? Entre toutes les responsabilités, quelle est la mienne ? » *Memento !* Souvenez-vous !

Puisse cette parole retentir au fond de vos âmes, comme certain coup de clairon qui, jadis, ébranla les Pyrénées. C'était au soir de Roncevaux. Roland était étendu à terre au milieu des cadavres de ses preux. Toute une France gisait là-bas morte ou mourante. Le cœur du paladin saignait. Il pensait à Charlemagne qui fuyait, à l'autre France qui dormait au loin, insouciant dans ses foyers ; alors, il prit son olifant et il en sonna si fort et si haut que Charlemagne l'entendit et revint, que les endormis surgirent de leur torpeur, que les âmes de vaincus eurent un sursaut de courage, et bientôt là où gisait une France vaincue, on vit debout une France victorieuse.

Je ne suis pas, Messieurs, un Roland, je ne suis qu'un humble soldat du Bon Dieu, mais je veux le servir vaillamment tant que j'aurai un cerveau pour y penser, un cœur pour l'aimer, des membres pour le servir, et obéissant à son ordre, « *clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem* ». Je prends l'olifant de la vérité et je dis :

Aux bons soldats : *Euge serve bone !* Continuez le bon combat !

Aux endormis : Réveillez-vous !

Aux traîtres : Rentrez au service de votre Dieu ! Puisse cette sonnerie retentir au fond de vos âmes afin que le Christ, plus grand que Charlemagne, reparaisse en vainqueur dans notre pays ! Ainsi soit-il.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Discours du Président

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

En ouvrant cette assemblée statutaire, je dois vous dire que le Comité a sagement agi en modifiant légèrement l'horaire de notre fête ; cette modification a permis une assistance plus nombreuse d'Anciens à la sainte messe, dite spécialement pour leurs intentions, et au *Libera*, pour les membres défunts de notre Association.

Je ne m'attarderai pas, Messieurs et chers Amis, l'heure étant déjà avancée, M. le Directeur devant, comme à l'ordinaire, vous exposer brièvement la marche de l'Etablissement depuis notre dernière assemblée générale, M. le Trésorier vous donner la situation de notre caisse, et enfin il nous faudra procéder à de nouvelles élections au Conseil d'Administration.

Le 1^{er} Décembre 1929, le Comité s'est réuni pour délibérer sur l'emploi des fonds disponibles ; grâce à nos adhérents, dont le nombre s'accroît, nous avons pu cette année disposer d'une somme, que nous aurions désirée plus élevée encore, en faveur de la Section Normale du Pensionnat, qui doit donner de nouveaux maîtres à notre enseignement libre. Quatre élèves des plus méritants de l'Ecole Saint-Corentin, et le fils d'un Ancien reçoivent, grâce à vous, un secours qui leur permet d'être admis au Likès.

Nous aurions été heureux d'étendre nos largesses, mais nos recettes ne peuvent être très élevées, l'impression de notre *Bulletin* trimestriel, dont vous devez apprécier les comptes rendus nous tenant au courant de tous les faits intéressants du Pensionnat, nous coûte relativement cher. Ce *Bulletin*, dont le tirage atteint 1.300 exemplaires, devrait nous attirer un plus grand nombre d'annonces de la part de ceux qui recherchent l'accroissement de leur clientèle, ce qui augmenterait sensiblement nos ressources. Espérons qu'un grand nombre d'Anciens et d'amis se décideront à utiliser cette utile réclame.

Nous avons, comme de coutume, présenté à Monseigneur Duparc, le 31 Décembre, nos vœux de nouvelle année. Sa Grandeur nous en a remerciés en nous chargeant de transmettre à toutes vos familles ses paternelles bénédictions, et à vous, Messieurs et chers Amis, ses sincères félicitations pour votre assistance soutenue à nos assemblées générales.

Le mardi de Pâques, M. le Directeur a tenu à réunir à sa table, avec M. l'Aumônier et les Président, Vice-Président de l'Amicale, les élèves des trois années d'Erquelines ainsi que les jeunes gens d'autres Ecoles présents à cette date dans leurs familles. A la fin du repas, M. le Directeur a remercié les jeunes du plaisir qu'ils lui ont procuré en acceptant son invitation, et a laissé entrevoir à ceux de la troisième année d'Erquelines que, d'après les renseignements reçus récemment, il espérait les voir sortir tous avec le brevet d'Ingénieurs à la fin de la présente année scolaire.

J'oubliais de vous mentionner que, le 25 Juillet 1929, M. le Directeur, trois professeurs, M. Le Gars, vice-président, et votre Président, ont pris part à Sainte-Anne d'Auray au Congrès de l'Union Régionale de Bretagne des Amicales de l'Enseignement Catholique.

Après la séance du matin, 1.018 convives ont pris part au banquet, présidé par Mgr Tréhieu, évêque de Vannes, et par M. Poupon, président de la Fédération Nationale des Amicales de France. Des discours très intéressants ont été prononcés au banquet, ainsi qu'à la réunion générale qui a suivi et qui comprenait au moins 1.500 assistants. Ces discours ont fait ressortir la nécessité, pour les catholiques de France, de se réunir en Fédération pour que nos gouvernants prennent en considération leurs justes revendications.

Depuis notre dernière assemblée générale, il n'y a pas eu de fait saillant à noter. Cependant, en Août, nous avons eu à déplorer le décès de l'un des plus anciens membres de notre Amicale, M. Louis Nédélec, de Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric. A sa famille, nous adressons les plus sincères condoléances de l'Amicale.

Vous avez dû remarquer, dans le dernier *Bulletin*, que la cotisation pour les membres adhérents est portée à 15 francs. Nous croyons que cette augmentation n'est pas exagérée, car elle ne représente que trois fois la cotisation d'avant-guerre qui était de 5 francs. La cotisation normale aurait dû, à l'heure actuelle, être de 5 à 6 fois plus élevée qu'en 1915.

J'ai terminé, Messieurs et chers Amis, et je vous remercie de votre bienveillante attention. La parole est à M. Gautier, notre si dévoué directeur.

P. S. — *Nous adressons, au nom du Comité, nos remerciements à M. Tréhony et à la Société de Machines à écrire Map, pour les prix qu'ils ont offerts au Pensionnat.*

Rapport de M. Gautier, directeur

MES CHERS AMIS,

Chaque année je suis invité à vous donner un aperçu général de la situation du Pensionnat, et un résumé des événements importants à noter depuis votre dernière réunion.

Ma tâche est désormais simplifiée. Votre *Bulletin*, devenu trimestriel, répond à ce double desiderata. Je n'ai donc rien de bien nouveau à vous raconter. Qu'il me suffise de dire que la santé dans l'Etablissement a été, en général, excellente. Maintes fois on nous a félicités de la bonne mine de nos élèves ce qui n'est pas sans chatouiller agréablement le cœur de notre économe ; car, quoi qu'on dise, il y a des économes qui ont du cœur et qui savent le montrer.

La grippe ne fut pas trop méchante : elle fut ennuyeuse néanmoins par les cas de bronchite légère qu'elle multiplia parmi les grands élèves surtout, au grand préjudice de leurs études et de leur patience aussi, car il faut bien le dire, la religieuse infirmière soigne avec autant d'énergie que de dévouement ; on ne peut refuser ni cataplasmes ni ventouses, on le sait d'avance et on s'en trouve bien.

Nous avons constaté trois cas d'appendicite dans la Maison — la maladie à la mode, s'empresse-t-on d'ajouter ; il n'en est pas moins vrai que deux surtout de ces cas eussent été suivis de mort si l'opération n'avait été faite de suite, la première en pleine nuit.

Je n'ai pas à vous rappeler les succès dans les examens obtenus par les élèves des diverses sections primaire, commerciale, industrielle et agricole : le *Bulletin* et le palmarès de Juillet vous en ont donné les détails suggestifs, notamment pour les examens du « Brevet d'Ensei-

seignement primaire supérieur », auquel nos élèves se présentaient pour la première fois.

Je puis ajouter que la plupart de nos Anciens ont continué leurs succès dans les écoles spéciales où les a appelés leur vocation. A l'Institut agricole de Beauvais, le jeune camarade René Guillemot s'est fort distingué à tous points de vue ; il espère bien que sa thèse de fin d'études sera admise par la commission établie à Paris, par la Société des Agriculteurs de France et l'Institut Catholique.

A noter aussi le succès bien digne d'éloges du jeune Stéphant, de Groix, entré à l'Ecole de Navigation maritime de Nantes, section des mécaniciens. Il fut classé 1^{er} dès les débuts et, par son travail persévérant, s'est maintenu à la tête de sa promotion. Tout jeune, il va donc sortir prochainement élève-officier de la Marine marchande ; il peut espérer un brillant avenir.

Plusieurs d'entre vous m'ont félicité des progrès de la majorité de nos élèves au point de vue art musical. Les élèves de toutes les sections font partie des chorales ou de la musique instrumentale. Quelques agriculteurs travaillent l'harmonium pour rendre service dans leurs paroisses. M. Julien, artiste violoniste, a de nombreux élèves. — Nos fêtes religieuses se ressentent de ces diverses études : toutes ces voix, tous ces instruments contribuent à l'honneur et à la gloire de Dieu par l'éclat de nos cérémonies à la chapelle ; ils sont aussi un excellent facteur d'éducation morale et artistique.

Je n'insisterai pas sur la formation chrétienne de nos élèves. Sous la direction éclairée et expérimentée de nos Aumôniers, nous essayons de former des jeunes gens qui non seulement seront l'honneur et l'appui de la société, mais aussi des chrétiens convaincus et éclairés comprenant leur raison d'être sur cette terre.

Pendant les vacances dernières, le Likès a perdu l'un de ses jeunes maîtres enlevé subitement par la congestion, alors qu'il prenait un bain dans la baie d'Arradon. Le *Bulletin* d'Octobre vous a donné les détails de ce pénible accident.

Les vrais « Anciens » ont bien connu le Frère Crescent (M. Jézégou) remarqué par la mèche de cheveux blancs qu'il portait au-dessus du front. Sa classe fut longtemps la première du bâtiment aujourd'hui disparu qui dominait le tunnel. Il avait une voix claire et puissante. Ses confrères lui faisaient croire que l'aiguilleur, placé à l'entrée de ce tunnel, prenait note chaque jour de ses problèmes et suivait ses explications.

Pendant l'hiver dernier, Dieu a rappelé à lui ce vaillant qui travailla jusqu'à la mort.

En terminant ce court exposé des faits intéressant le Likès depuis notre dernière assemblée générale, je me permets d'ajouter que nous avons été heureux et fiers de recevoir à la Pentecôte les représentants des Syndicats d'Agriculteurs du Finistère et des Côtes-du-Nord. On en comptait environ 400 ; ils étaient bien chez eux, dans leur maison, puisque le Likès reçoit depuis longtemps les fils de nos cultivateurs.

Enfin, je ne puis oublier de remercier l'Amicale, qui nous aide par une généreuse subvention à former la jeunesse appelée à remplacer les maîtres que la maladie ou l'usure met chaque année hors de service. On devine ce que coûte aujourd'hui l'éducation complète d'un enfant, d'un jeune homme appelé par Dieu au service des Ecoles chrétiennes ! Et cependant, vous l'avez bien compris, c'est là une œuvre importante par excellence, puisqu'il s'agit du recrutement des écoles libres, c'est-à-dire de leur maintien et de l'augmentation du nombre de ces écoles.

Elections

D'après les statuts, le tiers du Conseil d'administration est à renouveler chaque année.

MM. Le Bras et Rolland, ne pouvant assister aux réunions, demandent à ne point être candidats à la réélection. Nous les considérerons comme membres honoraires.

Le Conseil d'administration doit comprendre 15 membres ; par suite d'erreur, il en compte 16. Pour régulariser la situation, je vous propose de réélire MM. Le Berre Alain,

le chanoine Cornou,
Le Cerf Yves,

et d'ajouter comme nouveau membre, M. Pernez René, de Plonéis, qui représentera au Conseil les jeunes agriculteurs et aussi son père, enlevé trop tôt à l'affection des siens et de ses camarades de notre Amicale.

Toutes nos félicitations au jeune René Pernez.

Rapport présenté par M. Charles Cabon, trésorier

Relevé de l'Exercice 1929

Solde de l'exercice 1928	2.089 f. 25
Reçu pour annonces.....	1.075 »
Cotisations versées, frais déduits.....	7.949 40
	<u>11.113 f. 65</u>
Imprimerie	2.534 f. »
Clichés	524 85
Frais de poste	140 35
Subventions	3.400 »
Prix aux élèves	75 »
Solde en caisse, à reporter sur 1930.....	4.439 45
	<u>11.113 f. 65</u>

Proposition

En raison de l'organisation des Amicales en Fédération nationale subdivisée en unions régionales comprenant des unions diocésaines, il est admis que chaque Amicale versera 0 fr. 50 à l'Union diocésaine, 0 fr. 25 à l'Union régionale, 0 fr. 25 à la Fédération Nationale, soit 1 fr. par membre.

Dans ces conditions et en raison des frais de *Bulletins* et de poste qui augmentent chaque année, le Conseil propose à l'Assemblée générale de porter le prix des cotisations, à partir de 1930, à 25 francs pour les membres bienfaiteurs, 15 francs pour les membres adhérents, 8 francs pour les militaires et les jeunes.

A l'unanimité, l'Assemblée accepte les deux propositions de M. le Président.

BANQUET DU 1^{er} JUIN 1930

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je vous remercie d'être accourus si nombreux honorer de votre présence cette fête de notre Amicale. Je félicite jeunes et Anciens, de ne pas oublier, malgré leur éloignement plus ou moins grand le chemin du Likès.

C'est une marque particulière d'affection et un sentiment de reconnaissance que vous apportez par là, tout d'abord à la mémoire de vos Anciens Maîtres qui ont déjà reçu Là-Haut, nous l'espérons, la récompense de toute une vie d'abnégation, de dévouement et de labeur incessant, mais aussi à leurs successeurs qui continuent leur œuvre près des jeunes générations, et qui n'attendent d'autre récompense ici-bas que la satisfaction d'avoir formé des hommes, utiles à leur prochain, dévoués à la Patrie et à l'Eglise.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons soutenir l'enseignement libre chrétien, car l'Ecole Unique est là qui guette la jeunesse, son but plus ou moins caché étant la suppression de l'enseignement chrétien. Sa Sainteté Pie XI (1), place en tête de toutes les œuvres celle de l'Education chrétienne par le moyen de l'Ecole libre.

Entrons dans les vues du Souverain Pontife, en soutenant cette école par tous les moyens en notre pouvoir. Faisons nôtre le cri de ralliement de la Fédération des Amicales catholiques de France :

« Que votre Règne arrive, ô Christ Roi, par l'Ecole ! »

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué et admiré les améliorations apportées cette année au Pensionnat, tant au point de vue de l'hygiène, qu'à celui de l'enseignement manuel. Cette belle salle, où nous avons été reçus ce matin, contribuera pour une large part à développer l'enseignement professionnel au bénéfice de tous les élèves qui fréquentent ce Pensionnat. Il leur sera possible bientôt de connaître suffisamment le travail du bois et du fer, d'étudier les moteurs électriques et autres qui sont utilisés aujourd'hui dans nos campagnes et dans nos villes.

J'ai le plaisir, Messieurs et chers Camarades, de vous faire connaître que ce Pensionnat, qui était depuis sa fondation, un Etablissement d'Instruction primaire professionnel, va se réclamer de la loi du 21 Juin 1865, et prendre prochainement le titre « d'Etablissement secondaire spécial ». Ce nouveau titre permettra aux élèves qui désireront continuer leurs études de se préparer au baccalauréat sciences-langues.

Je remercie, au nom de l'Amicale, le R. P. Yvon pour le discours si enflammé qu'il a prononcé devant nous ce matin ; il y a mis son talent et son âme d'apôtre si apprécié de nos populations qu'il connaît si bien et qu'il évangélise fréquemment par ses nombreuses missions.

Je termine, Messieurs et chers Amis, en portant la santé de Mgr Duparc qui, quoique absent de notre réunion, n'en est pas moins de cœur avec nous.

Celle de M. Cogneau, notre président d'honneur, toujours fidèle à nos réunions, sans oublier celle du vénérable M. Bolloré, retenu par l'âge et les infirmités ; celle de M. l'amiral Exelmans, président de la Section diocésaine, retenu par une réunion semblable ; celle du R. P. Yvon, notre éminent prédicateur ; celle de MM. les Aumôniers du Pensionnat, si dévoués à l'instruction religieuse des élèves ; celle de M. le

(1) Encyclique de Décembre 1929.

Directeur du Pensionnat et celle de tous ses dévoués collaborateurs ; la vôtre, chers Camarades, celle de vos familles, sans oublier M. l'Econome qui a si bien su, par le succulent déjeuner qu'il nous a servi, calmer l'appétit de tous et mettre les cœurs en saine gaieté.

Après des applaudissements nourris, la parole est donnée à M. Gautier.

Nous ne pouvons que résumer ce toast, qui fut écouté avec sympathie et grand silence par la salle entière.

M. le Directeur, revenant sur une phrase du discours précédent, expose que le Likès doit, en effet, sous peu de jours, devenir établissement d'Enseignement Secondaire spécial, ce qui présente de nombreux avantages au point de vue administration et, en plus, permettra aux élèves jeunes et intelligents de compléter leurs études en vue du baccalauréat (Sciences-Langues). Vifs applaudissements en différents points de la salle.

Il n'en est pas moins vrai que les études actuelles du Likès ne seront en rien modifiées. Comme par le passé, il y aura une section primaire de quatre classes préparant au certificat d'études, une section professionnelle comprenant des classes agricoles, des classes commerciales et des classes industrielles. On y préparera aux divers examens d'Agriculture, au Brevet élémentaire, au Brevet d'Enseignement primaire supérieur, aux carrières qui exigent le travail du fer, l'étude des mathématiques et du dessin.

Les classes du baccalauréat seront ouvertes aux bons élèves qui auront suivi avec succès les études de l'une des sections professionnelles.

Les ateliers dont la construction s'achève en ce moment doivent servir non seulement aux élèves de la section industrielle, mais aussi à ceux de la section agricole ou de la section commerciale qui ont besoin de connaître, au moins sommairement, le travail du bois et du fer, les moteurs électriques, à essence, à huile lourde, à naphthaline, etc...

C'est ainsi que le Likès se propose d'être utile à nos cultivateurs et à nos petits industriels, comme aux familles qui sentent le besoin de donner à quelques-uns de leurs enfants une instruction générale plus développée.

Après ces explications importantes, M. Gautier donne connaissance des excuses et regrets des amis absents.

L'amiral *Exelmans*, dont nous avons eu l'an dernier le plaisir d'entendre, d'applaudir la parole éloquente et convaincue, m'écrit qu'il préside aujourd'hui une Amicale féminine à Lambézellec, c'est-à-dire à sa porte. Il prie de transmettre à M. Le Berre et à toute l'assemblée ses regrets bien sincères. Il souhaite une belle fête, moins pluvieuse que l'an dernier, aussi nombreuse, aussi enthousiaste.

M. *Mathurin Thomas*, maire de Plougastel-Daoulas, m'écrit qu'il a dû accepter de prendre part à une mission organisée par la Compagnie d'Orléans pour la visite des cultures maraîchère et fruitière en Hollande. Il présente ses respects au cher Frère Donat-Louis, son ancien professeur, il sera de cœur et d'esprit présent à notre fête.

Deux Lannionnais, MM. *Albert Houérou* et *Eugène Guézennec*, qui, chaque année, venaient à notre fête accompagnés de leurs dames, me disent leur profond regret d'être retenus, cette fois, par des obligations de famille inéluctables.

M. *Feunteun Alain*, véritable bout-en-train de nos banquets, me prie de transmettre ses regrets à ses nombreux amis.

M. *Guéguen Yves*, un brave de Tréméoc, ne pouvant mieux, est avec nous de tout cœur.

Le Grand Jean, du Trévoux, un autre jeune, exprime les mêmes regrets.

M. *Le Coz François*, I. T. H. de la Marine, en retraite, officier de la Légion d'honneur, passait ici hier, allant à Arradon pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de son oncle, le F. Cyrille-des-Anges, premier directeur de l'école établie dans cette localité par M. Brouette Aubertot. Il m'a prié de vous exprimer tous ses regrets de ne pouvoir assister à notre fête, où il eût rencontré de vieux amis comme M. Le Berre, président, M. Cogneau, vicaire général. Il lui aurait été particulièrement agréable de passer quelques heures dans ce Likès et de saluer son vieux professeur, le F. Donat-Louis.

M. *Charles de Kerangal*, retenu, fait des vœux pour le succès de la fête.

Télégramme de M. *Eugène Guichard*, de Brest : « Enfant malade, — impossible assister réunion, — suis de cœur avec vous, — remercie professeurs pour éducation et instruction reçues. — En reconnaissance, donne à ses sept enfants mêmes principes. »

M. *Jean Le Donnant*, d'Erdeven, ne peut à son grand regret être des nôtres. « Bonjour aux amis, — espère être plus heureux l'an prochain ».

M. *Jadé*, député du Finistère, attendu jusqu'à midi 1/2, n'a pu, à son grand regret, se soustraire à des obligations professionnelles.

M. *Pierre Le Buhé* : « Empêché dernier moment assister réunion, suis de cœur avec vous, respects chers maîtres, amitiés camarades ».

Dépêche de Quiberon, 1^{er} Juin.

M. *Joseph Martin*, Moulin-Vieux, Commana : « Regrets de ne pouvoir assister à votre fête de dimanche, je reste votre reconnaissant ancien élève ».

M. *Salaün J.*, vice-président de l'Amicale : « Je suis désolé de ne pouvoir prendre part à votre belle fête. Une crise de rhumatismes articulaires m'oblige au repos. Je serai de cœur avec vous. Veuillez transmettre à tous nos amis mes vifs regrets et agréer mes sentiments de respect et d'affection ».

MM. *Goumont*, père et fils, de Belz (Morbihan) : « Nous partions avec grand plaisir, quand la maladie grave et quasi subite de la grand' mère nous retint au pays. Avec vous de cœur ».

M. *Liot*, propriétaire de l'Hôtel de France, empêché, prie M. le Directeur de l'excuser et présente ses amitiés à tous les camarades anciens du Likès.

M. *F. Le Tous*, Brest : « Retenu par la famille, vifs regrets, — de tout cœur avec vous ».

Les Anciens du pays de Saint-Thurien, Mellac, furent arrêtés par le mauvais temps du matin.

Réponse de Monseigneur :

« L'Evêque de Quimper et de Léon remercie paternellement M. le Président des Anciens, tous les maîtres, les élèves anciens et actuels du Likès. Il les félicite de leur dévouement à la cause de l'enseignement catholique. Il les bénit. »

M. Gautier termine en joignant ses remerciements à ceux de M. le Président ; il porte la santé de M. le Vicaire général, du R. P. Yvon, de

M. Hénaff, conseiller général, de M. Coadou, conseiller d'arrondissement, de MM. les Maires et Adjoints des communes environnantes, de tous les amis présents et de leurs familles.

Il ne saurait oublier M. Le Berre, notre sympathique président, et tous ceux qui ont bien voulu préparer et réaliser cette belle fête de 1930 qui comptera parmi les meilleures et les plus réconfortantes.



CHRONIQUE DE L'AMICALE

2 Avril. — Le jeune *Morvan Yves* nous arrive tout déconcerté. Il entrevoyait déjà les galons de second-maitre mécanicien, lorsqu'un refroidissement à bord d'un sous-marin a déterminé une légère crise de rhumatisme dans un organisme qui semblait cependant défier toute maladie. Il est rendu à la vie civile bien malgré lui ; il devra chercher une nouvelle carrière.

Vacances de Pâques. — Nombreux sont les jeunes Anciens venus de diverses écoles. Nous avons le plaisir de les saluer au Likès, tout en les félicitant de leur bon esprit et de leur bonne mine.

28 Avril. — Visite encore plus agréable peut-être. C'est *Noël Grannec* qui, tout jeune, avait quitté le Likès pour suivre ses deux frères à Guernesey ; là, il se prépare sous le nom de frère Côme-Damien, à prendre rang dans la milice de l'enseignement chrétien.

Puisse son exemple être suivi par d'autres cœurs généreux, désireux de travailler à leur sanctification et au bien des âmes.

29 Avril. — C'est toujours avec un sentiment de vive curiosité que l'on reçoit d'Erquelines les notes trimestrielles de nos chers Anciens. Cette fois, l'ensemble est très consolant. En 3^e année, résultats magnifiques, moyennes variant de 15,80 à 17,45. En 2^e année, notre meilleur atteint 16,93 et la 4^e place ; en 1^{re} année 16,10, ce qui est excellent comme début.

— M. *Hénaff*, conseiller général, un ardent de notre Amicale, est heureux de consacrer ses loisirs et ses générosités au service de la grande cause de l'enseignement libre. Il espère que ses administrés auront prochainement le choix, pour leurs garçons, entre l'école publique et l'école chrétienne.

— Une nouvelle Amicale est formée à Plœmeur (Morbihan). Le directeur du Likès représente notre Société à cette première réunion, le lundi de Pâques ; il est heureux de retrouver là des Anciens du Likès qu'il avait connus soit à la section agricole, soit à la section industrielle, dans ces dernières années ou même avant 1901.

30 Juin. — Heureuse nouvelle. Notre ami dévoué, M. *Eugène Guichard*, fait part de la naissance d'une petite fille, c'est la septième enfant qui va réjouir un foyer déjà bien garni et bien chrétien. Longue et heureuse vie à la nouvelle venue !

Fin Mai. — Notre jeune ami *André Mazeau*, admis déjà dans la Compagnie d'Orléans, apprend qu'il est reçu dans les P. T. T. Toutes nos félicitations à ce jeune homme qui fut toujours sérieux et travailleur.

NÉCROLOGIE

Le 23 Mai, on conduisait à sa dernière demeure, à Bannalec, M. *François Pérez*. L'affluence vraiment extraordinaire aux obsèques de cet excellent père de famille marque bien toute l'estime et la considération dont il jouissait parmi ses concitoyens.

Que son frère, M. Guillaume Pérez, si connu des agriculteurs de la région, ses neveux et toute la famille veuillent bien agréer l'expression de notre vive sympathie en la circonstance !

×

Le 7 Juin, le journal nous faisait connaître la surprenante nouvelle du décès de *Mme la baronne Exelmans*, épouse de l'Amiral, que l'autorité diocésaine a placé à la tête des Amicales du Finistère.

En cette pénible circonstance, nous offrons à notre chef vénéré l'hommage de nos condoléances émues et l'assurance de nos prières pour celle que Dieu vient de rappeler à Lui.

Distribution solennelle des Prix

Cette fête solennelle, qui clôture l'année scolaire et ouvre la période tant attendue des Grandes Vacances, aura lieu le samedi 12 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

Elle commencera à 13 heures exactement. Toutes dispositions seront prises pour que parents et élèves soient libres à 16 heures. Il leur sera donc possible de prendre les trains à partir de 16 h. 43, ligne de Lorient.

Les malles auront été enregistrées et transportées à la gare avant midi.

Sauf le cas de réelle nécessité, les élèves ne sortent pas en ville avant la distribution des prix.

Les parents et amis des élèves sont invités à cette fête de famille : nous espérons qu'ils répondront nombreux à cette invitation.

RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes est fixée au mardi 30 Septembre. Prière aux familles de faire inscrire leurs enfants le plus tôt possible, afin que l'on puisse organiser à temps le nouveau plan d'études et le travail dans les divers ateliers.

Chronique du Pensionnat

Examen pour les Bourses. — Au 1^{er} Mai, deux élèves réussissent en 1^{re} série : Félix Donnart, de Morlaix, et Yves Douguet, de Quimper.

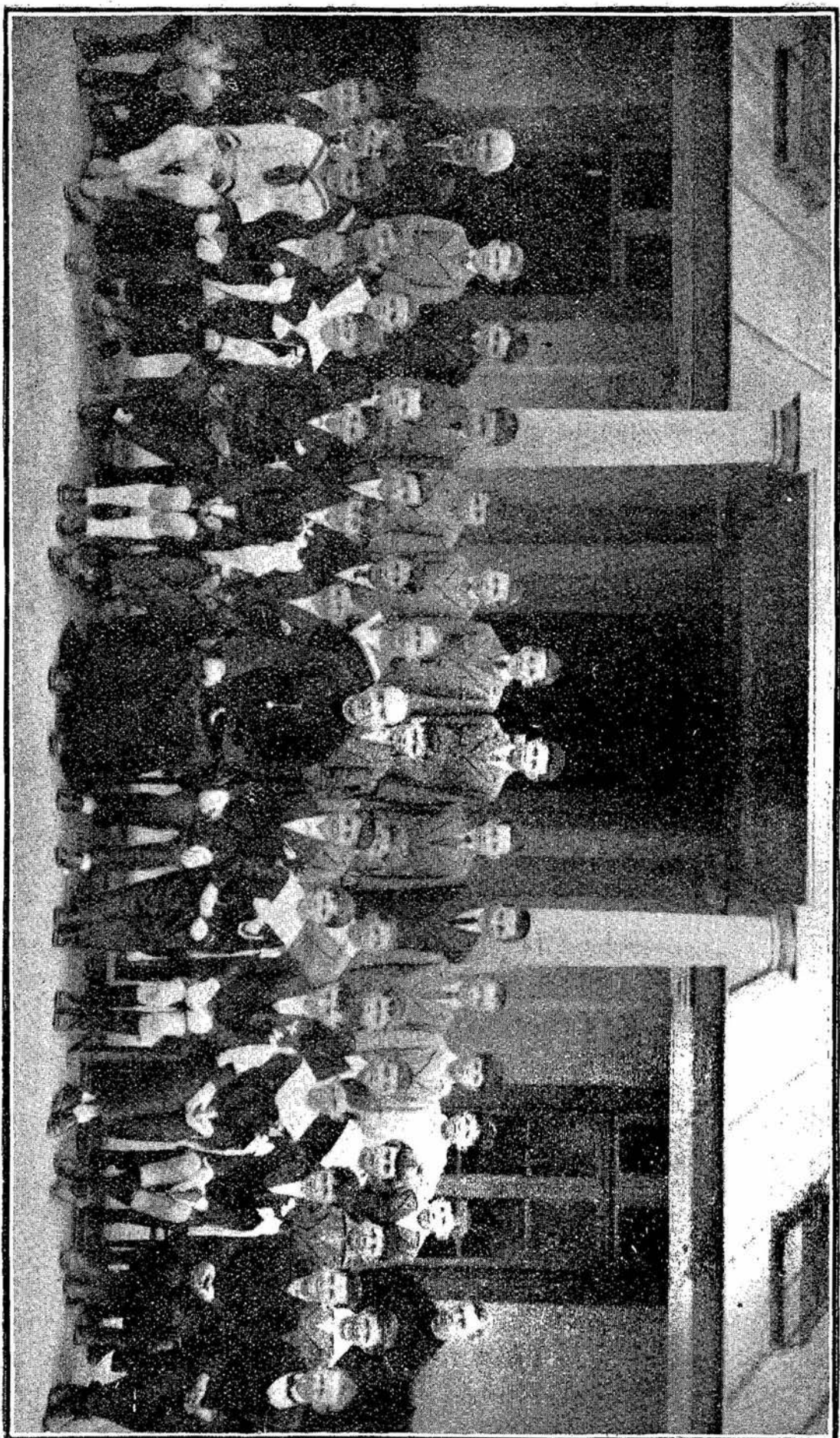
Le 8 Mai, le Likès présentait 6 candidats : 4 déclarés admissibles, voient, le 15 Mai, leurs efforts définitivement couronnés de succès ; ce sont, en 3^e série, Nicolas Gestin, de Kerfeunteun, et Alain Tymen, de Plogastel-Saint-Germain ; en 4^e série, Jean Kerbouch, de Landudal, et Jean Pichon, de Pleyben. Nos félicitations aux lauréats.

10 Mai. — La « Phalange d'Arvor », en attendant la construction d'un local approprié, donnera désormais ses séances récréatives à la grande salle du Likès. Le 10 Mai avait été choisi pour inaugurer ce nouveau service. Nos grands élèves furent invités à la représentation, et malgré le retard apporté à l'heure du coucher, ils ne regrettèrent pas le sacrifice d'une partie de leur sommeil, en raison du programme intéressant, si artistement rendu.

11 Mai. — Fête nationale de Sainte Jeanne d'Arc. Suivant la tradition du Likès, cette journée de fête se clôture par un feu d'artifice. Cette année, il fut aussi brillant et éclatant que d'ordinaire, malgré un vent intempestif qui éparpillait parfois outre mesure les ondes lumineuses des soleils, vasques et girandoles.

15 Mai. — Fête de S. Jean-Baptiste de la Salle. Cette solennité compte parmi les plus chères au Pensionnat et celle qu'on célèbre avec le plus de ferveur. Les cérémonies religieuses furent, cette année, présidées par M. le chanoine Bouëdec, curé-doyen du Faouët (Morbihan). A la grand'messe, la chorale exécuta en grégorien, l'office propre du Saint, ainsi que la Messe à 3 voix mixtes de Th. Dubois, une œuvre harmonieusement pieuse et mélodique. Le sermon de circonstance, donné par M. l'abbé Pichon, vicaire à la cathédrale, fut très goûté d'un auditoire particulièrement attentif à écouter cette chaude exhortation à la pratique des vertus du jeune âge, qui brillèrent d'un si vif éclat dans le glorieux Fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes. L'après-midi, auprès un petit concert donné par l'Harmonie du Likès, les vêpres furent chantées avec beaucoup d'entrain et de piété. Au salut du T. Saint-Sacrement qui suivit, la chorale exécuta, avec la perfection dont elle est coutumière, entre autres œuvres, toutes à 4 voix mixtes, un *O salutaris* de Rousseau ; le *Benedicta es tu* de Kristinus, un *Vir sapiens* de J. Franck, intéressant motet en l'honneur du Saint, où se firent remarquer les belles voix bien timbrées de nos soprani, un *Tantum* de Mgr Nevo sham, et enfin, pour clôturer, un *Laudate Dominum* de Gounod, ce dernier chant exécuté avec un brio remarquable.

Confirmation. — Le lundi 26 Mai, à 3 h. 1/2, Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, accompagné de M. le chanoine Joncour, vicaire général, voulut bien venir administrer le sacrement de confirmation à 40 de nos jeunes élèves. Le parrain fut M. Louis Jaouen, de Kerfeunteun.



Premiers Communiquants et Confirmants, 1930.

A l'issue de la cérémonie à la chapelle, tous les élèves descendent à la grande salle, où, après un brillant morceau exécuté par l'Harmonie, le Préfet de la Congrégation, dans une courte adresse, présente à Monseigneur les sentiments de respectueuse gratitude pour la grande bonté et pour l'intérêt constant que Sa Grandeur manifeste en toute occasion à l'égard du Likès, et lui renouvelle l'assurance de l'entière docilité de tous, maîtres et élèves à suivre avec amour les directives du vénéré Chef du diocèse et du dévoué Pasteur de nos âmes.

Monseigneur est heureux de féliciter les élèves de leurs excellentes dispositions, il les engage à travailler de mieux en mieux à leur formation chrétienne et au développement de leur instruction, car un homme instruit exerce une plus grande influence et peut faire plus de bien autour de lui. Sa Grandeur se dit très heureuse de constater les améliorations successives qui s'effectuent dans l'établissement, pour le bien spirituel et corporel, et elle termine son allocution par une large bénédiction et l'octroi d'un jour de congé qui s'ajoutera aux vacances prochaines de la Pentecôte.

26-27 Mai. — La retraite préparatoire à la première communion solennelle fut prêchée par M. l'abbé Kermanach, vicaire à Saint-Mathieu de Brest, et fut suivie avec intérêt et piété par nos jeunes néophytes. La communion eut lieu le jeudi 29 Mai, en la fête de l'Ascension, avec tout le cérémonial ordinaire en cette occurrence. — Que dire des beaux chants de la chorale, et des superbes morceaux de musique exécutés par nos jeunes violonistes ?

Bonne et belle journée, qui laissera de radieux souvenirs dans les esprits et les cœurs !

Le lendemain, *30 Mai*, ce doit être le pèlerinage traditionnel, où tout le Pensionnat se rend à la chapelle de la Mère-de-Dieu. Mais la pluie tombe depuis 3 heures du matin. Néanmoins, après quelques hésitations, on se décide à se mettre en route, se confiant en la protection de la Bonne Mère. Notre espoir ne fut pas déçu, car le Ciel nous octroya un temps favorable, et le pèlerinage fut remarquable de bon ordre et de grande piété.

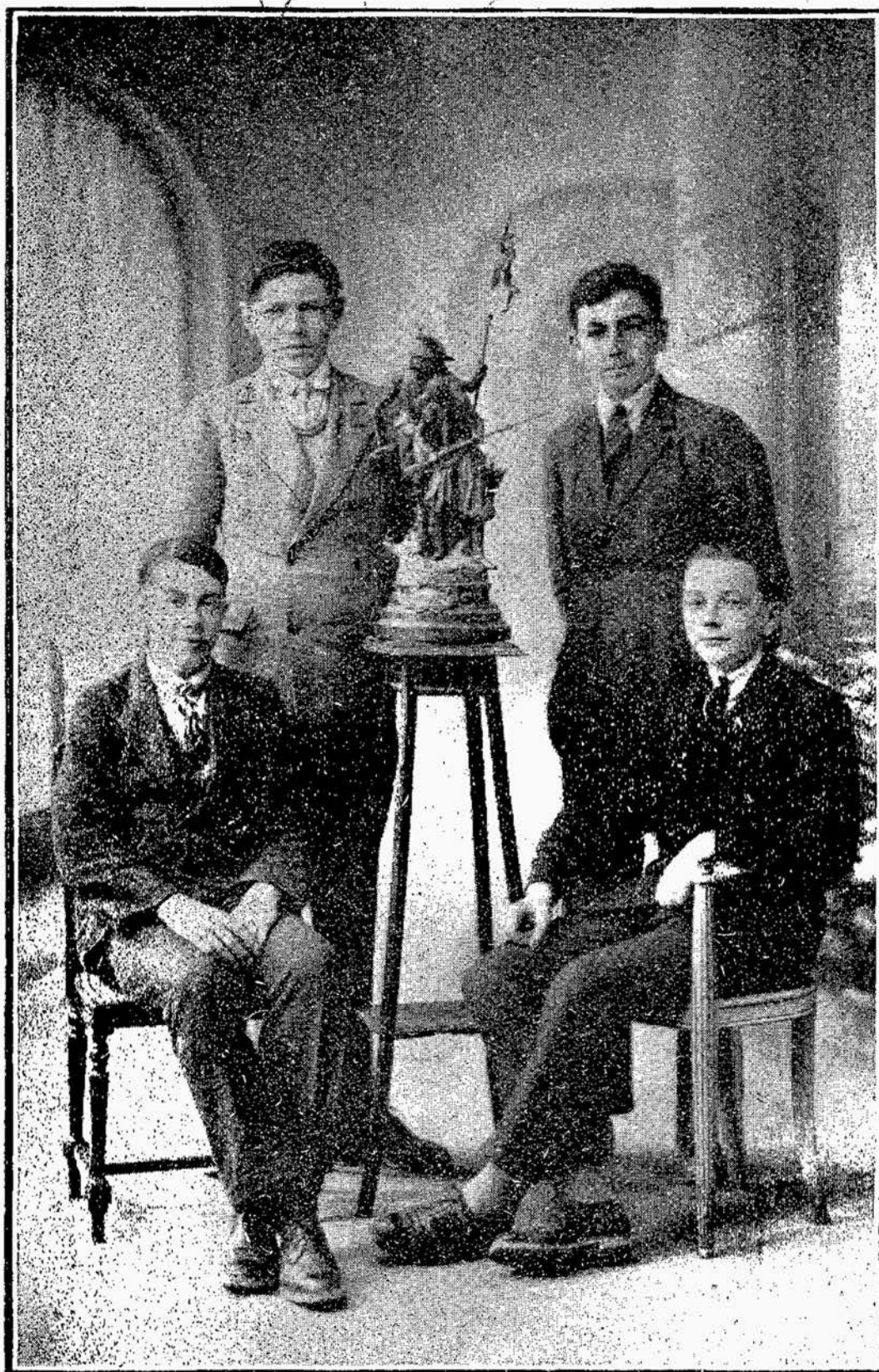
2 Juin. — Hier, *1^{er} Juin*, c'était la fête des Anciens ; les élèves actuels ne participent qu'indirectement à cette fête de famille. Aussi, aujourd'hui, nous avons l'agréable surprise de constater que M. l'Econome, qui fait bien toutes choses, a pensé à nous dédommager un peu, en soignant d'une façon spéciale le menu ordinaire. Merci !

6 Juin. — Depuis longtemps, on attendait avec impatience le tirage de la tombola. On devine l'animation qui règne aujourd'hui dans la salle des fêtes... Les émotions vont croissant à mesure que les lots s'écoulent, car pour la fin les beaux articles. Enfin, voici le gros lot... A qui ?... un numéro, le bon, sort de la boîte magique, et Jacques Giocondi de la 1^{re} Année industrielle, se voit attribuer le superbe appareil de T. S. F.

14 Juin. — La sœur Elisabeth, du Saint-Esprit, depuis plus de 8 années infirmière au Likès, est appelée par ses supérieures à la direction de la maison de Landaul (Morbihan). Tout en la félicitant du choix dont elle a été l'objet et lui souhaitant plein succès dans sa nouvelle résidence, nous ne pouvons nous défendre d'un certain sentiment de regrets bien légitimes à la pensée des soins donnés avec tant de dévouement et de compétence par cette religieuse, qui laissera ici un souvenir affectueux et reconnaissant.

CHALLENGE BOUILLOUX-LAFONT

(pour le 1^{er})



Eugène GUILLERME.
Joseph LE BIHAN.

Guillaume OLIER.
Pierre QUINTIN.

Au Stand du Likès

CHALLENGE DES ÉCOLES DU SUD-FINISTÈRE

Objet d'Art : « Vaincre ou Mourir »

offert par M. BOUILLLOUX-LAFONT, député du Finistère,
vice-président de la Chambre des Députés.

Nous sommes très heureux d'apprendre à nos camarades le succès remporté par la délégation des tireurs à la carabine du Pensionnat. Pour la seconde fois, l'école du Likès est classée première de toutes les écoles privées et publiques de la subdivision de Quimper et emporte le Challenge. Ce beau résultat, nous le devons aux excellents tireurs suivants :

Quintin Pierre, Guillaume Eugène, Olier Guillaume (section Agricole), et Le Bihan Joseph.

Ils ont totalisé 138 points (soit une moyenne de près de 35 points sur 40) et l'emportent de 3 points sur leurs camarades de l'an dernier.

Grâce à ces « fins guidons », nous aurons l'avantage d'exposer encore cette année au grand parloir des élèves le superbe bronze que vous y avez tous admiré l'an passé.

M. Manach, directeur de tir de « La Cornouaille » et ancien élève du Likès, nous a fait savoir que la remise officielle des récompenses gagnées par le Pensionnat Sainte-Marie, serait faite, fin Juin, par M. le commandant Dumont, président de « La Cornouaille ».

Nous offrons nos félicitations aux heureux vainqueurs de ce tournoi et nous avons confiance de voir le « bronze » définitivement acquis... puisqu'il suffit de le gagner une fois encore.

A l'œuvre donc, jeunes fervents de la carabine, et achevez par une éclatante victoire cette compétition si bien commencée par vos camarades. Soyez calmes et vous l'emporterez.

Bon courage donc, et à l'année prochaine !

21 Juin. — Comme il était prévu, la remise officielle du Challenge a été faite ce jour, par une délégation, sous la présidence du commandant Dumont.

Les élèves Quintin Pierre, de Gouézec ; Le Bihan Joseph, de Douarnenez ; Guillaume Eugène, de Larmor-Plage, ont reçu une médaille de bronze et un diplôme offerts par le Ministre de la Guerre.



Année Scolaire 1929-1930

Troisième Trimestre

EXCELLENCE

2 ANNÉE AGRICOLE

Louis Le Montagner, de Plœmeur.

3^e ANNÉE COMMERCIALE

— B : Louis Toulgoat, de Plœmeur.

— C : Xavier Carnot, de Scaër.

Section A : Jean Stéphan, de Melgven.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : André Chevallereau, de Quimper.

— B : Pierre Le Bléis, de Combrit.

2^e ANNÉE AGRICOLE

Jean-Louis Goas, de Rumengol.

Louis Le Portz, de Pont-Scorff.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Section A : André Lescop, de Plougastel-Daoulas.

— B : Célestin Le Dez, de Scaër.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Guy Le Bourhis, d'Elliant.

— B : Jean Pichon, de Pleyben.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

René Quéau, de Guengat.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Jacques Le Tortorec, de Quimper.

André Gourlet, du Passage-Lanrice.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Section A : Roger Le Guyader, d'Epinay-sur-Seine.

— B : Pierre Balannec, de Quimper.

DIVISION DES PETITS

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Section A : François Flahault, de Larmor-Plage.
— B : Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Section A : Jacques Soudain, de Quimper.
— B : Jean Roussin, de Plouay.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Section A : Jean Kerlan, de Névez.
— B : Albert Sellin, de Névez.
— C : Pierre Kernaléguen, de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat, de Quimper.
Raymond Vaillant, de Quimper.

INSCRIPTIONS AU TABLEAU D'HONNEUR

DIVISION DES GRANDS

3^e ANNÉE AGRICOLE

Yvon Feunteun,	de Saint-Evarzec.
Gabriel Gourlaouen,	de Poullan.
Louis Le Montagner,	de Plœmeur.
Jean Ferrand,	de Rédéné.
Jean Gonidec,	de Tréboul.
Pierre Bourhis,	de Plogonnec.

3^e ANNÉE COMMERCIALE

Clet Cariou,	de Goulien.
Joseph Robic,	d'Auray.
Pierre Kerrun,	de Briec-de-l'Odet.
Sylvain Ronco,	de Vannes.
Jean Stéphan,	de Plœmeur.
Fimin Moreau,	de Quimper.
Joseph Le Dû,	de Collorec.
Pierre Le Loch,	de Plogastel-Saint-Germain.
Joseph Breton,	de Landivisiau.
Louis Toulgoat,	de Scaër.

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

André Chevallerau,	de Quimper.
Jean Tressard,	de Quimper.
Jehan Le Ménéah,	de Vannes.
Jean Auffret,	du Faouët.

2^e ANNÉE AGRICOLE

Corentin Lannuzel,	de Cast.
Henri Caugan,	de Plouhinec.
René Bourdon,	de Mahalon.
Jean Goas,	de Rumengol.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

Jean Le Floch,	de Quimper.
Raymond Guillerm,	de Pont-de-Buis.
Baptiste Pennanéach,	du Juch.
Yves Barré,	de Quimper.
Jean Douguet,	de Quimper.
Albert Chardronnet,	du Brest.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Jean Pichon,	de Pleyben.
Pierre Kéravec,	de Plovan.
Louis Pochat,	du Faouët.
Adolphe Donnard,	d'Audierne.
Charles Gourdenne,	de Carnac.
Jean Goff,	de Pouldreuzic.
Guy Bourhis,	d'Elliant.

DIVISION DES MOYENS

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Jean Hascoët,	de Quéménéven.
Louis Kérivel,	de Poullan.
Yves Lidouren,	de Pleyben.
René Quéau,	de Guengat.
François Saliou,	de Poullaouën.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Francis Le Dez.	de Scaër.
René Le Floc'h,	de Quimper.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Jules Danic,	de La Trinité-sur-Mer.
Jean Briand,	de Kerfeunteun.
Grégoire Craff,	de Quimper.
Stanilas Fouquet,	de l'Île-de-Sein.
Jacques Furic,	de Riéc-sur-Bélon.
Francis Lastennet,	de Douarnenez.
Jean Mat,	de Pont-Croix.
Louis Le Montagner,	d'Hennebont.

DIVISION DES PETITS

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

Sébastien Cornic,	de Kerfeunteun.
François Floc'h,	de Lannilis.
Jean Lennon,	de Quimper.
Jean-Louis Bordiec,	de Plomelin.
Jean Hélias,	de Trégarvan.
Daniel Le Guellec,	de Quimper.

2^e CLASSE PRIMAIRE

René Léty,	de Penhars.
Sébastien Lozachmeur,	de Kerfeunteun.
Jacques Soudain,	de Quimper.
Jean Mathurin,	de Pleyben.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Raymond Hervo,	de Quimper.
Henri Vaillant,	de Quimper.
Louis Flahaut,	de Quimper.
Jean Le Gars,	de Quimper.
Armand Gourmelon,	de Kerfeunteun.
Joseph Kerlan,	de Névez.
René Feunteun,	de Quimper.
Albert Sellin,	de Névez.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat,	de Quimper.
Gaby Roudot,	de Quimper.
Germain Balanec,	de Plonéis.
Maurice Derrien,	de Beuzec-Conq.

La Page du Sourire

RÉCLAME ALLECHANTE. — Rendez votre intérieur agréable.
Adressez-vous aux magasins Vancher à Noisy-Ladèche.

« *Papiers peints — Encadrements, etc.* »
« *Couronnes mortuaires.* »

MOT D'ENFANT. — Jojo se promène à la campagne, avec son papa.
Ils rencontrent un âne.

— Papa, est-ce que l'âne a quelquefois mal aux dents ?

— Certainement.

— Eh bien ! il doit lui en falloir du coton pour remplir ses grandes oreilles !!!

ERUDITION. — Dans le salon de Madame Nouvoriche la conversation roule sur la poésie. Un Monsieur fait l'éloge de Racine. Soudain, Madame Nouvoriche de renchérir : « Racine... Racine... mais je le connais... N'est-ce pas lui qui a fondé le Racing Club ? »

AU BUREAU DE PLACEMENT. — Pourquoi avez-vous quitté vos derniers maîtres ?

— A cause d'une simple erreur ; j'avais pris la teinture des cheveux de Madame pour colorer le potage.

Dictée orthographique, « Phrases détachées ».

Deux copies d'élèves.

A — Au port les cales sont sèches.

B — Au port les caleçons sèchent !

A — Les chars en sont couverts.

B — Les charençons couverts !

A — Cet homme est énorme et m'embête.

B — Cet homme est énormément bête !

A — Les champs sont déserts.

B — Les chansons des airs !

A — Le laboureur tient sa pipe et la bourre.

B — Le laboureur tient sa pipe et laboure !

A — La garde meurt et ne se rend pas.

B — La gare demeure et ne part pas.

A — Là où le jardinier a peiné, la récolte abonde.

B — Laoü, le jardinier, a peiné, la récolte abonde.

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE L'ASSOCIATION AMICALE des Anciens Elèves du Likès, Quimper

Au lendemain d'une rentrée particulièrement nombreuse, le Directeur du Personnel Sainte-Marie est heureux d'adresser aux membres de l'Amicale un cordial bonjour et à ceux qui furent ici ses élèves, une charmante poésie exprimant bien ses sentiments à leur égard.

Inutile d'ajouter que les maîtres qui ont travaillé pendant de longues années, dans l'apostolat de l'éducation chrétienne de la jeunesse, qu'ils aient appartenu à l'une ou l'autre de nos sections d'enseignement, signeraient très volontiers la même poésie.

À mes Anciens Elèves

Amis, de votre prime enfance,
Dites, vous en souvenez-vous ?
Comme alors les jours étaient doux,
Sereins, rayonnants d'espérance !
Que ce temps est loin aujourd'hui !
Nous ne le verrons plus renaître :
La volière a changé de maître,
Et vous, oiseaux, vous avez fui.
Mais il me reste ma mémoire
Pour photographier vos traits,
Et j'y fais souvent vos portraits,
Avec mon cœur pour chambre noire.
C'est là, c'est là que je vous vois,
Non plus tels qu'à présent vous êtes,
Mais, fronts naïfs et blondes têtes,
Tels que vous étiez autrefois.
Sur vos fines lèvres d'enfant
Le sourire, charmante abeille,
Comme au bord d'une fleur vermeille,
Villigeait alors triomphant.
Alors, de lumière inondées
Vos âmes se sentaient grandir ;
Vous songiez à votre avenir,
Plein de promesses caressées.
Jours bénis : printemps regretté !
N'est-ce pas qu'il avait ses charmes ?
Et que plus d'un, cachant ses larmes,
Tout bas, le préfère à l'été ?
C'était la vie à son aurore,
Le jardin aux mille couleurs :
Tandis qu'aujourd'hui, plus de fleurs,
Sauf le souci qui croît encore.

Car si l'esprit est plus viril,
Moins souriantes sont les lèvres,
Et vous avez connu des fièvres
Que ne connut pas votre avril.
Adieu les tournois et les lices
Où vous joutiez la plume en main :
Sur un vaste et nouveau terrain,
C'est la guerre contre les vices.
Allez, soldats de Jésus-Christ,
Brandissez votre verbe en flammes ;
Faites-en, pour toucher les âmes,
Le glaive d'or du Saint-Esprit.
Et s'il remporte la victoire,
S'il venge la cause de Dieu,
S'il le fait aimer en tout lieu,
Oh ! chers Amis, laissez-moi croire
Que ce fer si bien ouvragé,
C'est autrefois sur mon enclume,
Que tout d'abord avec la plume,
Vos mains novices l'ont forgé.
Qu'il vous souvienne de ces jours,
Et priez pour votre ancien Maître.
Vous l'avez oublié peut-être,
Mais lui se rappelle toujours.
Il eut pour vous cette amour vraie
Qui sait chérir en se fâchant,
Et s'il bêcha trop dur son champ,
Ce fut pour en ôter l'ivraie.
Il ne songea qu'à votre bien
En ne ménageant pas vos tâches ;
Et s'il aiguillonna les lâches,
C'est qu'au fond il les aima bien.

CHRONIQUE DE L'AMICALE

10 Juillet. — M. Jules Nicol, ingénieur de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris, et Madame, nous font part de la naissance de leur fils *Alain* (20 Juin 1930).

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur pour le nouveau venu en ce monde.

11 Juillet. — On nous communique les résultats obtenus à Erquelines, par les Anciens Likésiens. Ces résultats sont particulièrement



Juin-Juillet 1930. — ELÈVES DU LIKÈS ADMIS A ERQUELINNES.
(Ecole d'Arts et Métiers qui fut à Reims avant la guerre.)

brillants en 3^e année, où tous nos amis obtiennent le diplôme d'ingénieur. Ce sont :

<i>Blouët Yves</i> , de Châteaulin....	classé 4 ^e avec	16,61 de moyenne
<i>Kéravec Henri</i> , de Plozévet....	12 ^e	15,97
<i>Le Gars Joseph</i> , de Kerfeunteun.	14 ^e	15,75
<i>Niger Yves</i> , de Beuzec-Conq....	15 ^e	15,72
<i>Damian Jean</i> , de Quimper.....	27 ^e	15,22
<i>Morvan Alain</i> , de Gourin.....	30 ^e	15,22

Ils sont tous placés aujourd'hui.

Nos félicitations à ces vaillants, ainsi qu'à *Le Morzellec Louis*, de Guisriff, élève de 2^e année, et à *Cadic Maurice*, de Quimperlé, élève de 1^{re} année, qui se sont placés dans les premiers de leurs cours.

13 Juillet. — Visite du Cher Frère *Dosithée (Favennec)*, originaire d'Edern, ancien élève du Likès, aujourd'hui économe d'un grand établissement du Caire (Egypte). Il nous donne de bonnes nouvelles des Frères qui ont quitté la France vers 1904, à l'époque de la fermeture des écoles congréganistes. Il nous parle avec enthousiasme des écoles chrétiennes de ce pays, magnifiquement installées et garnies d'une nombreuse population scolaire.

26 Juillet. — Nous avons la bonne fortune d'avoir la visite de M. l'ingénieur *Guibert*, qui dirigea pendant de nombreuses années les études techniques à l'Ecole d'Erquelines. Il venait nous donner ses conseils pour l'organisation des nouveaux ateliers. Plusieurs de ses anciens élèves Bretons ont été heureux de venir le saluer.

6 Août. — *Louis Dubois*, d'Audierne, second-maître aviateur, vient saluer ses anciens professeurs et leur annoncer son prochain mariage. Tous nos vœux de bonheur.

17 Août. — C'est le tour de *Caudal Henri*, second-maître mécanicien sur le *Poincaré*, actuellement à Lorient ; il n'avait pas vu le Likès depuis longtemps ; il y trouve de nombreuses améliorations. Ses anciens maîtres ont été heureux de le revoir.

20 Août. — La maison Bolo et Cie commence les travaux d'installation des nouveaux ateliers ; elle est représentée par un jeune contre-maître, *André Jéhanno*, ancien élève du Likès, jadis admis à Erquelines, où il aurait fait bonne figure si les circonstances lui avaient permis de continuer ses études.

L'école de Toulon a son aumônier, l'abbé Van Gaver, très désireux d'aider au spirituel les nombreux marins qui lui sont confiés. Il en est de même de M. Gaudiche, à Brest.

26 Août. — *Louis Le Morzellec*, de Guiscriff, et *Mathurin Ferrand*, de Saint-Jean-Brévelay, rendent visite à leurs anciens maîtres. Elèves de 2^e année à Erquelines, ils font un stage comme mécaniciens à la Compagnie d'Orléans, c'est ainsi qu'ils sont de passage à Quimper.

6 Septembre. — Nous apprenons avec plaisir que le jeune *Pierre Kerqueno*, neveu de M. Le Gall, aumônier, est admis à Polytechnique. Après avoir débuté au Likès, il continua ses études à Saint-Yves, puis à Sainte-Genève. Il voit aujourd'hui le succès couronner ses efforts persévérants. Toutes nos félicitations.

23 Septembre. — Sur invitation de M. le Directeur, une petite fête est organisée en faveur des Elèves de l'Ecole de Maistrance des Mécaniciens de Toulon qui habitent la région. Outre les élèves nouvellement admis à cette école, nous avons été heureux de revoir *Mat Michel*, de Pont-Croix, *Lejeune Vincent*, de Lambézellec, *Mignon Thomas* et *Mignon Guillaume*, de Plomodiern, *Brenner Pierre*, de Vannes, et *Mourrain Pascal*, de Plouhinec.

L'Amicale était représentée par son président, M. A. Le Berre, un vice-président, M. Le Gars P., et un secrétaire, M. Jaouen Louis.

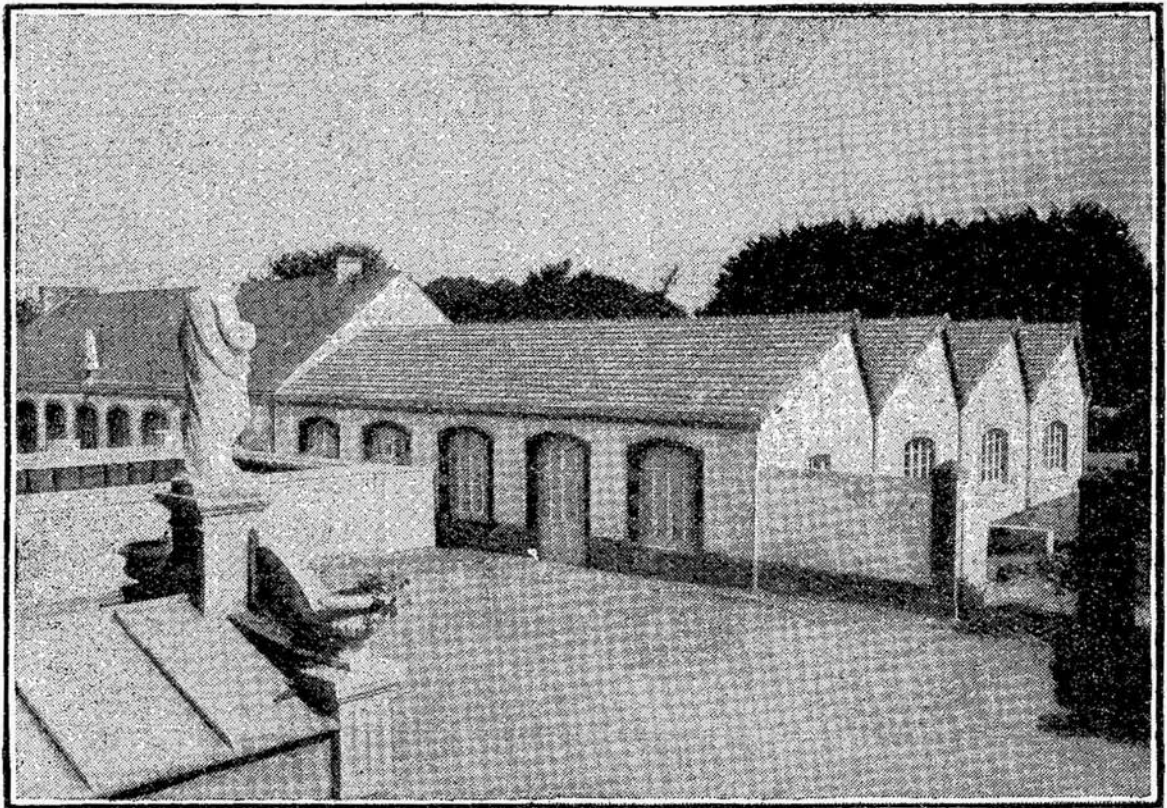
Le repas fut très gai, comme il convenait en la circonstance.

Avec son amabilité coutumière, M. le Président souhaite la bienvenue à tous ces Anciens ; M. l'Aumônier, en sa qualité de père spirituel, donne d'excellents conseils et convie cette jeunesse à se montrer digne de l'éducation qu'elle a reçue et dont elle rendra compte à Dieu, il lui rappelle ses devoirs qu'elle doit remplir pour son bien et celui de

la société, malgré les difficultés causées par le milieu, l'inexpérience et les excitations malsaines, si fréquentes à notre époque. M. le Directeur exprime l'espoir que ces sages avis seront suivis et que tous nos marins resteront dignes de leurs familles, l'honneur du Likès par leur travail, leurs succès, mais surtout par leur dignité de vie, leur fidélité à Dieu et à l'Eglise qui parle en son nom.

Les Anciens qui résident loin du Likès nous demandent parfois où en sont les travaux d'aménagement des nouveaux locaux.

Les élèves ajusteurs ont pris possession de leur local, à la mi-October. Nous espérons qu'à la fin de ce mois, les perceuses, tours, étaux-limeurs, etc., pourront être utilisés ; il en sera de même des 5 feux de la forge.



COUR DU SACRÉ-CŒUR.

Vue des anciens et nouveaux ateliers, des w.-c. Entrée du jardin.

Les lavabos, le vestiaire, le magasin, seront à peu près terminés. Il restera à finir l'installation électrique, la pose des moteurs des nouveaux outils, du tableau de distribution.

La maison Bolo a fait de grands efforts, sans toujours réussir, pour hâter la livraison des appareils. Notre électricien, M. Chabeaux, est en possession de presque toutes les fournitures indispensables. Nous espérons donc que, sous peu, l'installation sera complète. Le prochain Bulletin donnera une photographie d'ensemble de nos ateliers, anciens et nouveaux. Nous invitons les Anciens tout particulièrement à venir nous rendre visite et à se rendre compte des progrès réalisés en faveur des trois sections agricole, commerciale, industrielle.

DERNIÈRE HEURE. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'au succès obtenu en Juillet par notre jeune camarade *François Bossennec*, de Douarnenez, au baccalauréat, 2^e partie, Mathématiques,

il faut ajouter un résultat semblable obtenu par *Louis Stervinou*, de Laz, à la session d'Octobre.

François Jouan, de Riec-sur-Bélon, qui quitta le Likès l'an dernier après avoir obtenu brillamment ses deux brevets, est admis, après une année seulement d'études complémentaires, au baccalauréat, 1^{re} partie, Sciences-Langues, avec la mention Assez bien.

Toutes nos félicitations, à ce dernier surtout, qui montre la voie à ses jeunes amis du Likès.

Chronique du Pensionnat

2 Juillet. — 22 élèves prennent part à la promenade promise à ceux qui auraient fait inscrire pour la prochaine rentrée un pensionnaire nouveau. Après un court pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne-la-Palud, les heureux promeneurs passent une agréable journée sur la grève, et rentrent le soir avec le souvenir habituel : un beau coup de soleil.

10 Juillet : FÊTE DES PROFESSEURS ET FÊTE DES JEUX. — Elle se déroule comme d'habitude, sous l'habile direction de M. Briec, notre sympathique professeur de gymnastique.

12 Juillet : DISTRIBUTION DES PRIX. — Elle eut lieu dans l'après-midi, sous la présidence de M. le chanoine Perrot, secrétaire général de l'Evêché. Ce fut une fête particulièrement brillante, par le nombre et le choix des assistants, par la valeur des prix offerts ; aux beaux volumes s'ajoutèrent un grand nombre de médailles et de diplômes obtenus pendant l'année scolaire par les élèves des divers classes.

La distribution fut agrémentée de plusieurs morceaux de violon, joués par les élèves. La symphonie exécuta avec brio la « Marche en ré de Mendelssohn » ; cette innovation fut particulièrement goûtée. La chorale, sous l'habile direction de M. Aubernon, se surpassa dans l'exécution du chant de circonstance : « Légende bretonne », d'A. Saintis, grand chœur à 4 voix mixtes ; l'assistance était visiblement charmée.

De jeunes artistes, d'un incontestable talent, jouèrent « La France qui vient », drame patriotique en 3 actes. Tous les acteurs firent merveille ; on eût dit des professionnels ; les trois principaux rôles furent particulièrement bien interprétés par Fr. Le Coz, l'officier allemand, A. Robin aussi naturel dans son rôle de grand-père que L. Blévenec dans celui du petit-fils. Ce drame, très émouvant, se termina par une splendide apothéose, pendant laquelle l'harmonie du Likès, dirigée avec autant de talent que de dévouement par M. Quéau, exécuta la « Marseillaise ».

M. le Président, dans une allocution pleine de cœur, donna aux élèves, avec des compliments mérités, d'excellents conseils sur la manière de passer chrétiennement le temps des vacances.

Le programme de la fête est épuisé, plusieurs l'auraient voulu plus long, mais les trains n'attendent pas. Avant de clore la réunion, M. le Directeur annonce aux parents et aux élèves que le Likès étant devenu

un établissement d'enseignement secondaire, un cours préparatoire au Baccalauréat, section B, sera ouvert à la rentrée d'Octobre. Cette création était désirée depuis longtemps par un certain nombre de familles. Toutefois, les classes professionnelles continueront à fonctionner telles qu'elles existent. Rien ne sera modifié dans leur programme, si ce n'est qu'on y prévoit un temps plus long pour l'enseignement des langues. Ces modifications sont imposées par la création du cours secondaire.

La séance est levée. On dit adieu aux maîtres et aux camarades, et l'on se donne rendez-vous au 30 Septembre.



SYMPHONIE. — Le piano est invisible. — 12 Juillet 1930.

Voici la liste des principaux lauréats :

Prix d'Instruction religieuse offert par MM. les Aumôniers :

Louis Le Coz, de Gouesnach.

Prix offerts par l'Association Amicale :

SECTION INDUSTRIELLE

André Chevallereau, de Quimper.

SECTION AGRICOLE

Yves Feunteun, de Saint-Evarzec.

SECTION COMMERCIALE

Clet Cariou, de Goulien.

Prix offerts par M. Le Berre, président de l'Amicale :

SECTION INDUSTRIELLE

Pierre Le Bléis, de Combrit.

SECTION AGRICOLE

Jean Ferrand, de Rédéné.

SECTION COMMERCIALE

Jean Stéphan, de Plœmeur (Morbihan).

Prix offert par M. Tréhony (une meule à faucheuse) :

Louis Le Montagner, de Plœmeur (Morbihan).

— 1 — PRIX D'EXCELLENCE

3^e ANNÉE INDUSTRIELLE

André Chevallerau, de Quimper.
Pierre Bléis, de Combrit.
François Olier, de Poullan.

3^e ANNÉE AGRICOLE

Louis Le Montagner, de Plœmeur.

3^e ANNÉE COMMERCIALE

Jean Stéphan, de Plœmeur.
Louis Toulgoat, de Scaër.
Olivier Philippe, d'Audierne.

2^e ANNÉE INDUSTRIELLE

Adolphe Donnard, d'Audierne.
Jean Pichon, de Pleyben.

2^e ANNÉE AGRICOLE

Guillaume Le Bis, de Tréboul.

2^e ANNÉE COMMERCIALE

François Hourmant, de Collorec.
André Lescop, de Plougastel Daoulas.

1^{re} ANNÉE INDUSTRIELLE

Roger Le Guyader, d'Epinay s^r Seine.
Pierre Balannee, de Quimper.

1^{re} ANNÉE AGRICOLE

Albert Le Corre, de Landudec.

1^{re} ANNÉE COMMERCIALE

Jacques Le Tortorec, de Quimper.
André Gourlet, de Passage-Lanriec.

1^{re} CLASSE PRIMAIRE

François Flahault, de Larmor-Plage.
Jean-Louis Bordiec, de Plomelin.
François Le Berre, de Kerlaz.

2^e CLASSE PRIMAIRE

Jacques Soudain, de Quimper.
René Marchalot, de Quimper.

3^e CLASSE PRIMAIRE

Michel Leroux, de Quimper.
Albert Sellin, de Névez.
Pierre Kernaléguen, de Quimper.

4^e CLASSE PRIMAIRE

Pierre Toulhoat, de Quimper.

14 Juillet. — Nos 6 candidats, admissibles à l'oral du concours d'Erquelinnes, sont définitivement admis :

André Chevallerau, de Quimper.
Jean Auffret, du Faouët.
Victor Josse, de St-Pierre-Quiberon.

Jehan Le Ménéah, de Vannes.
Corentin Le Saëc, de Lanvaudan.
Marcel Quintin, de Theix.

24 Juillet. — Depuis les prix, les élèves de la 3^e A. C. travaillaient avec plus d'acharnement que jamais à la préparation de leurs examens. Nous sommes heureux de constater 23 succès définitifs.

I. ADMIS AU BREVET ELÉMENTAIRE :

Jean Le Blouch, de Saint-Cyr.
Clet Carion, de Goulien.
Louis Dervout, de Rice-sur-Bélon.
Eugène Guillerme, de Larmor-Plage.
Yves Guillerme, de Saint-Evarzec.
Pierre Kerreun, de Brie.
Pierre Le Loch, de Plougastel-Saint-Germain.
Firmin Moreau, de Quimper.

Henri Le Nader, de Concarneau.
Jean Le Page, de Quimper.
Jean Plunian, d'Auray.
Jean Raoul, de Guidel.
Sylvain Ronco, de Vannes.
Jean Stéphan, de Plœmeur.
Louis Toulgoat, de Scaër.
André Le Tilly, d'Herbignac.

II. ADMIS AU BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR :

Eugène Guillerme.
Henri Le Nader.
Sylvain Ronco.
Louis Toulgoat.

Firmin Moreau.
Jean Plunian.
Jean Stéphan.

25 Septembre. — Après un mois et demi d'attente, voici que parviennent les résultats du concours des 5 et 6 Août aux écoles de Maistrance de la Marine.

11 élèves du Likès figurent parmi les admis.

Pour Brest :

Pierre Le Bléis, de Combrit.

| Ollivier Philippe, d'Audierne.

Pour Toulon :

Victor Josse, de St-Pierre-Quiberon.

Louis Le Coz, de Gouesnach.

Ange Pasco, de Baden.

François Garin, de Combrit.

Louis Saint-Jalmes, de Pleubian.

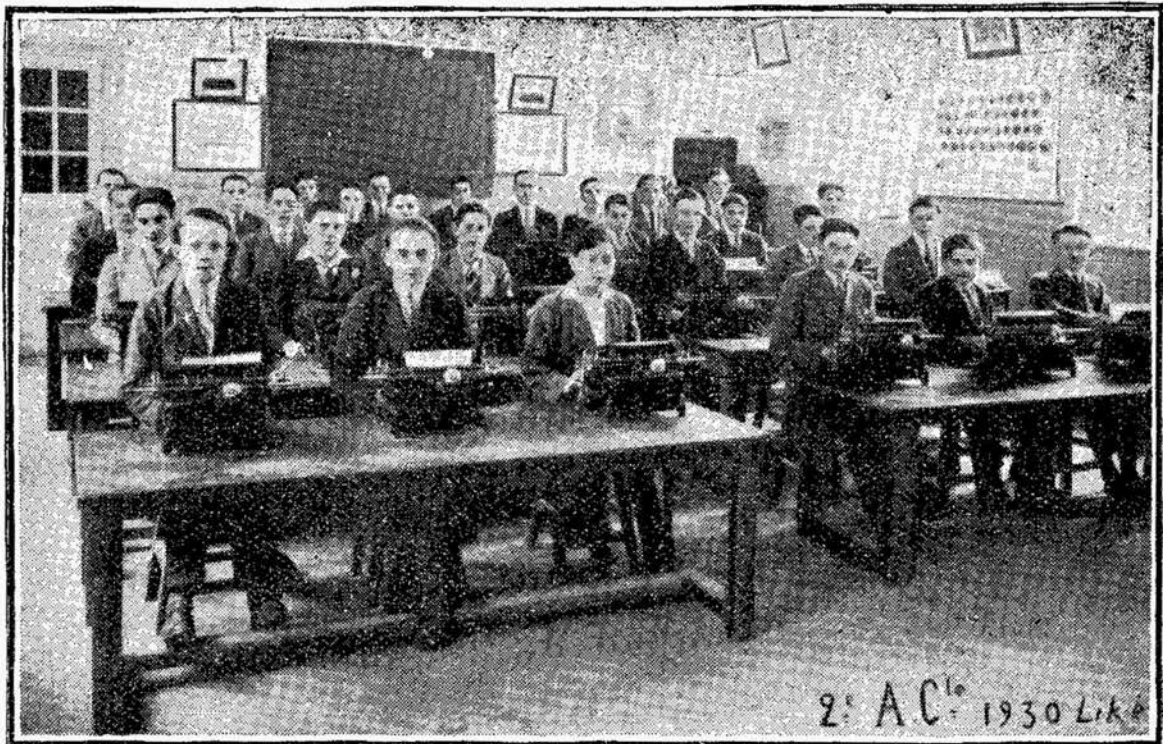
Pierre Castric, de Combrit.

François Donnard, d'Audierne.

Eugène Riguidel, d'Arradon.

André Philippe, de Plouay.

30 Septembre, grande rumeur en gare de Quimper. C'est la rentrée du Likès. Les premiers trains n'amènent qu'un faible contingent ; le soir, le pensionnat est déjà rempli. Quelques larmes perlent aux yeux des nouveaux ; le bon esprit des anciens aura vite fait de les essuyer. Dès le mercredi, le travail commence ; plein d'ardeur, chacun se met à l'étude, augurant pour cette nouvelle année scolaire un résultat très consolant.



SÉANCE DE DACTYLOGRAPHIE. — 2^e Année Commerciale (1929-30).

DERNIÈRE HEURE. — Aux nombreux succès ci-dessus viennent s'ajouter les suivants :

I. ADMIS AU BREVET ÉLÉMENTAIRE, SESSION D'OCTOBRE :

Marcel Le Bars, de Douarnenez.

Xavier Carnot, de Melgven.

Yves Feunteun, de Saint-Evarzec.

Jean-Louis Brélivet, de Trégarvan.

Louis Le Du, de Collorec.

Joseph Toulgoat, de Scaër.

Joseph Breton de Landernsiau

II. ADMIS AU BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR :

Marcel Le Bars.

| Joseph Breton.

Xavier Carnot

A tous nos lauréats de l'année 1929-1930, sincères félicitations.

Section Agricole

En fin d'année scolaire, M. Jacq, ingénieur agronome, a bien voulu présider aux examens d'agriculture de notre Maison, comme il l'avait fait d'ailleurs, à Pâques et à Noël. Il a remarqué le bon travail d'un jeune élève de 15 ans, Louis Montagner, de Plœmeur (Morbihan), en a félicité l'auteur qui devait recevoir, le jour des prix, une des plus belles récompenses.

Nous reproduisons le texte *in extenso* de cette copie, sans modification de fond ou de forme.

« Likès, 1^{er} Juillet 1930.

» Il suffit de prêter l'oreille aux plaintes qui s'élèvent de toutes parts dans nos campagnes, pour se rendre compte de la crise agricole que nous traversons. Mais pourtant, diront certains optimistes, les récoltes sont



COURS D'AGRICULTURE (1929-1930). — 3^e Année.

très bonnes et en ces dernières années la production du blé, par exemple, a été très forte. Sans doute, pouvons-nous leur répondre, les récoltes sont excellentes, mais cela n'améliore pas beaucoup le sort des cultivateurs, entendu que certaines récoltes, les pommes de terre, par exemple, ils ne les vendent souvent qu'avec peu de bénéfices ou même avec perte.

» Il ne suffit pas de rester gémir sur cette situation critique, mais il est nécessaire d'y chercher remède. A notre époque, la culture, très intensive, a fait de grands progrès, elle produit beaucoup. Mais ce n'est pas de ce côté qu'il faut maintenant orienter nos efforts, car il s'agit moins

d'avoir une grande production que de tirer le meilleur profit de nos récoltes.

» Pour arriver à ce but, il faut d'abord bien produire et ensuite bien vendre. On ne saurait nier que la qualité des produits joue un rôle considérable. C'est pourquoi il faut moins s'adresser à des variétés à grands rendements qu'à celles qui donnent les meilleurs produits. Ces dernières années, par exemple, plusieurs variétés de blé à gros rendements ont été introduites dans notre région. Elles produisent bien, mais leur farine est de qualité inférieure, aussi n'en veut-on plus dans les minoteries.

» De même les cultivateurs ayant de bonnes variétés de pommes de terre ont eu, même cette année, un prix plus élevé que les autres, qui souvent n'ont même pas pu vendre les leurs.

» Les marchands et les consommateurs demandent, *avant tout*, des *produits de bonne qualité*, aussi c'est en répondant à leurs désirs que nous lutterons contre les concurrences étrangères.

» Ce qui fait le plus défaut à nos cultivateurs est le sens du commerce. Que sert-il d'avoir de bonnes récoltes si ensuite nous ne savons pas les vendre et surtout les bien vendre. Le paysan est en somme un commerçant en gros. Ce dernier vend ses produits plus cher qu'il ne les a achetés afin de faire des bénéfices, de même le cultivateur doit écouler ses récoltes à un prix plus élevé que leur prix de revient.

» Pour bien vendre, il faut être au courant des différents prix des denrées, aussi le cultivateur devrait-il être abonné à un journal pouvant le renseigner sur ces points. Mais une question se pose encore : les débouchés. Il est quelquefois très difficile d'écouler ses produits. Pour ce qui concerne la vente des bestiaux, il est nécessaire le plus souvent d'aller aux foires qui se tiennent dans différentes villes à des dates fixes. C'est surtout là que se montrent les aptitudes commerciales des cultivateurs.

» Le paysan, s'il est et doit être un bon commerçant, ne l'est pas tout à fait comme les autres. En effet, il doit diriger son exploitation agricole et par suite il lui est souvent impossible de consacrer le temps nécessaire pour trouver des débouchés à certains produits comme les pommes de terre, les céréales. Aussi, c'est pour répondre à ce besoin qu'on a créé à peu près partout des organisations agricoles.

» Ceux qui dirigent ces organisations peuvent donner le temps nécessaire et étant en relations avec les différents centres de la France, ils vendent leurs produits aux meilleurs prix. La plupart du temps, ces organisations dépendent du syndicat, ainsi la vente des récoltes est de beaucoup simplifiée pour le cultivateur. Si tous voulaient se joindre à ces organisations agricoles, les prix des récoltes se maintiendraient beaucoup mieux, car maintenant chacun vendant indépendamment des autres et craignant de ne pouvoir écouler ses produits, il les cède souvent à des prix dérisoires.

» Il faut donc s'organiser, dans toutes les professions on le fait et nous ne devons pas être en retard sur les autres. L'union fait la force et si nous ne nous unissons pas, ce sont les autres qui profiteront de notre faiblesse.

» Depuis plusieurs années, ces idées d'organisation ont fait beaucoup de progrès dans l'esprit des cultivateurs. Dans le Finistère et même le Morbihan, qui est pourtant moins organisé que le premier, on a créé des syndicats dont presque tous les cultivateurs font partie et il faut souhaiter que les récalcitrants reconnaissent enfin les avantages que ceux-ci leur procurent. A l'ombre des syndicats se sont développées les différentes Mutuelles qui rendent aussi beaucoup de services aux cultivateurs. Au moyen de journaux, de conférences, on tâche de propager toutes ces idées parmi les cultivateurs.

» Beaucoup d'entre eux s'unissent aussi maintenant non seulement pour acheter des engrais, des machines, mais pour vendre leurs récoltes et ils n'en retireront que des avantages.

» Ces organisations feront encore sans doute des progrès et peut-être que par ce moyen la crise agricole sera-t-elle arrêtée. Il faut toujours se rappeler que le cultivateur ne doit pas être au-dessous des autres et que par conséquent, il doit suivre le progrès.

» Pour le moment, le principal progrès à faire c'est de sortir de cette crise en sachant bien produire et surtout bien vendre. »

NÉCROLOGIE

— Par un oubli regrettable, il n'a pas été fait mention dans le Bulletin de l'Amicale, du décès de notre jeune camarade *Jean Sanquer*, de la Minoterie de Sizun.

Le Likès fut représenté aux obsèques et c'était justice. Nous devons ce témoignage de sympathie à une famille dont le père et les fils sont toujours restés fidèles à leur vieille école où, d'ailleurs, ils ne furent jamais oubliés par les maîtres et les condisciples.

— Le 5 Juillet, obsèques du *chanoine Cornou*. Le Likès est représenté à cette funèbre cérémonie par MM. les Aumôniers, le Directeur et le Président de l'Amicale.

— Le 5 Octobre s'éteignait, après une longue maladie, *M. Louis Diquélou*, élève du Likès vers 1885 ; il eut comme professeurs M. Moreau (frère Colman-de-Jésus) et le frère Anastase, aujourd'hui retiré dans la maison voisine et auquel il ne manqua pas de rendre visite, chaque fois qu'il put assister à la Fête des Anciens. Il avait consacré une partie de sa jeunesse à l'enseignement libre ; il fit la classe à Plouarzel, où il a laissé le meilleur souvenir. Puis il fut premier clerc chez M. Queinnec, à Pont-l'Abbé, pendant un bon quart de siècle. Il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en parfait chrétien.

A son fils, M. l'abbé Diquélou, vicaire-instituteur à l'île de Batz, ainsi qu'à toute la famille, nous offrons nos religieuses condoléances.

M. CHAUSSEPIED

M. Chaussepied est surtout connu comme architecte et dessinateur hors pair. Au Likès, il laisse le souvenir d'un excellent professeur. Il s'intéressa à ses élèves jusqu'à la fin de sa vie ; dans les derniers mois, il se fit porter en voiture, pour ne pas manquer sa leçon, ou bien il donnait, de son lit de souffrance, toutes ses indications et corrigeait le travail fait en classe.

A sa vénérable mère, à sa veuve éplorée, à ses chers enfants, à toute

sa famille, le Directeur et les Maîtres du Likès adressent l'hommage de leurs respectueuses condoléances. Ils n'oublieront pas devant Dieu leur aimable et dévoué collaborateur, qui fut lui-même élève des Frères de Bel-Air, à Nantes.

Les obsèques du regretté défunt ont eu lieu le 8 Juillet ; l'Amicale y était représentée par son Président, et le Pensionnat par le Directeur, plusieurs Maîtres et deux classes en délégation. Le corps fut transporté à Nantes. Avant le départ du wagon mortuaire, M. Godeby, conservateur du musée municipal de Quimper, prononça un discours qui fut écouté avec une vive émotion.

En voici un extrait :

« Enumérer la longue suite des beaux ouvrages édifiés par lui serait chose qui dépasserait le cadre de ces paroles émues ! Mais, au risque d'omettre les meilleurs, il est juste d'en évoquer quelques-uns : la restauration du château de Kerjean, la mairie de Châteaulin, l'église d'Audierne, celle de Concarneau, la chapelle du Folgoët, et sa dernière œuvre, qu'il n'aura pas la joie de voir terminée, le nouveau séminaire ; puis, à Quimper et un peu partout dans le Finistère, des constructions nombreuses édifiées dans un style original souvent apparenté à la période romaine et gothique, mais toujours ayant un caractère bien personnel.

» L'œuvre de Chaussepied se reconnaît par elle-même.

» Aux archives des monuments historiques, à la direction des Beaux-Arts, nombreux sont les projets ou les relevés signés par lui et acquis par l'Etat.

» En cette vie toute de labeur et si bien remplie, malgré ses succès, Chaussepied ignorait délibérément les profitables intrigues des arrivistes provisoirement à la mode ! C'était une nature simple, un modeste et surtout un grand et bon cœur, ayant le culte de son art et celui de sa chère famille.

» Chaussepied était architecte des monuments historiques, membre de la Société des artistes français, membre de l'Association des boursiers de voyage de l'Etat.

» Ancien vice-président de la Société des Amis des Arts, il rendit à cette société les plus grands services. A la Société archéologique du Finistère, il fut un membre des plus actifs.

» Comme membre de la Commission du Musée municipal et des Beaux-Arts, Chaussepied, avec un sens très artistique, jugeait et donnait de sages avis. »

M. le Chanoine François CORNOU

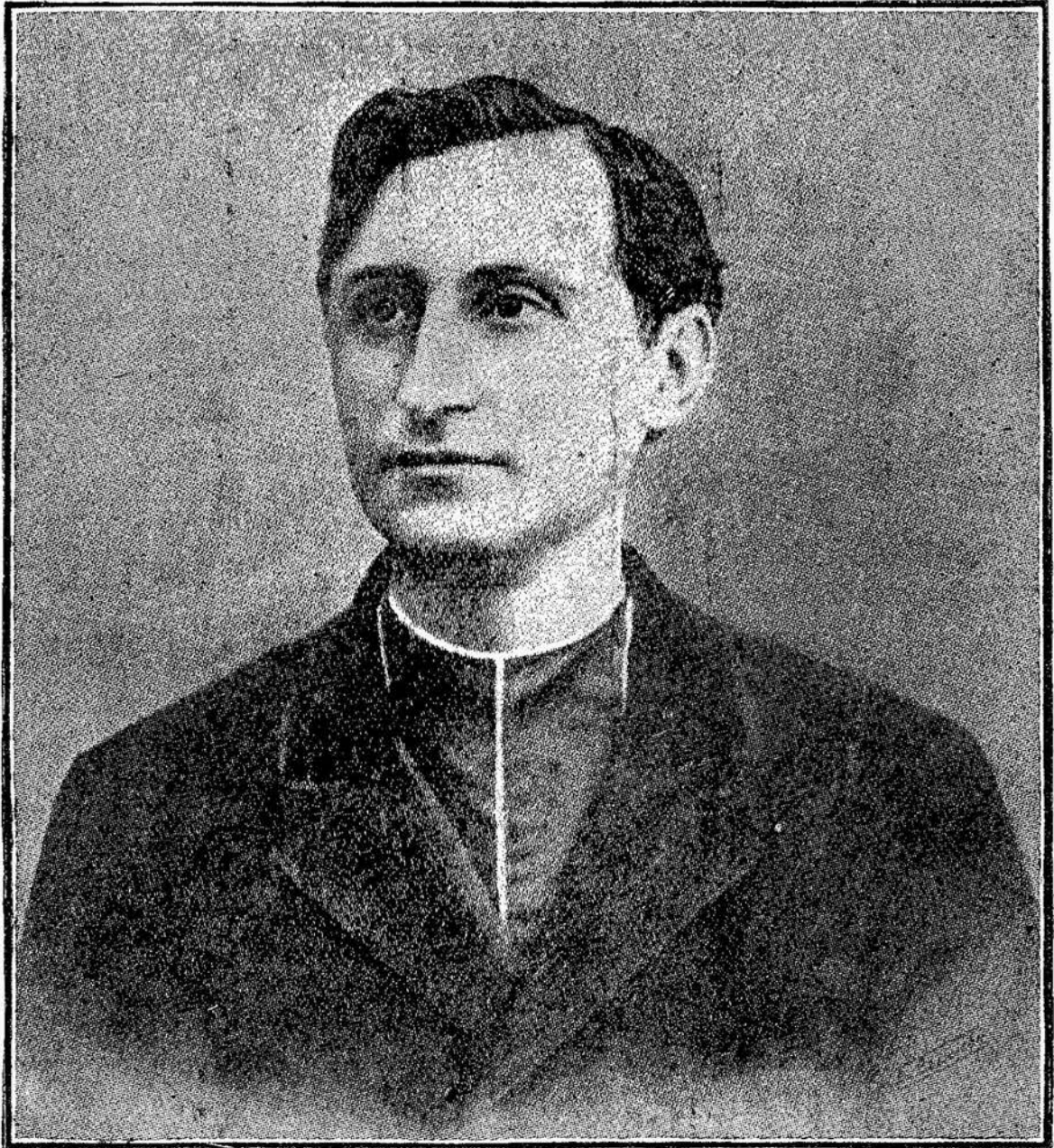
Membre du Conseil d'Administration de l'Amicale du Likès.

Au commencement de Juillet, notre Amicale faisait une perte considérable en la personne du sympathique chanoine Cornou qui, jusqu'à la fin de sa vie, témoigna le plus vif intérêt et le dévouement le plus entier au cher pensionnat où il trouva sa véritable voie, où il entendit l'appel de Dieu à une vocation plus élevée, plus en rapport avec les dons de l'intelligence et du cœur dont la Providence l'avait doué.

M. Cornou naquit à Poulgoazec, en 1873, il fit ses premières études à l'école d'Audierne, puis, à l'âge de 10 ans, il vint à l'école des Frères de Pont-Croix ; il devait y rester trois ans. Puis, le père lui offrit une école plus importante.

— Le Likès de Quimper ou le Petit Séminaire, choisis !
Telle fut l'alternative dans laquelle il se vit placé par une autorité qui savait s'imposer.

— Le Likès ! fut la réponse du jeune enfant, qui rêvait alors d'une brillante carrière dans la Marine.



Chanoine CORNOU

(1873-1930)

Directeur de la *Semaine Religieuse* et du *Progrès du Finistère*.

Membre du Conseil d'Administration de l'Amicale du Likès.

« En 1886, l'élève Cornou entra au célèbre pensionnat Sainte-Marie.
» Il brilla dans toutes les matières, spécialement dans les sciences,
» comme il convenait à un futur officier mécanicien. Il aurait pu conqué-
» rir un jour les étoiles, évidemment. Mais le T. C. Frère Cyrille-des-
» Anges fit, un dimanche, en 1888, une si éloquente conférence sur la
» Vocation sacerdotale et religieuse, que l'enfant n'y tint plus ; il serait

» prêtre et il fallait tout de suite apprendre le latin... « Seulement, dit-il » au pieux directeur, mon père ne voudra pas... »

« En effet, quand François Cornou demanda la permission d'entrer » au Petit Séminaire, sa lettre n'obtint même pas une réponse. Le bon » Frère Cyrille partit avec l'enfant pour Poulgoazec. L'accueil fut glacial, la discussion traîna. Le oui du rude père Cornou fut lâché sans » le moindre enthousiasme » (1).

François Cornou quitta donc le Likès, mais il garda toujours un pieux souvenir, il aimait à en rappeler les divers incidents qui rompaient la monotonie de la vie écolière. C'est ainsi qu'il racontait le tour (oh ! pas méchant) que lui et ses camarades avaient joué au bon Frère Condé-Louis. Celui-ci était porté fortement au sommeil ; ses confrères pendant une certaine nuit de Noël n'avaient jamais réussi à le faire sortir de son lit pour assister à la messe de minuit. Or, il présidait parfois à l'étude du soir, de 8 heures à 9 h. 30 ou 10 heures. Les élèves s'aperçurent vite de son penchant, insurmontable parfois. Un soir donc, ils ne firent aucun bruit, même le plus léger ; le bon Frère, fatigué par une journée dure commencée à 4 heures du matin, devait s'endormir ; c'est ce qui arriva. Alors, les malins — cet âge est sans pitié — ramassèrent leurs livres et cahiers, tirèrent leurs chaussures et sans bruit, montèrent au dortoir. Ils n'ont jamais su à quelle heure le bon Frère se réveilla. Inutile d'ajouter que celui-ci, d'une conscience fort délicate, ne se laissa point soumettre une deuxième fois à la même expérience.

François Cornou conserva toujours une vive affection pour le Frère Cyrille-des-Anges, pour M. l'abbé Laurent, aumônier du Likès puis recteur de Commana, qui lui avait donné les premières leçons de latin et le considérait comme un fils spirituel. A Commana, François Cornou semblait être dans sa famille ; tante Louise (sœur de M. le Recteur) ne l'oublia jamais ; Augustin Laurent (neveu de M. le Recteur) l'aimait comme un frère aîné. Devenu notaire à Lannion, il continua ses relations d'amitié avec le chanoine Cornou et ne manqua pas d'assister aux obsèques, regrettant de n'avoir pu venir plus tôt.

Comme il était facile de le prévoir, François Cornou fut à Pont-Croix un brillant élève. En Rhétorique, il obtint, avec les prix de Sciences, dix-neuf nominations et le prix d'honneur.

« Aux vacances, il s'empressait de courir aux réunions électorales. » Sa haute taille, sa voix claire, ses réparties narquoises, ses arguments » à l'emporte-pièce lui conciliaient la faveur du public et souvent l'adversaire, cloué par le gamin de 17 ans, quittait la place » (1).

M. Cornou entra au Séminaire en 1893. Il fut ordonné prêtre en 1897 et nommé, en Octobre, professeur de Sciences au Petit Séminaire ; il était bien là dans son élément. Ses loisirs lui permirent de fonder le cercle d'études paroissial vite florissant. Pour ce cercle, il se fit dramaturge ; c'est alors qu'il écrivit : *Le Combat des Trente*, *Jean de Landevennec*, *l'Engrenage*, etc. Son talent remarquable, son âme d'apôtre et de Breton y apparaissent, y vibrent de vaillance et de noblesse. Après le crochetage de l'Ecole des Sœurs de Pont-Croix, il écrivit les *Expulsées*. Hélas ! peu d'années après, il devait connaître les colères et les tristesses de l'expulsion *manu militari*. C'était en Janvier 1907.

Deux mois après, paraissait le *Progrès du Finistère*, sous la direction de F. Goyen, pseudonyme compréhensible pour un ami du pays d'Audierne.

En 1909, la confiance des Evêques de Bretagne l'appela à la direction

(1) *Semaine religieuse* de Quimper.

du *Nouvelliste de Bretagne* ; il ne refusa pas le labeur nouveau, tout en conservant le *Progrès*. C'est en 1912, que Mgr Duparc lui confia la direction de la *Semaine religieuse*.

Avec la rédaction du *Progrès*, ce fut désormais sa principale occupation, le terrain de son apostolat. Il aurait pu dire avec Louis Veuillot : « J'ai toujours cru que j'étais à la fois un soldat et un juge et que je ne devais pas songer à me rendre aimable en toutes circonstances parce que mon autorité ne m'était pas donnée pour cela. »

M. Cornou fit du *Progrès* un journal important parmi les publications semblables en province. Il fut lu par tous, amis et adversaires. Toutes les causes catholiques y furent défendues avec un talent et une vigueur qui firent parfois crier les ennemis de Dieu et du pays.

Les principaux articles furent réunis en un ouvrage *Dans la mêlée laïque*. Trois tirages n'en ont pas épuisé le succès et cela devait être.

Un livre surtout passera à la postérité : *Elie Fréron, trente années de lutte contre Voltaire*. L'Académie Française couronna cette œuvre, fruit d'un labeur énorme qui dura plusieurs années. M. Bellessort, critique littéraire, a écrit : « M. Cornou a écrit un très beau livre ; on ne saurait trop en recommander la lecture. »

Dans *Candide à Quimper*, feuilleton du 9 Avril 1921 au 27 Mai 1922, M. Cornou a finement caractérisé plusieurs personnalités de sa ville, les Anciens ont bien ri à la description très humoristique des faits et gestes du brave Frère Crescentien, économe du Likès, fort connu pendant une quarantaine d'années.

Des voix autorisées ont donné dans la *Semaine religieuse* et le *Progrès* un tableau très suggestif des vertus pratiquées par notre ami et notre modèle à beaucoup de points de vue. Qu'il nous suffise de dire qu'il fut un homme de Dieu, un homme de devoir et de dévouement aux plus nobles causes ; il a vaillamment combattu. Nous ne doutons pas que le Souverain Rémunérateur lui ait donné la récompense qu'il a si bien méritée.

Nous garderons pieusement son souvenir au sein de l'Amicale et au Likès, nous nous inspirerons de ses nobles exemples.

On ne peut répudier le principe de l'ordre et conserver l'ordre. La religion fait l'ordre. Là où on la repousse et dans la mesure où elle disparaît, l'ordre s'en va avec elle ; l'anarchie est fille de la libre pensée.

Mgr LANDRIEUX.

×

Il n'y a pas de plus grande souffrance pour un père que la déportation de ses enfants dans les écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition, que cette conscription de l'enfance transportée violemment dans un camp ennemi pour servir l'ennemi.

LEDRU-ROLLIN.

CONGRÈS NATIONAL

des Amicales de l'Enseignement catholique.

Nous savons gré à notre Président, M. A. Le Berre, d'avoir bien voulu accepter de nous représenter au Congrès National des Amicales qui s'est ouvert en Septembre dernier, à Bordeaux, au Pensionnat Saint-Genès, magnifique établissement dirigé par les successeurs des Frères des Ecoles chrétiennes.

Après la réception des congressistes par le Comité local d'organisation, la messe du Saint-Esprit fut célébrée dans la chapelle de l'école. Dans une forte et belle allocution, M. l'abbé Peuch, directeur de l'enseignement libre du diocèse de Bordeaux, souhaita la bienvenue aux 600 congressistes, et indiqua que le splendide mouvement de résurrection de l'enseignement catholique ne peut que s'accroître, si les catholiques comprennent et font leur devoir.

Mgr de la Serre, pro-recteur de l'Institut catholique de Paris, préside la séance d'ouverture à laquelle assistent notamment Mgr Barbe, représentant Mgr Curien ; le vicaire-général Flipo, représentant le cardinal Liénart ; le chanoine Lemonnier, directeur de l'Enseignement libre de Rouen ; M. Coucoureux, sénateur de l'Aveyron ; M. Servière, vice-président du Comité Fédéral ; le chanoine Le Helloco, délégué de Mgr Gry, recteur de l'Université catholique de l'Ouest ; le Ch. Fr. Berchmans ; MM. Glotin, Blay, Blanchet.

M. Henri Poupon, président fédéral, dans son discours montre l'action de la Fédération, trace le plan du Congrès et donne ses directives pour l'action, en vue de la conquête de la liberté légale et nécessaire. Il fait approuver un vœu tendant à la création, en 1931, d'une journée de l'Enseignement libre en France.

Mgr de la Serre félicite et remercie M. Poupon ; puis M. Chemin, secrétaire général, fait connaître dans son rapport sur la vie de la Fédération qu'il existe 979 Amicales ayant 280.000 adhérents. Mme Berty parle ensuite, avec autorité, des Amicales féminines et du recrutement du personnel enseignant.

Le vendredi, dans l'après-midi, les congressistes se réunirent pour la deuxième séance de travail, présidée par Mgr Clerc-Renaud, représentant S. E. le cardinal Andrieu.

Le matin, le Congrès avait envoyé au Saint-Père un télégramme sollicitant sa Bénédiction apostolique. A l'ouverture de la séance, M. Poupon lut la réponse du Souverain Pontife qui remercie des hommages exprimés par le président et envoie aux assistants, comme gage de tous fruits de salut et de fécondité dans l'apostolat, une toute spéciale Bénédiction.

M. Blanchet lut ensuite un rapport sur le rôle des Amicales à l'égard de l'enseignement libre. Elles doivent lui recruter des élèves, lui procurer des maîtres et lui rendre favorable l'opinion par une active propagande.

M. Gomane, délégué du Nord, donna le second rapport, complément du précédent, et fit l'éloge de la presse catholique dont il marqua le rôle important.

M. Lestra, secrétaire général de la Société d'éducation, étant absent pour cause de maladie, un délégué lyonnais lut son remarquable rapport sur le vrai plan de l'action de la Société d'éducation et d'enseignement.

La séance fut levée après des félicitations de Mgr Clerc-Renaud aux congressistes.

Le samedi, sous la présidence de Mgr du Vauroux, M. Rivet, avocat à la Cour d'Appel de Lyon, et M. Jean Guiraud ont magnifiquement parlé de l'enseignement libre.

Le soir, séance solennelle avec M. l'abbé Bergey, député de Bordeaux, et le T. R. P. Gillet. Les deux orateurs ont soulevé l'enthousiasme de leur superbe auditoire. Mgr d'Agen a tiré les conclusions pratiques des discours prononcés.

Le dimanche, à 10 heures, à la cathédrale, sous la présidence de S. E. le cardinal Andrieu, messe solennelle, avec instruction par M. le chanoine Olgivolski, qui a commenté l'encyclique pontificale de Décembre 1929.

A la séance solennelle de clôture, Mgr Lavallée, recteur de l'Institut catholique de Lyon, et Mgr Baudrillart, de l'Académie française, ont fait acclamer les bienfaits de l'enseignement donné par nos dévoués instituteurs et nos zélées institutrices libres.

M. Poupon, président général, a dit le dernier mot.

Le onzième Congrès national des Amicales de l'enseignement catholique s'est terminé avec plein succès. Nous souhaitons que le travail qui s'est fait à Bordeaux porte ses fruits dans toute la France, pour la prospérité de nos écoles libres et pour la grandeur de notre pays.

PAROLES PONTIFICALES

L'Encyclique du 31 Décembre 1929 est une admirable mise au point de la primordiale question de l'Education chrétienne ; elle évoque et résume tout ce qui a été dit sur ce sujet, particulièrement par les Souverains Pontifes et par les Docteurs de l'Eglise.

Elle souligne les attributions et les responsabilités et coupe court aux rumeurs et polémiques d'actualité. N'a-t-on pas conté, sous le manteau de la cheminée, qu'un Concordat tout rédigé allait ouvrir au clergé français les Ecoles publiques et consacrerait, d'autre part, la déchéance de l'Ecole libre ? Cette thèse, de style tout moderne, est simplement décapitée.

« Il ne peut même être question, dit Sa Sainteté, d'admettre, pour les catholiques, cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous) où l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques »...

Et plus loin :

« Les catholiques ne s'emploieront jamais assez, fût-ce au prix des plus grands sacrifices, à soutenir et à défendre leurs écoles, comme à obtenir des lois justes en matière d'enseignement. »

Paroles encourageantes pour ceux qui paient de leur personne ou

de leur bourse afin de maintenir l'école catholique partout où elle a subsisté jusqu'ici ; condamnation sans réplique de toutes opinions qui s'accommoderaient d'un idéal différent.



Il va de soi que les termes de l'Encyclique apportent un sérieux appoint aux tenants de la Répartition proportionnelle scolaire. A juste titre, le Pape invoque « l'exemple de certains peuples, divisés en plusieurs confessions religieuses... où l'organisation scolaire sait se conformer aux droits des familles en matière d'éducation (spécialement en accordant des écoles entièrement catholiques aux catholiques), mais ils observent encore le respect de la justice distributive, l'Etat donnant des subsides à toute école voulue par les familles ».

Le terrain des revendications se trouve ainsi nettement délimité : à défaut d'écoles officielles imprégnées d'esprit chrétien, les fidèles de l'Eglise ont droit, comme les autres contribuables, à la manne des subventions. Ils sont, Dieu merci ! parmi les plus consciencieux payeurs de l'impôt ; il est singulier qu'une fraction de leurs deniers alimente, en nos colonies et ailleurs, des œuvres confessionnelles, tandis qu'eux-mêmes, dans la mère-patrie, se voient impitoyablement exclus !

Il serait plus paradoxal encore que, dans cette France qui se prévaut à juste titre de toutes les noblesses et de toutes les générosités, la voix de la stricte équité ne puisse pas parvenir à se faire entendre !

Il importe donc que, répudiant toute arrière-pensée politique, les parents chrétiens prennent au pied de la lettre les encouragements et les instructions qui leur viennent de si haut et qu'en toute circonstance ils fassent entendre leurs légitimes revendications, contresignées par leur Père spirituel.



Après avoir défini la triple autorité de la famille, de l'Eglise et de l'Etat en matière d'éducation chrétienne, le Souverain Pontife spécifie les droits et les devoirs de chacune de ces trois compétences. Aux parents incombe, selon le Droit canonique, « la très grave obligation de veiller, de tout leur pouvoir, à l'éducation tant religieuse et morale que civique de leurs enfants. »

Ne doit-on pas déplorer, cependant, la lamentable décadence de l'éducation familiale ?... Les parents, peu ou pas préparés à leurs augustes fonctions, plongés dans les soucis temporels, abdiquent entre des mains qui ne sont pas toujours expertes, les responsabilités qu'il leur est impossible d'assumer. Trop souvent aussi le choix, heureux en soi, n'est dicté que par des considérations d'ordre quelconque : confort matériel, régime alimentaire, bons soins, vogue de l'établissement...

Mais que de mesquines entraves paralysent l'action des éducateurs : abus de gâteries dans le temps même où s'imposent des sanctions ; défaut de générosité pour accepter les contraintes d'un règlement pourtant reconnu salutaire ou pour renoncer, le cas échéant, à quelque excursion ou déplacement prévu ; crainte d'affliger l'enfant couronné « roi »... Tout conspire à laisser croire au jeune tyran que le caprice peut l'emporter sur la règle. Le résultat de ces capitulations est d'annihiler l'esprit d'abnégation et d'asseoir la priorité de l'intérêt particulier sur l'intérêt général.

Rappelant le mot de saint Paul aux Ephésiens : « Parents, n'excitez pas vos fils à la colère », le Saint-Père ajoute qu'une telle provocation est moins la conséquence d'une excessive sévérité que d'un relâchement, hélas ! trop commun, désormais, dans la discipline familiale.

Et il invite parents et éducateurs à user de l'autorité qui leur est confiée, non pour leur propre commodité, mais pour une consciencieuse formation de l'enfant dans une sainte et filiale crainte de Dieu, fondement de la sagesse.



Pour affirmer la profondeur de l'intérêt qu'il porte à la formation des enfants, le Pape est revenu sur la question qui lui tient visiblement au cœur.

A la délégation du clergé des différentes paroisses de Rome et aux prédicateurs du Carême, il formulait ses directives concernant leurs prédications et leur apostolat, et il ajoutait :

« Nous devons vous faire deux recommandations spéciales. Toutes » deux se rapportent au très grave problème de l'éducation de la jeunesse et de la responsabilité qui incombe à l'Eglise sur ce sujet.

» La première recommandation concerne un grand mal, une aberration que nous voyons s'affirmer toujours plus largement et qui, il » faut le reconnaître, est venue en grande partie d'outre-mer. Cette » aberration consiste dans l'abdication de tous droits et devoirs de » surveillance de la part des parents sur les jeunes gens et les jeunes » filles, en sorte que ceux-ci peuvent aller où bon leur semble, avec qui » il leur plaît, à l'heure qu'ils veulent, sans aucun contrôle du père et » de la mère. Bien plus, la mère et le père sont considérés tellement » en dehors de toute ingérence de leur part dans le contrôle de la conduite des enfants que ceux-ci les appellent des bagages encombrants, » à ce point qu'ils se donnent des invitations entre jeunes gens et jeunes » filles avec cette clause : « sans bagages », c'est-à-dire sans père ni » mère.

» On ne croirait pas, surtout dans les pays catholiques, qui ont le » don de la Foi et de la Révélation, que les fils puissent arriver à un » tel mépris de l'autorité paternelle, et les parents oublier d'une telle » manière la terrible responsabilité qu'ils ont de leurs enfants. La conséquence de ce grand mal est la perte, chez les enfants, de tout sens » de respect envers leurs parents. »

On le voit, la pensée du Saint Père sur la vigilance qui doit présider à la bonne éducation rejoint les préceptes pédagogiques posés par saint Jean-Baptiste de la Salle, « l'Instituteur des instituteurs » ; il est des règles que le temps ne saurait abolir ni édulcorer. Les objurgations du Pape sont opportunes.

La seconde recommandation avait trait aux dangers des mauvaises lectures.

« Il y a véritable étalage de presse dangereuse et irrévérente non » seulement envers Dieu, mais encore contre la nature humaine, et » principalement envers cet âge juvénile, qui a si grand besoin d'être » protégé et gardé. »

En France, les désirs de l'auguste Pontife ont été prévenus par un véritable apôtre : l'intrépide abbé Bethléem a entrepris depuis quelques années, contre les publications impies ou licencieuses, une courageuse campagne qui commence à porter ses fruits.

N. B. — Nous aurions voulu présenter plus tôt à nos lecteurs le texte entier de l'admirable Encyclique sur l'éducation chrétienne. Les modestes dimensions de notre bulletin ne nous l'ont pas permis. Nos lecteurs ont pu la trouver dans la Documentation catholique ou dans le *Haut Parleur*, organe de la Fédération nationale.

STATUTS

Votés par l'Assemblée Générale du 7 Juillet 1889

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 25 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association Amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Conseil d'administration de 15 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Conseil est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Conseil se fait au premier tour du scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Conseil choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — M. le Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Conseil fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde des bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Conseil pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées Générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Conseil, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des Anciens Maîtres et Elèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 15 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés ; ceux qui ont moins de 20 ans payent une demi-cotisation, soit 8 francs.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit à M. le Directeur du Likès, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Prix fondés par l'Association.

Art. 17. — Les prix des Anciens Elèves, pour l'Industrie, l'Agriculture et le Commerce seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours industriel, à celui du Cours d'Agriculture et à celui du Cours commercial qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 18. — Le Conseil, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 19. — Le Conseil déterminera, avec M. le Directeur, les ouvrages à donner en prix.

Le nom des lauréats et la mention : « *Prix fondés par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions Générales.

Art. 20. — Le Conseil détermine lui-même les conditions d'administration intérieure et, en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 21. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

Dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Conseil d'administration, un Comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Conseil en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Conseil examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.



ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

DU LIKÈS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Sa Grandeur Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

MEMBRES HONORAIRES

C. F. Carolius, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

Le chanoine Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier.

L'abbé Guirriec, curé-doyen de Bannalec, ancien aumônier.

L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, ancien aumônier.

L'abbé Le Gall J., aumônier du Likès.

L'abbé Goulchen P.,

Le Président de l'Amicale, Lorient.

— Saint-Brieuc.

— Saint-Marc.

— Arradon.

— Vannes.

— Lambézellec.

— Le Faouët (Morbihan).

— Plœmeur

— Questembert

Les anciens Directeurs ou Maîtres du Likès.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Le Berre Alain, négociant à Quimper.

Présidents honoraires : MM. Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odéa.
— le chanoine Cogneau, vicaire général, Evêché.
— Gautier Joseph, directeur du Likès.

Vice-Présidents : MM. Le Gars Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.
— Salaün Jean, 64, quai de l'Odéa.

Trésorier : M. Cabon Charles, rue Elie-Fréron, Quimper.

Trésorier-adjoint : M. Jaouen Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

Membres :

MM.

Coadou Jean-Marie, Launay, maire de Plogonnec.

Danion Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.

Dhervé Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.

Fily Alain (père), Kererven, Plogonnec.

De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.

Le Cerf Yves, industriel à Quimper.

Mauduit Gustave, 6, rue Verdelet.

Pernez René, agriculteur, Menez-Bras, Plonéis.

Le Roux Alain, Mélénez, Ergué-Gabéric.

Liste { **des MEMBRES BIENFAITEURS (25 francs),**
par Communes } **et des MEMBRES ACTIFS (15 francs),**
au-dessous de 20 ans (8 francs).

MM. Argol.
 Blouët Louis (père), Fontaine-Blanche.
 Blouët Louis (fils), —
Arradon.
 Le Gaze Jean, Pramer.
Arzon (Morb.).
 Caudal Hervé, second-maître, Port-Navalo.
 Couëdel Pierre, mécanicien-chef, Marine Marchande.
 Couëdel Gildas (père), Port-Navalo.
 Couëdel Gildas (fils), —
Asnières.
 Nicol Jules, ingénieur E. S. E., 78, rue du Château.
Audierne.
 Evenat Joseph, route du Cap.
 Guidal Jean, entrepreneur.
 Keraudy Pierre, place de la Liberté.
 Morvan Yves, 4, rue Carnot.
 Priol Ernest, rue Double.
Auray.
 Cadudal Marcel, 9, place de la Victoire.
 Duclou Joseph, 4, rue du Père-Eternel.
Avranches.
 Samson Roger, 5, rue du Gué de l'Épine.
Baden.
 Selo Etienne, ostréiculteur.
 Selo Jean, —
Bannalec.
 Biger, notaire.
 Le Gall René, en ville.
 Abbé Guirriec, curé-doyen.
 Pérez Guillaume, Kéranquelyen.
 Siquin René, commerçant.
 Le Tallec Yves, La Véronique.
Belz.
 Goumont (père), Moulin-des-Oies.
 Goumont René,
 Goumont Joachim,
Bénodet.
 Jaouen Jean, propriétaire.
Berné.
 Barach Joseph, Arts et Métiers d'Erquelinnes.
Beuzec-Cap Sizun.
 Andro Yves, Lézelneguen.
 Bescond Hervé, Kézananquer.
 Pansard Thomas, Kerroullec.
Beuzec-Conn.
 Le Dez Yves, Le Val.
 Duvail Yves, Lamphily.
 Flatrès Louis, Kéroagant.
 Le Niger Yves, ingénieur, Kéramporiel.
 Hervé Gustave, Coat-Conn.

Beuzec-Conn (suite).
MM.
 Ollivier Yves, Kéramplein.
 Ollivier Jean, —
 Le Séac'h Henri, négociant.
Bordeaux.
 Didailler, capitaine de Corvette, 21, rue Emile-Godard.
Brasparts.
 Baraër Yves, propriétaire, Kerlaguen.
 Le Corre Yves, Ty-ar-Goazic.
 Le Guillou François, Kerluavel.
 Kerdévez Joseph, Kérandour.
Bréhan-Loudéac.
 R. P. Salaün, Trappe de Thymadeuc.
Brest.
 AMELINE Louis, industriel, 40, boulevard Gambetta.
 LE BOURHIS Guy, chef d'escadron d'artillerie, 45, rue L. Pasteur.
 Capitien Sébastien, officier d'Administration, Direction Contructions Navales.
 Chanoine Cardaliaguet, 14, rue Jean-Macé.
 Cardaliaguet Antoine, 4, rue du Château.
 Cariou François, rue Jean-Jaurès, 120.
 Le Coz François, I. T. H., 63, rue Louis-Pasteur.
 Férellec François, industriel, 46, rue du Château.
 FEUNTEUN Alain, Horlogerie, 48, rue Jean-Jaurès.
 FEUNTEUN Maurice, Horlogerie, 48, rue Jean-Jaurès.
 Gautier Emile, rue de Gasté.
 GUICHARD Eugène, 103, rue de Siam.
 Kerbirion Stanislas, 97, rue Jean-Jaurès.
 Kerbirion Eugène, 97, rue Jean-Jaurès.
 Kerloc'h Joseph, 6, place Latour-d'Auvergne.
 Marion Auguste, 1, place du Bouguen.
 Mourrain Joseph, contrôleur des P. T. T., Brest-Central.
 Le Nivès, ingénieur mécanicien de 1^{re} classe, croiseur Metz.
 Penn Louis, 1, rue Traverse.
 PÉRODEAU Hippolyte, pharmacien, rue Jean-Macé.
 Péron Joseph, commerçant, rue Louis-Pasteur.
 Quéinnec Pierre, rue Yves-Collet, 65.
 ROGEL Alain, second-maître fourrier, 7, place Joseph-Goëz.
 Le Roux Alain, 32, rue de Siam.
 Le Tous, commis de marine, 39, rue Puébla.
 Youénou J.-L. (P. T. T.), 22, rue Amiral-Courbet.
 Youénou Pierre, 16, rue de l'Observatoire.

Briec-de-l'Odét.

MM.

Cariou Michel, Coat-Glas.
Daoudal Alain, Parc-Hamou.
Gestin René, Kerviel
Gouéron Hervé, Kervelen.
Gouéron Corentin, Kervelen.
Maguer Hervé, Coat-Glas.
Maguer Michel, —
Maguer Yves, —
Mahé Jean (père), Kervouët.
Mahé Jean (fils), —
Mérour Hervé, Menhir.
Mérour Jean-Marie, Vern-Braz.
Ollivier Guénolé, Vins, bourg.

Le Caire (Egypte).

Frère Dosithée, collège Saint-Joseph,
Koronfish.
Frère Léon, collège de la Salle, Le
Daher.

Carhaix.

Cougard Léon, rue Fontaine-Blanche.
Dubrez Auguste, r. Fontaine-Blanche.
Saout Charles, route de Brest.

Carnac.

Le Sausse René, près l'église.

Cast.

Cornic Pierre, Kéricun.

Caudan (Morb.).

Penhouët Jean-Louis, Kergranne.
Yuhel Guy, Kervoter.
Yuhel Louis, —

Châteaulin.

Avan Yves, ingénieur, 7, quai de Nan-
tes.
Blouët Laurent, surnuméraire des P.
T. T.
Blouët Yves, ingénieur, Prat-Guivarch.
Le Doaré Jean, 10, rue Graveran.
Le Doaré Louis, Ty-Glas.
Le Doaré Emile, Ty-Glas.
Garro André, 8, rue Graveran.
Garro Joseph, 8, rue Graveran.
Gourmelen Jean, 11, place du Marché.
Hénaff Jean, place du Marché.
Péron Jean, Prat-Aval.

Châteauneuf-du-Faou.

Daëron Yves, Ker-Arthur.
Piriou Mathieu, route de Quimper.
Riou Jean, Tirilly.

Cléder.

Prigent Arsène, mécanicien, au bourg.

Clohars-Carnoët.

Brangoulo Pierre, au Héder.
Brangoulo Maurice, au Héder.
MONFORT Victor, bourg.

Clohars-Fouesnant.

Hervé Jean, Métairie Bodinio.
Hervé Yves, —

Le Cloître-Pleyben.

Salaün Pierre, bourg.

Commana.

MM.

Martin Joseph, Moulin-Vieux.

Concarneau.

Fichou Gabriel, employé de la Gare.
Le Breton André, 2, rue Malakoff.
Le Cloarec Albert, 2, rue Suffren.
Guilbaud Jules, 12, rue Bayard.
Tilly Roger, garage du Minez.

Coray.

Le Goff Marc, Keryet.

Dinard.

Ivon Ludovic, villa « Ondine ».

Dinéault.

Cornec Jean, Trévoizec.
Cornec Gabriel, Rosconec.

Douarnenez.

Le Bihan Louis, 27, rue de Pouldavid.
Bossennec Bernard, 15, rue Duguay-
Trouin.
Bossennec François, 15, rue Duguay-
Trouin.
Cariou Jean, employé de la Gare.
Delaplanche Charles, place de l'Enfer.
Féchant Alexis, mareyeur, rue Rou-
doullec.
Féchant Francis, mareyeur, rue Rou-
doullec.
Gautier Romain, Hôtel du Commerce.
Le Guen Charles, chez M. Féchant, rue
Roudoullec.
KERVAREG Jean, 4, r. Amiral-Courbet.
Lagadee Gabriel, 25, r. Duguay-Trouin.
Marot Francis, Marot-Berre, mareyeur.
Mottier Henri, Crédit Nantais.
Nirma Clet, 3, rue Obscure.
Raphalen Joseph, mareyeur.
RAULT Henri.
Sauvage Joseph, 23, rue Voltaire.

Edern.

Favennec Michel, Stang-Jean.

Elliant.

Guyader Yves, Rubicon.

Epinay-sur-Seine (Seine).

Le Guyader Eugène, 9, place Siegfried.

Erdeven.

Le Donnant Jean, boulanger au bourg.

Ergué-Armel.

Bertholom Pierre, 42, route de Ros-
porden.
Bertholom Corentin, 42, route de Ros-
porden.
Breton Alain, Lanroz.
Droal Corentin, Kerlaëron.
Droal Hervé, —
Feunteun Jean, 46, rue Saint-Julien.
Nédélec Jean, Bourdonnel.
Quéméré Joseph (père), Kéromen.
Quéméré Joseph (fils), —
Le Ster François, Kervir.

Ergué-Gabéric.

MM.

Le Bihan Pierre, Papeterie de l'Odet.
Eouzan Pierre, — —
Le Gallès Paul, — —
Nédélec Jean-Marie, Lésergué.
Nédélec Jean, Saint-Joachim.
Rannou Pierre, Saint-André.
Riou René, Tréodet.
Tanguy Jean-Louis, Quillihuec.
LE ROUX Alain, Mélénez.

Esquibien.

Le Bars Henri, Kerencore.
Riou Jean-Michel, Custrén.
Riou Jean-Marie, Kerneyen.

Etel.

Le Moing Léonold, bourg.

Le Faou.

Morvan Lucien, ingénieur, bourg.

Le Faouët.

SAVARY Adrien, rue du Château.

La Forêt-Fouesnant.

Gléonec Yves, Prat-Land-Vraz.

Fouesnant.

PARQUER Alexandre, Hôtel de la
Plage, Beg-Meil.
Quilfen Joseph, bourg.

Gouézec.

Coadou François, Kergoël.
Abbé Marzin, vicaire.
Richard Jean, quincaillerie.
Le Roy Pierre, Quelven.

Goulien.

Thalamot Jean, Bréhonnet.

Gourin.

Cougard Paul, place Plantée.
Le Coz Jean, Grand'Rue.
Guillemot Louis, Quélénez.
Guillou Jean, Kerbiquet-Lann.
Le Masle Pierre, commerçant.
Morvan Alain, ingénieur, Kerhuel.
Le Roux Antoine, Pont-Arlen.

Gourlizon.

Le Bars François, Penhiel.
Chatalic Louis.
Hémon Jean-René, Leurvoyen.
Hémon François, —
Kéribin Jacques, Kéryan.
Kéribin René, bourg.

Ile de Groix.

Stéphane Joseph, élève de la Marine
Marchande, Locmaria.

Guengat.

Cornec Corentin, bourg.
Cornic Louis, Kergorentin.
Dhervé Hervé, Robarth.
Fertil Jean-Louis (père), Rumerdy.
Fertil Jean-Louis (fils), —
Hémon Jean, mécanicien.
Hémon Guillaume, secrétaire de mai-
rie, bourg.

Guengat (suite).

MM.

Lozac'hmeur Yves, manoir.
Lozac'hmeur Hervé, —
Lozac'hmeur Alain, Maissonnette 520.
Francès René, Kermoal.
Nihouarn Jean-Louis (père) Kerguerbé.
Nihouarn Jean-Charles (fils), —
Pérennou Jean, Kergroac'h.
Pérennou Jean-Louis, Kervroac'h.
Le Quéau René, Kérogan.
Quéau Yves, Trévaluc.

Ile de Guernesey.

Grannec Guillaume (Frère Côme de
Jésus), Vimiera.

Guiclan.

Le Bras, Kermat.
Combote Yves, Kerilly.

Guidel.

Le Brun, directeur, école Saint-Jean-
Baptiste.
Coëffic Joseph, Kerméné.
Coëffic Jérôme, Coat-Coff.
Coëffic Joseph, —
Le Doussal Jean, Lemarie
Guillermes Yves, Beg-Nénez.
Ricoisse François, Beg-Nénez.
Rivalain Luc, régisseur, bourg.

Le Guilvinec.

Péroudeau Joseph, receveur des Postes.

Guimiliau.

Collec Joseph, Keramblé.
Mazé Joseph, entrepreneur.
Pouliquen Joseph, Ruland.

Guisriff.

Cadic Joseph, près la Gare.
Guillemot René, ingénieur I. A. B., au
Cadigné.
Hascoat Louis, route de Saint-Maudé.
Le Morzellec Louis, Arts et Métiers,
Erquelinnes.
Nicolas Pierre, Pennajenn.
Pichon Roger, Kerlaz.
Quéré Joseph, Pengilly.
Le Roux Maurice, bourg.

Hennebont.

Le Bourdoul Joseph, Kergroix.
Ezanno Albert, Locronan.
Ferrand, 5, place du Marché.
Le Fur, Lallunec.
Le Ruyet Jean, 127 bis, rue Neuve.
Le Ruyet Joseph, 127, rue Neuve.
Thomas Maurice, industriel, près la
Gare.

Issy-les-Moulineaux.

Denniélou Victor, 56, rue Ernest-Renan.
QUISTREBERT Léon, professeur, 66,
rue Renan.

Le Juch.

Le Bihan Yves, Menez-Merdy.
Le Bihan René, Menez-Merdy.
Le Bihan René, —
Kéribin, Guill-Kéristin.

MM. Kerfeunteun.

Bargain François, capitaine au cabotage, 6, bourg.
 Le Bescond Jean-Marie, Moullyouen.
 Briant Yves, bourg.
 LE CLECH René (père), commerçant, bourg.
 Le Clech René (fils), commerçant, bourg.
 Le Clech Hervé, commerçant, bourg.
 Le Clech Yves, bourg.
 Le Cœur René, Penhoat.
 Coïc Alain, bourg.
 Cornic Joseph, manoir des Salles.
 Cornic Jean, —
 Cornic Jean-René, —
 Cosmao Yves, entrepreneur, Croix-des-Gardiens.
 DANION Jean-Marie, Messilien.
 Doaré Joseph, Créac'h-Alan.
 Dorval René, Tréqueffélec.
 Fily Yves, route de Brest.
 LE GARS Pierre, Kernévez.
 Le Gars Louis, —
 Le Gars Joseph, ingénieur, Kernevez.
 Grall (frères), constructeurs-mécaniciens.
 JAOUEN Louis, menuiserie, bourg.
 Jaouen Jean-Marie (P. T. T.), bourg.
 Louët Jean-Marie, restaurateur, bourg.
 Lozac'hmeur Jean, boucherie, Croix-des-Gardiens.
 Noach Jean-Louis, 40, bourg.
 Philippot Joseph, Bolhoat.
 Poulhazan Ch., Tréouzon.

Kernével.

Le Beuze Henri, bourg.
 Le Beuze Marcel, tailleur au bourg.
 Guillou Jean-Marie, Toulhouarnec.
 Lijour Marcel, Moustoir.
 Ollivier Eugène, Quillihouarn.

Kéryado.

Le Brigand Roger, 6, rue Duliscouët.
 Chalmé Louis, rue de Bretagne.
 Picot Marcel, 5, rue Saint-Clément.
 Picot François, Aviso Argus, Division Navale d'Extrême-Orient.
 POGAM Jean, Kerbrevest.

Lamballe.

COGNEAU Henri, rue du Bouin.

Lambézellec.

Pellé Louis, Boulangerie, Croix-Rouge.

Landerneau.

Cariou Charles, Banque Bretonne.
 Vicaire Denis, Epicerie, 8, place du Marché.

Landivisiau.

Inizan Joseph, place de l'Eglise.

Landrévarzec.

Bothorel Jean, Vengleu.
 Le Corre, Rularon.
 Croissant René, Brunguen.
 Guyader Corentin, boulanger.
 Le Menn Jean, Guinigou.
 Rannou Pierre, Kerbégand.
 Rolland Jean-Marie, maire, Kergreïs.

MM. Landudal.

Feunteun Corentin, Rupiquet.
 Hamp Pierre, bourg.
 Le Nay Yves, secrét. de mairie, bourg.

Landudec.

Ansquer Georges, Penfrat.
 Ansquer Jean, commerçant, bourg.
 Gentric Louis (père), Kergreïs.
 Gentric Louis, —
 Gentric Michel, —
 Nicolas Jean, Kerdaniel.

Lannion.

GUEZENNEC Eugène, commerçant.
 LE HOUÉROU A., industriel, usine de Forlac'h.

Lanrice.

Corré Joseph (père), Kerrichard.
 Corré Yves, —
 Corré Louis, —
 Le Déréat Marc, Moulin-de-Mer.
 Guillou Joseph, Kérambars.
 Guillou Alexandre, rue Mauduit-Duplessis.
 Rochedreux Louis, rue Mauduit-Duplessis.
 Rochedreux Francis, rue Mauduit-Duplessis.

Lanvéneq.

Lozac'hmeur J.-L., bourg.

Lannéoc.

Léostic Jean, Arts-et-Métiers, Erquelines.

Larmor-Plage.

Esvan Auguste.

Laval.

MORVÉZEN Yves, attaché de Direction, Comptoir de Bourse.

Laz.

Stervinou Jean, bourg.

Lesneven.

Brénéol, bijoutier.
 Guéguen Jean, quincaillerie.
 Heurtault Albert, pharmacien.
 Abbé LOZACHMEUR, professeur au Collège.

Leuhan.

Le Roux François, Kérivoas.
 Le Roux René,

Locmariaquer.

GESTALEN Joseph, ostréiculteur, Pointe-et-Ville.

Locoal-Mendon.

Humphry Marcel, Branhoc.

Locronan.

Chipon Alain, bourg.
 Coadou Guillaume, mécanicien, bourg.
 Guéguen Stanislas, bourg.
 Hémon Guillaume, adjoint-maire.
 Nicolas Jean, place de l'Eglise.

MM. Loctudy.

Le Gall Alexis, industriel, mareyeur,
La Pale.
Guirriec Edouard, Le Suler.
Guirriec Jean, —
L'Helgoualc'h Isidore, route de la Cale.

Logonna-Quimerc'h.

Caër Yves, Kermorvant.
Couchouren Jean, Kergadalen.

Lopérec.

Hergoualch Yves, Lambégou.
Le Pape Jean, Parc-ar-Faven.

Lorient.

Le Bihan Yves, 12, rue Paul-Guyesse.
Carquiet Louis, 13, place de l'Yser.
Chupin Edmond, 10, rue Merville.
R. P. Corentin Boscher, Résidence des
Capucins.
R. P. Eugène Quéau, Résidence des
Capucins.
Gadon E., 15, place Alsace-Lorraine.
LE GOT Alexis, maître-principal, à
bord du *Pluton*.
Grélard Georges, rue de la Comédie.
Jéhanno André, 18, rue du Morbihan.
Masson Louis, capitaine de corvette,
4, rue de l'Hôpital.
Nézet Victor, Cours Carnel.
Nicaise Robert, 10, rue du Capitaine-
Lefort.
Pouliquen Joseph, école libre, rue Vau-
han.
Ruault Victor, 25, rue Michel-Bouquet.
Le Senn Joseph, officier mécanicien en
retraite, 15, rue de la Comédie.
R. P. Stanislas Cogneau, capucin, ave-
nue de la Marne.
Thomas René, école libre, 1, rue Vau-
han.
R. P. Yvon Quéau, 28, avenue de la
Marne.
Fourier-Le Ray Jacques, 45, rue du
Moustoir.
Marchand Jean, 6, rue Galaber.

Lothey.

Le Goff Pierre, Rumadec.

Mahalon.

Le Bihan François, Lanfiacre.
Le Brusq Corentin, Tybiriou.
Moalic Corentin, Kerlaouénan.

Marseille.

CABON Louis, ingénieur, 12, Traverse
de la Madrague.

Meilars.

Le Moal René, Guerveur.

Melguen.

Bourbigot Isidore, Kerrouzie.
Goaër Pierre, Keralen.
Gourlay Jean, Bourgneuf.
Hervé Albert, Kerdaïc.
Horellou Albert, Moulin de Coat-Can-
ton.
Horellou Joseph, Moulin de Coat-Can-
ton.

Melguen (suite).**MM.**

Lancien Jean (père), Penhoat-Cadol.
Lancien Jean (fils), —
Nicot Pierre, Penhoat-Cadol.
Talgorn François, Kerlijour.

Mellac.

Le Goc Mathurin, Kervaziou.
Ravallec Louis, Kerdouric.

Metz.

Masson Emmanuel, contrôleur des P.
T. T., 13, rue de Verdun.

Milizac.

Nédélec François, adjoint-maire.

Moëlan.

Guilcher Louis, contre-torpilleur *Bis-
son*.
Haslé Francis, bourg.
Orvoën Pierre, boucherie.

Morlaix.

Guiomar Eugène, architecte, 25, place
Cornic.
Le Nay Louis, maître-mécanicien, 3,
rue Courle.
Souëtre Jean, rampe Saint-Nicolas.

Ouessant.

Quinquis, greffier de paix.

Nantes.

Le Berre Jean-Marie, 4, rue Duchaf-
faut.
Flatrès, 3, rue du Calvaire.
Guillouët Marcel, ingénieur, 28, rue
Casimir-Périer.
Trévidic Pierre, 55, rue Edgar-Quinet.
Névez.

Kerlan Yves, bourg.

Pagny-sur-Moselle.

Kériel Victor, directeur, Usine Com-
pagnie Lorraine de Lampes Electri-
ques.

Paimpol.

Ollivier Pierre, école libre.

Paris.

Allanic Louis, 2, rue Affre (18°).
R. P. Cabon, secrétaire général des
PP. du Saint-Esprit, 30, rue Lho-
mond (5°).
Canivet Joseph, ingénieur-architecte
E. T. P., 7, rue Durand-Clay (14°).
Rio André, 12, rue Ernestine (18°).
Rio Marcel, 12, rue Ernestine (18°).
Volant Louis, ingénieur I. C. A. M. -
I. E. G., 113, rue Lamerche (18°).

Penhars.

Bernard Pierre, Kérellec.
Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.
Cariou Jérôme, Rosoquer.
Cariou Jean, —
Cariou Michel, —
Le Corre, Kervalguen.

Penhars (suite).

MM.

DHERVÉ Pierre (père), Quillihouarn.
Dhervé Hervé, —
Dhervé Jean, —
Guézennec René, au Moustoir.
Hélias Pierre, Kéreyen.
Hélias Yves, —
Léty Jean, Prairies de Kernisy.
Puech Alphonse (père), Kermabeuzen.
Puech Alphonse (fils), —
Juech Jean-Marie, —

Penmarch.

Le Pape Marc, près la Gare.
Pellé Jean, A.-et-M. d'Erquelinnes.

Perros-Guirec.

Le Gall-Jaouen, commerçant près la Gare.

Peumerit.

Le Borgne Alexis, Kerscao.
Le Borgne Hervé, bourg.

Plabennec.

Caik-ar-Gall, conseiller d'arrondissement.

Plæmear.

Le Chaton François, Kervénanec.
Daniel Marc, place de l'Eglise.
Esvan Joseph, Kervénanec.
Kerlir François, au Ter.
Moreau Jean, Mir-en-Kersappes.
Pennec Eugène, rue de la Poste.
Richard Louis, Sainte-Anne.
Stéphane Marc, Toulblaye.

Ploubihan.

Morvan Joachim, rue du Port-Bénit.

Pleuven.

Rivière Charles, Kerguilavant.
Rivière Jean, —

Pleyben.

Cochennec Yves, Boucherie.
Le Gall Henri, Grand'Place.
Le Gall Michel, ingénieur, Grand'Place.
Mathurin Yves, Lannélec.

Ploaré.

Boété Jean, Lesperbé.
Caradec François, Kervuillerm.
Caradec Joseph, Kerdaëc.
Doaré Jules, Keroustillic.
Doaré Pierre, —
Kervarec Hervé (père), Kérivel.
Kervarec Hervé (fils), —
Kervoalen Jean, Kerstral.
Tanter Yves, —

Plobannalec.

Calvez Louis, Kervelgen.
Calvez Auguste, —

Ploërmel.

PrévotEAU Charles, bijoutier.

Ploëven.

Boussard Thomas, Kergonan.
Boussard Corentin, —

Plogastel-Saint-Germain.

MM.

Gouret René, bourg.
Guéguen Georges, ingénieur, chez M.
Le Bec, Kersthéphant.

Plogonnec.

Bourhis Pierre, Prat-Youen.
Cariou Jean-René, Kerguinou.
COADOU Jean-Marie, conseiller d'arrondissement, Launay.
Cosmao Jean-Louis, Kernévez.
Fily Alain (père), Kérerven.
Fily Alain (fils), —
LE FLOC'H Jean-René, Kérustans.
LE FLOC'H René (père), commerçant, bourg.
Le Floc'h Jean, bourg.
Le Floc'h Hervé, bourg.
Le Grand Vincent, Lézoudouaré.
Le Grand Henri, —
Hascoët Pierre, Lesmel.
Henry Jean, Kerdily.
Kéroullas Toussaint, Keronac'h.
Ligen François, Kérufé.
Ligen Jean-René, Kérufé.
Mazéas Hervé, Krennal.
Philippe Yves, bourg.
Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.
Seznec Jean-Louis, Nartous.
Seznec Jean-Louis, Créac'h-Crichen.

Plomelin.

Bescond Jean-Pierre, Kerguel.

Plomodiern.

BRIAND Corentin, commerçant, bourg.
Hénaff Jean, Lagadven.
Hénaff Pierre, —
Poudoulec Jean, forgeron, bourg.
Poudoulec Yves, bourg.

Plonéis.

Corne Jean, Kerdreïn.
CORNEC Guillaume, maire.
Le Du Pierre, Kergoat.
Léty Jean Marie, Letly.
Moënner Claude, Kerlaëron.
Perné Jean Marie, commerçant, bourg.
Perné Jean Marie (fils), bourg.
Perné René, Ménez Bras.

Plonévez du Faon.

Gaonnac'h Charles, bourg.

Plonévez-Porzay.

Bidan Guillaume, Kerdalaë.
Bidan Nicolas, —
Brélivet Hervé, Kergonnec.
LE GAC, agriculteur, Lesven.
Hascoët Corentin, Camézen.
Jaïn Corentin, Penfeunteun.
Kernaléguen Joseph, Kerjos.
Kernaléguen Alexis, Cosquer.
Riou André, Lestraon.

Plouay (Morb.).

Philippe Georges, ingénieur, bourg.
Pavic François, Centre d'Aviation de
Palyvestre, Hyères.

Ploudalmézeau.

MM.

Grannec Gilles, école libre.
Jacob François-Marie, expert, bourg.

Ploudaniel.

Le Gall Auguste, Lannignès.

Plougasnou.

Abbé Le Berre, aumônier du Sanatorium.

Plougastel-Daoulas.

Le Gall Jean-Claude, Penannéro.
Kervella Louis, Tinduff.
Thomas Mathurin, maire.

Plougoulmelen (Morb.).

Le Moing Joseph, bourg.

Plouhinec (Finistère).

Gentric Jean, Menglenot.
Mourrain Emile, Kervoazec.
Rogel Guillaume, bourg.

Plozévet.

Bolzer Christophe, Kervengar.
Le Goff Yves, Kerfurunc.
Guéguen Pierre, Kervinou.
Kéravec Henri, ingénieur, Kerguélen.

Plouyé.

Abbé Boussard, recteur.

Pluguffan.

Cariou Pierre, Kerhascoët.
Cornec Guillaume, Grande-Boissière.
Cornec René, —
Guével Guénolé, Kerloëguen.
Nicot Alain, Kergréis.
Plouzennec Yves, Kergonian.

Pluvigner.

Le Bihan Louis, ancien boulanger, rue Kériolet.

Pont-l'Abbé.

Abbé Le Borgne, curé-doyen.
Criou Henri (père), quincaillerie.
Criou Henri (fils), —
Diquélou Louis, clerc chez M^e Queinnec.
MARÉCHAL Jacques (père), « Vins », place Gambetta.
MARÉCHAL Jacques (fils), « Vins », place Gambetta.
Le Minor (fils), minoterie.
Monot Marcel, 12, rue Poulfanc.
STÉPHANT Guillaume, clerc chez M^e Quéinnec.
Toulemont Joseph, Kerlouarn.

Pont-Aven.

Cannévet Henri, rue Vieille-du-Quai.
Cannévet Pol, —
Cannévet Maurice, —
Furic Jean, place de la Mairie.
Le Louët, docteur, maire.
Satre Joseph, horloger.

Pont-Croix.

Ansquer Jean, boulangerie.
Donnart Louis, collègue Saint-Vincent.
Gargadennec Jean, second-maître mécanicien, rue des Boucheries.

Pont-Scorff.

MM.

Montagner Joseph, route de Lorient.

Pornic

Couëffec Paul, 2, rue des Halles.

Pouldergat.

LE BRUN Guillaume, maire, Couëdic.
Le Brusq Guillaume, Kerlaouëret.
Le Brusq Guillaume (fils), —
Kervarec Jean, Trémibit.
Kervarec Vincent, —

Pouldreuzic.

GUICHAOUA Jean-Marie, industriel, bourg.
HÉNAFF Jean, conseiller général, maire.

Poullan.

Kériver Hervé (père), bourg.
Kériver Hervé (fils), —
Olier Jean, Kérinec.

Poullaouen.

Lostanlen François, Goasvernou.
Saliou Jean, Penfeunteun.
Saliou Pierre, —

Questembert.

Férec Denis, Maisonnnette 409, Lézadan.

Quéven.

Bouric Pierre, Kerzalan-Vraz.
Even Marcel, Kergolan.
Even Pierre, —
Le Gall Vincent, Saint-Amand.
Le Gall François, Saint-Amand.
Roperh Auguste, Kérouse.
Roperh Julien, —

Quéménéven.

Cuzon Jean, Pellein.
Le Page Pierre, Kerligonan.

Querrien.

Auffret Pierre, La Villeneuve-Troadec.
Bare René, bourg.
Bare Louis, —
Flécher Jean-Marie, Catélouarn.
Gallo Arthur, commerçant, bourg.
Huon François, Quillior.
Nadan Sébastien, Roscréis.
Abbé Pérès, vicaire.

Quiberon.

Le Buhé Pierre, comptable, place du Marché.
Guéguen Ambroise, ingénieur, buvette de la Marine, Port-Maria.
Laurent Stanislas, ingénieur, Port-Maria.
Miroux Charles, gérant, usine Amieux.
Le Quéllec Pierre, A.-et-M. d'Erquelines.
LE VISAGE Jean, directeur de Beg-El-Land, villa Araok.

Quimerch.

Gourmelon Germain, Le Squirriou.
Le Guillou Nicolas, Taillou.
Ménez Hervé, A.-et-M. d'Erquelines.

MM. Quimper.

Alix Simon, ingénieur, 65, rue de Douarnenez.
 Allain Joseph, électricien, rue Kéréon.
 Autrou Arthur, 14, rue du Couëdic.
 Abbé Balbous, économiste, école Saint-Yves.
 Barré Pierre, 18, rue Elie-Fréron.
 Barré Robert, 48, rue Saint-Mathieu.
 Le Bec Charles, 5, rue de la Providence.
 Bédéric Charles, 29, rue du Palais.
 LE BERRE Alain, industriel, près la Gare.
 Le Berre René, 11, impasse Saint-Marc.
 Bideau Louis, 14, rue Chapeau-Rouge.
 Le Bigon Yves, 38, rue Saint-Mathieu.
 Bizien Georges, 1, rue Saint-Nicolas.
 LE BLÉVEC Marcel, 6, r. Elie-Fréron.
 Bodolec Charles, 18, rue Neuve.
 Bolloré Eugène, 34, quai de l'Odéon.
 Bourveau Joseph, 10, Champ-de-Foire.
 Le Burellier Jean, rue du Couëdic.
 LE BRAS Edouard, 9, boulevard de Kerguelen.
 Le Brusq Jean, contrôleur des Postes, « Le Chaperon-Rouge ».
 CABON Charles, négociant, 25, rue Elie-Fréron.
 Le Cam René (fils), 4, rue Vis.
 CARICHON Paul, 6, rue du Parc.
 CATTO, entrepreneur, route de Brest.
 Catto Adolphe (fils), —
 CHABEAUX Oscar, électricien, 14, rue du Chapeau-Rouge.
 Chatalic Hervé, boucherie, 5, r. Saint-Mathieu.
 Chatalic Louis, rue Saint-Mathieu.
 Cloarec Jean, 10, rue de Douarnenez.
 Chanoine COGNEAU, vicaire général, rue de Douarnenez.
 Cornic, vétérinaire, place du Champ-de-Foire.
 Le Corre Jean-Marie, boucher, place de Brest.
 Le Corre Jean, 39, rue Pen-ar-Stéir.
 Courtay Yves, 4, rue du Froust.
 Craff Pierre, Constructions Navales, Chemin de Halage.
 Craff Robert, Constructions Navales, Chemin de Halage.
 Cuzon Eugène, coiffeur, rue du Chapeau-Rouge.
 Damian Jean, ingénieur, usine, route de Brest.
 Le Dantec Ferdinand, terrain Gaude.
 Daoudal Joseph, 4, rue Saint-Marc.
 Daoudal Yves, 4, rue Saint-Marc.
 David Charles, instituteur, école Saint-Charles, à Kerfeunteun.
 DIEUCHO, capitaine, 137^e R. I.
 Esun, fondeur-mécanicien, venelle de Kergoz.
 Feunteun Jean (père), chaussures, 8, rue Saint-François.
 Feunteun Henri, 8, rue Saint-François.
 Feunteun Jean (fils), collège, Pont-Croix.
 Feunteun Laurent, 2, impasse de l'Odéon.

MM. Quimper (suite).

Feunteun René, 2, impasse de l'Odéon.
 Le Floch René, 36, rue Le Déan.
 Le Floch Jean, 36, rue Le Déan.
 Le Foll Alain, marchand de biens.
 Friant Yves, tailleur, 5, rue de la Mairie.
 Galès Charles, I. T. P. E., Chemin de l'Hippodrome.
 Le Gars Jean, place de Locronan.
 Gloaguen Joseph, 3, rue de l'Argonne.
 Gouiffès Jean, charcuterie, 4, avenue de la Gare.
 Gouiffès Yves, charcuterie, 4, avenue de la Gare.
 Le Goyat Lucien, rue de l'Hospice.
 Goyat Pierre, place de Brest.
 LE GRALL Louis, 2, rue du Froust.
 Le Grand Etienne (père), Photographie, 4, rue René-Madec.
 Le Grand Etienne (fils), Photographie, 4, rue René-Madec.
 Guégan Adolphe, 45, rue Jean-Jaurès.
 Le Guellec Laurent, Likès, S. N.
 Guichaoua Yves, 5, rue de la Providence.
 Hénaff Hervé, quai de l'Odéon.
 HÉNAFF Joseph (père), commerçant, rue Kéréon.
 Hénaff Jean (fils), commerçant, rue Kéréon.
 Henriot Jules, manufacturier.
 Henriot Robert, 2, rue Astor.
 Henriot Joseph, 72, quai de l'Odéon.
 HEURTÉ Simon, inspecteur de la Navigation, rue Bourg-les-Bourgs.
 HEURTÉ Victor, capitaine au Long-Cours, 16, rue René-Madec.
 JADÉ Jean, député, 5, rue Vis.
 Jézéquel Alain (père), 17, rue de l'Hospice.
 Jézéquel Alain (fils), 17, rue de l'Hospice.
 Gestin Alain, 13, rue des Reguaires.
 Kéraën Louis, 8, quai du Stéir.
 De Kerangal Charles, avocat, rue du Palais.
 Kergoat Henri, 1, rue des Halles.
 Lecerf André, quincaillerie, place Terre-au-Duc.
 LECERF Yves, quincaillerie, place Terre-au-Duc.
 LIOT, propriétaire, Hôtel de France.
 Chanoine Le Louët, supérieur, école Saint-Yves.
 Maguer Jean-Marie, rue du Froust.
 MANACH Jean, inspecteur d'assurances, 14, rue du Froust.
 Manach Yves, électricien, rue de Kerfeunteun.
 Marchalot Jean, négociant, 14, Pont Médard.
 Mariel Yves, 26, rue de Brest.
 Marzin Corentin, chef de section du P-O., en retraite, 1, avenue de la Gare.
 MAUDUIT Gustave, 6, rue Verdelet.
 Mazeau André, boulangerie, rue Kéréon.

MM. Quimper (suite).

Meingan Joseph, cimetière Saint-Marc.
 Le Men Corentin, 31, rue de Brest.
 Morvan Guillaume, 40, rue de Douarnenez.
 Le Naëlou, rue Kéréon.
 Le Naour Georges, 18, quai de l'Odéon.
 Nédélec Charles, 35, place Saint-Mathieu.
 Nédélec Roger, 35, place Saint-Mathieu.
 PARQUER, 28, quai de l'Odéon.
 Pennanéac'h Francis, 20, route de Rosporden.
 PÉRODEAU Hippolyte, 76, quai de l'Odéon.
 Pérodeau Frédéric, 76, quai de l'Odéon.
 Péron Pierre, 47, avenue de la Gare.
 Péron Joseph, carrossier, rue Vis.
 PIRIOU Eugène, 19, rue Chapeau-Rouge.
 Plouzenne Yves, place La Tour d'Auvergne.
 Poënot Pierre, 3, place Claude-Le-Coz.
 Quillien J., rue René-Madec.
 Le Reste Louis, Hôtel de la Paix.
 Le Reste Pierre, Hôtel de la Paix.
 Restoux Joseph (fils), rue Bourg-les-Bourgs.
 Riou H., peintre, 6 bis, rue de Douarnenez.
 ROLLAND Paul, entrepreneur, 5, rue du Froust.
 Le Roux Emile, place Terre-au-Duc.
 Le Roy Victor, ingénieur I. C. A. M., Champ-de-Foire.
 SALAUN Jean, 64, quai de l'Odéon.
 Savigny, venelle du Gaz.
 Scouarnec Georges, 8, rue des Halles.
 Sévère Louis, 15, rue Sainte-Thérèse.
 Stagnol, clerc de notaire, 59 bis, rue de Douarnenez.
 Stagnol Joseph (fils), 59 bis, rue de Douarnenez.
 TRÉHONY, industriel, avenue de la Gare.
 Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Froust.
 Treussier Guillaume, boulangerie, 25, rue du Froust.
 TOULGOAT François, 13, rue des Boucheries.
 Toulhoat Joseph, rue Kerfeunteun.

Quimperlé.

 Audren Jean (père), Cidres en gros, rue du Cimetière.
 Audren Jean (fils), Cidres en gros, rue du Cimetière.
 LE BERRE Léon, imprimeur.
 Bot Emmanuel, A. et M. d'Erquelinnes.
 Briant Joseph, 5, rue de Clabars.
 Cadic Maurice, A. et M. d'Erquelinnes.
 GÉNOT Auguste, rue des Ecoles.
 Lanchen Jean, boucherie, Halles.
 Marzin Joseph, 8, rue des Tanneries.
 Pothier Charles, La Plaine.
 Pothier François, La Plaine.

Rennes.

 Granger Louis, 1, rue du Moulin-Saint-Martin.

MM. Riantec.

Germain Guy, bourg.

Riec-sur-Bélon.

 Le Beuze Eugène, Kerbenquerc'h.
 Boulic René, Ty-Kervao.
 Bourc'his Pierre, Tissus, bourg.
 Dervout Louis, Kerriou.
 Gestalen Jean, Penquelen.
 Jouan François, Kerbernard.
 THAERON Joseph, Gorréquer.

La Roche-Bernard.

 Boëffard Paul, ébéniste.
 Bohéas René, 137^e R. I., Quimper.
 Dérien Marcel, en ville.
 Le Hur Joseph, A.-et-M. d'Erquelinnes.

Rosnoën.

 Brélivet Jean, Kermodiern.

Rosporden.

 Bertholom Jean, Kerriou.
 Bertholom Yves, —
 Bertinetti Laurent, rue du Bouloir.
 Le Gall Louis, charcuterie.
 Guillemot Eugène, 7, rue Hippolyte-Le-Bas.
 Laurent Albert, près les Halles.
 Le Meur Jean-Louis, avenue de la Gare.

Rouen.

 Criou René, négociant, 16, rue Thouret.

Saint-Brieuc.

 ROYER Charles, 10, boulevard Gambetta.

Saint-Coulitz.

 Blouët Marcel, Penarhoat.
 Le Quéau François, Pennarun.

Saint-Etienne.

 Lamy Jean, 2, rue Augustin-Thierry.

Saint-Evarzec.

 Chiquet Jean-Louis, Kerguent.
 Droal Jean, Kériscoac'h.
 Feunteun André, bourg.
 Feunteun Pierre, Lanvéron.
 Le Goff Yves, menuisier - ébéniste, bourg.
 Guéguen Jean (père), Kerguent.
 Guéguen Yves, —
 Jan Yves, Hars.
 Riou Jean-Louis, Mougirou.

Saint-Gildas-de-Rhuys.

 Berthy Fernand, Le Net.

Saint-Goazec.

 Mahé Hervé, ardoisières du Rich.

Sainte-Elène (Morb.).

 Danigo Philippe, Kercadie.

Saint-Ilan (C.-du-N.).

 R. P. Comprès, Supérieur.
 Stervennon Pierre, Etablissement de Saint-Ilan.

Saint-Jean-Brévelay.

 Ferrand Mathurin, hôtelier.

MM. *Saint-Malo.*

L'Elgoualch Jean, Ecole libre, rue Toulouse.

Saint-Pierre-Quiberon.

Rio Pascal, Kervihan.

Saint-Pol de Léon.

BALANANT Victor, ancien Député

Le Bigot Jean, 33, rue des Minimes.

Créach Alain, meunier, Kergoant.

Créach Joseph, —

Gestin Hervé, Kernévez.

Kéramoal Jacques, Créac'h-Quézou.

Kéramoal Joseph, —

Kéramoal François, —

Séité François exportateurs, Maison Le Goff.

Séité Célestin exportateurs, Maison Le Goff.

Saint-Pierre-Quilbignon

Bossard Paul, 45 rue de la Mairie.

Quénéa Lucien, 211, rue Jean-Jaurès.

Vincent René, 72, rue de la Mairie.

Saint-Renan.

Mailloux J.

Saint-Ségat.

Guillermé Gabriel, Roscoat.

Le Moal Yves, Kergoaër.

Le Nest Yves, Kergadalén.

Saint-Thégonnec

Abhervé Joseph, Penfo.

Saint-Thurien.

Pustoch Jean, Kerfraval.

Saint-Yvi.

Bleuzen Raymond, Kérancoz.

Guillou Jean-Marie, Kérangolven.

Lahuec Yves, Le Créach.

Santiago (Chili).

Frère Constantin, Instituto Juan Bautista de la Salle.

Scaër.

Le Bihan Louis, Kerlouï.

Boulis François, château de Kergoaler.

Boulis Pierre, —

Derrien Louis, bourg.

Le Dez René, boulangerie, bourg.

Le Gall Louis, Penvaquer.

Pérès Jean, Kervennou.

MM. *Scaër (suite).*

Quintin Hervé (père), papeterie de Cascadec.

Quintin Hervé (fils), papeterie de Cascadec.

Olivier Alexis, Kériquel.

Sizun.

Le Sanquer Joseph, Moulin Neuf

Toulon.

Guéguen Pierre, Ecole des Mécaniciens et Chauffeurs, Maistrance.

Le Jeune Vincent,

Mignon Guillaume,

Mignon Thomas,

Brenner Pierre,

Tourch.

Boédec, maire.

Lancien Pierre, bourg

Quéré Henri, Kervazion

Trébont

Doaré Eugène, boulangerie

Gonidec Hervé, Trézutien

Joncour Yves, boulangerie

Tréguen

Le Benze Corentin, bourg

Le Pape Guillaume, château de Kerminaouët.

Le Trichou

Fichou Louis, Le Penquer

Soubigon Antoine, Le Mestron.

Tréméoc.

Guéguen Yves, bourg d'en haut.

Riou Jean, Kerdreigne.

Le Trévoux.

Yaouank François, second-maitre, mécanicien, Ker-Corentin.

LE GRAND Jean, Landreigne.

Ile-Tudy.

Adam Alphonse, chef-mécanicien, marine marchande.

Guinvarch Jean, bourg.

Vannes.

Loréal Charles, Poignan.

Beauzé Georges, La Haie.

Vire (Calvados).

Joncour Louis, employé des P. T. T.

